



1,750-

41231
Con GS

C

DEA





31. FOR GARDENERS: DESIGNING YOUR OUTDOOR WORLD

Amount: \$1,750.00

Le nouveau jardin; vignettes et ornements dessinés et gravés sur bois.

By André Vera. A Paris : Émile-Paul Éditeur, [1912].

Rare first edition of André and Paul Vera's book on garden planning with plans and descriptions for rustic, rose trellised and fantasy gardens along with sections on bee-keeping, fruit cultivation and garden ornament.

ANDRÉ VERA

le nouveau
JARDIN

JUSTIFICATION

*Il a été tiré de cet Ouvrage, en
sus de l'édition ordinaire, dix
exemplaires sur papier vieux
des Manufactures impériales du
Japon et quatre-vingt-dix exem-
plaires sur papier vélin d'Arches*
QUI CONTIENNENT TOUS DES
VIGNETTES ET DES ORNE-
MENTS DESSINÉS ET GRAVÉS
SUR BOIS PAR PAUL VERA.

EX. 79.

A. F. U

ANDRÉ VERA

LE NOUVEAU JARDIN

Vignettes et ornements
dessinés et gravés sur
bois par Paul VERA.

ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR A PARIS

100, Rue du F^s Saint-Honoré.

*Un Philosophe austère, et né dans la Scythie,
Se proposant de suivre une plus douce vie,
Voyagea chez les Grecs, et vit en certains lieux
Un Sage assez semblable au vieillard de Virgile;
Homme égalant les Rois, homme approchant des Dieux,
Et comme ces derniers satisfait et tranquille.
Son bonheur consistait aux beautés d'un Jardin.*

LA FONTAINE.



PRÉFACE





J'en ai, non point contre le Parc, mais contre le Jardin paysager.

Que le jardinage ne devance pas l'architecture, la peinture, la sculpture et les arts mobiliers, je l'accorde; mais j'estime qu'humble et docile, il en doit suivre l'évolution.

Les soins particuliers, qu'autrefois on mettait à dessiner un Jardin, sont devenus aujourd'hui des formules, qu'on applique sans en avoir la pleine compréhension. Avec lequel de nos désirs, en effet, s'accorde le Jardin paysager? « La Nouvelle Héloïse » et « Les Harmonies de la Nature » sont-ils les derniers livres parus? Et que sont pour nous Leroy et Chambers pour que nous construisions des temples et des pagodes?

D'autre part, devons-nous conclure que la forme paysagère est éternellement vraie, parce qu'elle a survécu au siècle qui l'a vu naître? Les Romantiques, j'imagine, ne devaient pas aimer une allée droite plus qu'un vers alexandrin, ni souffrir plus à la campagne qu'au théâtre, l'unité et la

simplicité. Plus près de nous, les Réalistes, n'avaient-ils pas des raisons de se plaire dans un Jardin fait de documents rassemblés ?

Mais nous, qui, depuis plusieurs générations, sentons la nature, qui ne pleurons pas auprès des ruines du temps, qui ne portons pas notre cœur en écharpe, nous, enfants d'un siècle qui n'est pas mélancolique et qui, d'autre part, ne s'intéresse pas au trompe-l'œil, nous ne nous réjouissons pas dans un Jardin paysager, puisque, revenus à la tradition délaissée, nous avons besoin d'ordre, de clarté, et que nous aimons les généralités.

Tout naturellement donc, nous donnerons le Jardin à l'architecte et le Parc au paysagiste.

Pourtant, je n'ignore pas que certains propriétaires se font, autour de leur Demeure, tracer des Jardins réguliers ; mais pourquoi tiennent-ils à réaliser l'image générale des Jardins du XVII^e et du début du XVIII^e siècle ? Depuis Le Nôtre, la vie en France, n'a-t-elle pas changé ? J'imagine alors que ces mêmes personnes, quand elles désirent un véhicule, achètent, avec la même logique, non pas une automobile, mais une chaise à porteurs.

Toutefois, ne croyez pas faire œuvre moderne en supprimant, avec candeur les ornements caractéristiques des époques anciennes, et en dressant des plans au plus juste convenables pour des Potagers. Vous témoigneriez seulement de peu d'invention. Composez des Parterres, composez des Broderies, composez des Roseraies, bref, composez des Jardins où l'on retrouve, aussi bien dans le tracé que dans les

plantations, quelque chose de l'idéal décoratif que poursuit notre génération, et que vous-même devez avoir, si vous avez quelque passion.

Peut-être, objectera-t-on que de tels Jardins peuvent avoir un aspect étranger ? C'est, apparemment, parce que la forme paysagère est, en France, depuis si longtemps implantée, qu'on la croit traditionnelle, et c'est aussi parce que bien des personnes vivent béatement sans prendre garde aux changements qui surviennent. Si certains peuples construisent des Jardins réguliers, c'est, parce que, plus perspicaces que nous, ils ont remarqué déjà qu'un autre esprit a succédé au romantique et au réaliste. D'ailleurs, est-ce imiter quelqu'un que d'agir avec le même bon sens ?

Voilà tout ce que j'avais à dire avant de tenter de persuader. Enfin, j'assure que j'ai eu plaisir à mettre le feu à ces arbres morts, puisque les professionnels ne le faisaient pas, soit par indifférence, soit peut-être aussi par manque de liberté.





MODERNITÉ





La plupart des personnes, les moins enclines comme les plus récalcitrantes aux nouveautés, suivent la mode, lorsqu'il s'agit, pour elles, d'une robe ou d'une cravate. Elles affirment donc un style moderne, à leur insu. Je voudrais prouver que ce goût, qui, non seulement éclate sur les tissus d'habillement, mais est encore manifeste dans celles des œuvres d'art qui sont l'expression de notre époque, est assurément applicable au tracé des Jardins.

De tout temps, les Jardins furent aménagés conformément au gré de la société qui devait s'y promener. C'est évident pour ceux du XVII^e siècle, c'est également vrai, bien qu'on le remarque moins, et pour ceux de l'époque romantique et pour ceux de l'époque réaliste. Pourquoi donc n'en serait-il plus ainsi? Pourquoi ne retrouverions-nous pas dans le tracé des allées, dans la disposition des pelouses, dans la répartition et dans la coloration des plates-bandes, en somme, dans l'arrangement général, quelque chose de cette mode qui, par exemple, nous plaît si fort dans le costume de la femme moderne? Toutefois,

il importe de rendre apparent ce parti décoratif, car beaucoup de gens ne le distinguent pas. La raison en est peut-être que l'on ne sait pas où tourner l'attention. Naguère, on imitait, sans contester, le monarque et la cour. Aujourd'hui, on ne sait pas qui l'on peut imiter. On hésite, et la vie est consumée que l'on n'a rien fait. D'autre part, nous avons pris l'habitude, lorsque nous voulons caractériser une des époques passées, d'en isoler certains artistes qui nous paraissent en être l'expression la plus précise, sans songer que, de leur vivant, le public ne les distinguait vraisemblablement pas fort au-dessus des autres beaucoup plus nombreux que nous ignorons maintenant. Rappelons-nous que *Britannicus* n'eut point de succès, parce qu'à l'heure de la première représentation on décapitait en Place de Grève. Delacroix fut longtemps sans commande. Flaubert eut des besoins d'argent. Et Verlaine était-il lu de son vivant ? Aussi, puisqu'il est si difficile de bien juger des œuvres contemporaines, commençons-nous, pour discerner avec plus d'aisance le goût de notre époque, par signaler les plus indubitables marques d'ancienneté que nous rencontrons dans les Jardins actuels, et que notre génération ne voit plus avec plaisir.

Tout d'abord, observons que la forme paysagère, qui supplante la forme régulière depuis le milieu du XVIII^e siècle, fut introduite d'Angleterre par des générations qui croyaient au sentiment plutôt qu'à la raison, et qui, d'autre part, rejetaient l'autorité de la tradition et ne donnaient plus grande importance à l'idée de patrie. Le moment était donc particulièrement propice pour l'adoption d'une invention étrangère.

De plus, naissaient en France, à cette époque, celles des sciences qui ont, à l'égal de la botanique, leur objet en dehors de l'homme. Le XVIII^e siècle, au contraire du précédent, qui avait eu seulement des égards pour les éléments de connaissance et d'émotion qu'il puisait en lui-même, s'engouait pour la nature qu'il voyait d'un œil frais et quasiment enfantin. Devant des nouveautés si charmantes, il pleurait de tendresse, puis s'éprenait d'une fausse simplicité rustique et se mettait à jardiner. Il réalisait dans les Jardins les caprices qui venaient de sa légèreté et qui plaisaient à sa sensibilité. Mais qui donc, parmi nous, songe d'emprunter le râteau des faneuses et le panier des vendangeurs? Du reste, nous connaissons depuis assez longtemps la nature pour n'éprouver pas le besoin d'en composer, entre les quatre murs de nos propriétés, des réductions qui soient des souvenirs de nos étonnements. Plus tard, les descriptions que des forêts d'Amérique fit Chateaubriand, incitèrent encore davantage, j'imagine, à planter les arbres sans ordonnance, à les laisser croître librement, comme à tracer des allées sinueuses ainsi que des sentiers. Aussi les romantiques estimèrent-ils que de pareils Jardins étaient de convenables retraites à leur mélancolie.

Mais sommes-nous en proie, maintenant encore, à la tristesse et au chagrin de vivre? Nous en sommes délivrés, et nous n'estimons pas que ce siècle soit un mauvais moment. Bien plus, dans la vie nous sommes avec ardeur, et notre curiosité est infinie. Toutefois, elle n'est avide ni de surprise, ni de stupéfaction. L'antithèse n'est plus une obsession. Un continuel contraste, un fréquent changement de lieu, par exemple, nous

fatiguerait aussi bien au théâtre que dans un roman. C'est pourquoi nous n'éprouvons plus aucun plaisir, dans un Jardin, à passer, coup sur coup, d'une cascade à un vallon, d'une plaine à un éboulis de rochers. En outre, la vue d'un Palmier rabougri n'éveille plus en nous l'agréable désir d'un Orient merveilleux, aux fruits extraordinaires, aux parfums capiteux. A cet exotique végétal nous trouvons le ridicule achevé qu'ont pour nous les vestiges d'une mode récemment passée, de laquelle nous n'apercevons que l'aspect désuet sans découvrir encore le côté charmant. Enfin, l'apparence réaliste du Jardin paysager est un autre motif pour que nous n'y prenions plus aucun plaisir. En effet, dans aucune œuvre d'art, nous ne souffrons maintenant la reproduction exacte de la nature qui fut l'idéal d'une précédente génération. Il s'en faut que l'exactitude soit notre premier souci; nous ne demandons plus aux artistes de nous procurer des émotions analogues à celles que nous rencontrons nous-mêmes dans la nature. Nous ne recherchons plus uniquement l'agréable impression. Voilà pourquoi nous n'avons plus d'attention, d'un côté, pour les sujets épisodiques, et, d'un autre côté, pour les recherches de technique soit littéraire, soit picturale qui tentaient seulement de raffiner la sensation. Aussi, par quoi donc peuvent nous plaire les paysagistes qui contorsionnent un bassin, qui répartissent des rochers, qui isolent des arbres, qui disposent des scènes de plantes vivaces? De leurs efforts, nous ne retenons que la vanité: elle nous est insupportable.

Puisque nous avons rasé le Jardin qu'en trompe-l'œil avait construit l'âge précédent, efforçons-nous, afin d'en aménager

à la place un autre qui soit à l'entière convenance de notre génération, de distinguer quel est son goût particulier. Aussi, en examinant les œuvres plastiques et littéraires les plus spéciales à notre époque, voyons-nous, en premier lieu, qu'elles diffèrent des précédentes par la source de l'inspiration : l'artiste n'a plus cherché d'impressions dans un milieu qui lui fût complètement extérieur, comme un pays étranger, une contrée lointaine, une classe différente de la société ; mais il s'est contenté des émotions que lui fournissait la nature la plus immédiate, comme la région qu'il habite, le Jardin où il se promène, le rucher qu'il soigne, la famille qu'il a fondée. Il résulte d'une telle origine une incontestable simplicité de sujet ou d'action, en même temps qu'une véritable ingénuité de lyrisme. De plus, reconnaissons que la sensibilité, pour n'être point émoussée par le continuel spectacle d'objets si familiers, et surtout pour rester profondément impressionnable à leurs aspects quotidiens, exige d'être constamment aiguisée par une intense vie spirituelle ; si non, elle percevrait uniquement l'extraordinaire, et sans répit rechercherait les choses nouvelles et curieuses. Ce développement, cet usage de la raison chez les plus exquis de nos artistes contemporains, tout d'abord, les apparente aux hommes du xvii^e siècle et les oblige en même temps, d'une part, de faire un choix sévère dans les émotions qui valent de nous être communiquées, et, d'autre part, d'imposer une forme volontaire à chacune des expressions de leur sensibilité.

Une telle habitude intellectuelle devrait exciter notre âge à concevoir le Jardin comme une œuvre non plus réaliste, mais

décorative, et, par conséquent, à lui donner un arrangement raisonné qui serait le développement naïf d'une émotion très simple. Aussi, laissant de côté les végétaux étrangers et surtout les exotiques, prendrions-nous exclusivement les arbres et les plantes indigènes, puis les disposerions-nous en groupements simples et volontaires. Nous planterions les arbres en ligne droite, puisque c'est elle la plus simple ligne que nous puissions imaginer, et nous imprimerions aux pelouses et aux plates-bandes des formes absolument géométriques pour qu'elles apparussent manifestement des créations de notre esprit. En outre, nous étant avisés que l'artiste ne se contente plus, dans les œuvres plastiques, de représenter les figures comme il les rencontre dans la nature, mais qu'il les contraint pour obtenir de belles lignes, nous n'hésiterons pas à tailler les arbres d'alignement et les arbustes d'isolement, à pratiquer des allées droites, puis à constituer des plateaux et des terrasses, afin de réaliser en plan et dans l'espace des lignes droites, car ce sont incontestablement les plus belles qui puissent être menées dans un Jardin, parce que ce sont les seules que, faute de surplomb, l'œil puisse contempler d'une manière intégrale. De plus, tenant compte que, si notre âge aime la chaleur du sentiment, il en veut l'exposition bien ordonnée, nous ménagerons de larges voies, nous dresserons des haies, nous établirons des différences de niveau, afin de diviser la propriété en une suite de parcelles découvertes qui faciliteront au promeneur la compréhension du plan. Au reste, une telle forme de Jardin, exempte d'artifices, de ruses, de tromperies pour les yeux, mais conçue logiquement suivant les lois

de l'esprit, ne sera-t-elle pas empreinte d'une dignité pareille à celle de l'alexandrin que nous voyons reprendre, dans la poésie, la place que le vers libre lui avait usurpée?

Autant l'alexandrin moderne diffère de celui du XVII^e siècle, autant notre Jardin régulier différera de celui de Le Nôtre. Comme la poésie contemporaine développe non plus des sentiments puisés au cœur même du poète et les plus communs à tous les hommes, mais des émotions personnelles jaillies au contact de la nature, elle revêt, par conséquent, un caractère non plus général mais individuel, et devient, non plus empreinte d'une sévère retenue, mais parée d'une vive coloration; de même, notre Jardin sera non plus un ouvrage grandiose et impersonnel, mais un arrangement intime et particulier. En outre, la coloration acquerra, dès le principe, une importance toute spéciale, non pas tant à cause du nombre des plantes qu'actuellement nous possédons, qu'à cause du besoin réel que de la couleur a pris notre génération.

En effet, notre hâte fiévreuse des affaires et notre curiosité insatiable pour toutes les choses qu'offre maintenant la vie avec une abondance incomparable, nous obligent de tout voir comme en courant. Aussi, devient-il indispensable non seulement d'attirer et de retenir l'attention du passant, mais de lui présenter tout en bloc et en raccourci. La composition d'une œuvre décorative moderne doit donc être, non plus analytique comme elle était aux siècles de loisir, mais incontestablement synthétique. Le dessin étant à la couleur ce que le mot est à l'image, voilà pourquoi l'arabesque a, de nos jours, été complètement anéantie par la tache. Nous n'avons, en effet, plus

aucune ornementation linéaire en propre, plus rien à opposer aux rinceaux, entrelacs et festons d'autrefois. Aussi, composons-nous le Jardin, non plus par pièces de terre se commandant, se pénétrant et s'enchevêtrant, mais par pièces s'équivalant et s'opposant. Toutefois, comme nous sommes tenus de limiter avec précision les pelouses et les plates-bandes, nous leur donnerons les formes les plus simples à réaliser et les plus faciles à entretenir. Nous emploierons donc le rectangle et le carré, et rejetterons décidément le cercle et l'ellipse, car le jardinier n'ayant plus, dans le cours de ses travaux, les centres de figure à sa disposition, doit, à mon avis, s'en tenir aux formes susceptibles, en tout point, d'être exécutées du dehors.

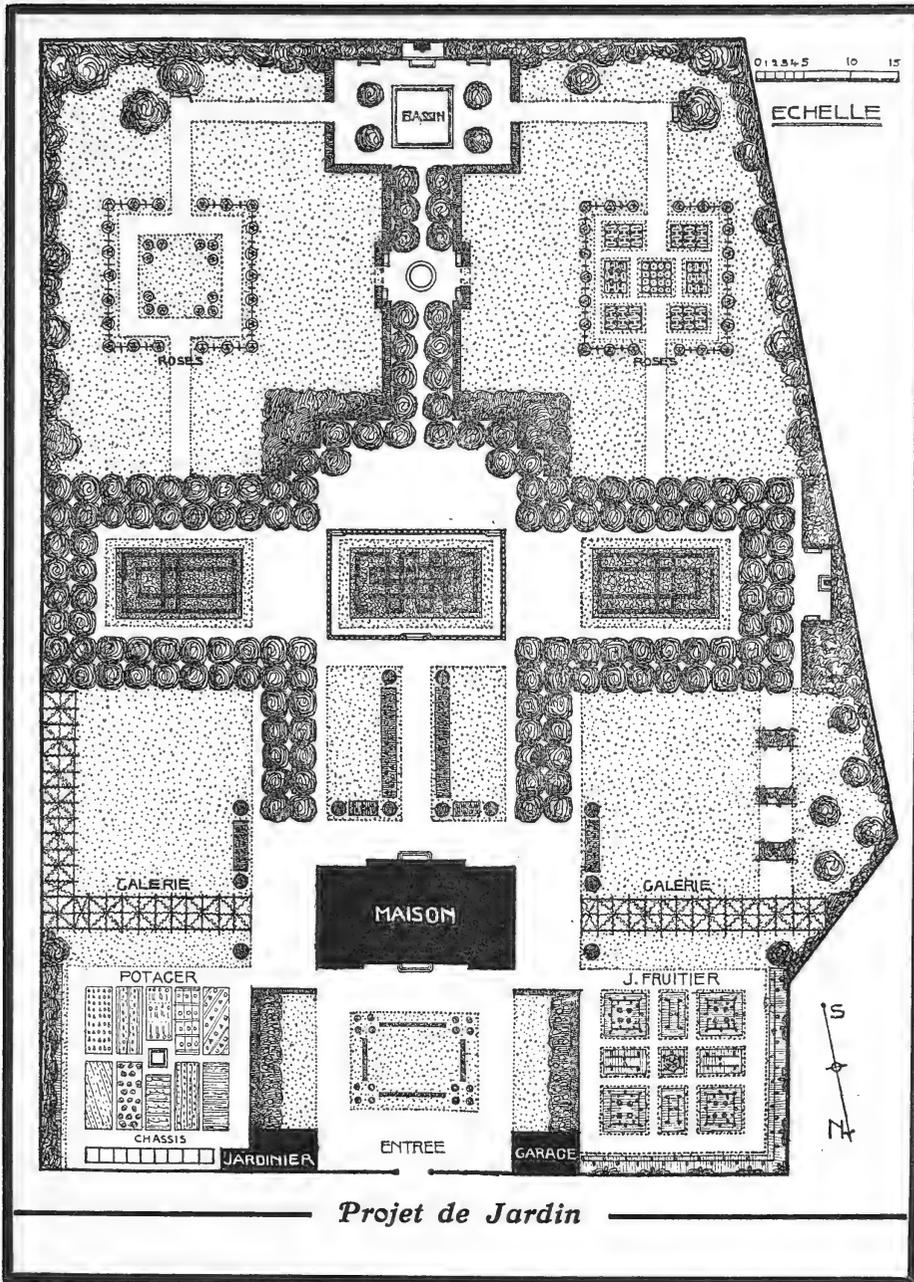
Pour ce qui est de la coloration propre des plates-bandes, nous tirerons expérience de la coiffure et du costume que porte la femme moderne. C'est pourquoi nous ne compliquerons rien et procéderons par franche juxtaposition : opposant, ici, une matière à une autre, réunissant là des tons sourds d'une même couleur par un ton vif d'une couleur différente qui réveillera brusquement l'attention. C'est, en effet, par des détails d'une telle précision et d'un tel éclat que notre Jardin sera juste analytique dans la mesure où l'exige notre temps ; car, si nous aimons la brièveté, nous tenons à la justesse de l'expression. De même, continuant nos soins, dallons-nous confortablement certaines allées, puis, lorsque nous construirons un bassin, en prélèverons-nous la bordure dans une belle matière.

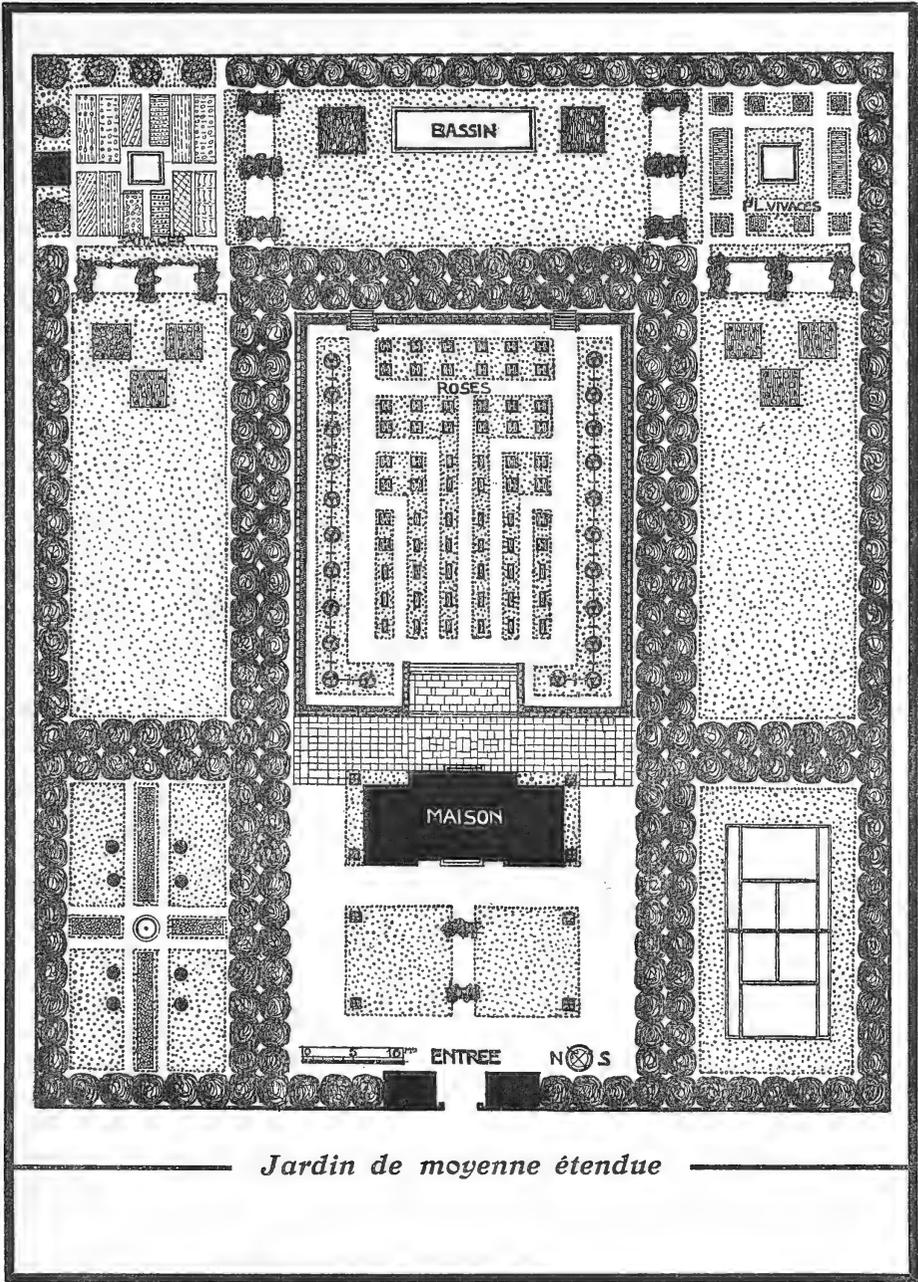
Enfin, dans un tel Jardin, nous n'omettrons pas de faire aux sports la place qu'ils ont dans la vie moderne. Nous ne

dissimulerons donc pas un tennis, mais nous le montrerons aux promeneurs, et le "court" soigneusement marqué de blanc sur le Gazon vert, le treillage et les poteaux volontairement disposés, le kiosque confortablement aménagé, contribueront encore, j'imagine, à différencier notre Jardin régulier d'une œuvre de Le Nôtre.

Il est indispensable, en effet, que l'on y trouve la marque d'un autre âge; mais je suis sans crainte à cet endroit, car l'aménagement que je propose est trop exempt de complications pour ne pas laisser transparaître la nouveauté qu'il contient, et si, par ailleurs, il ne provoque aucun étonnement, ce sera la meilleure preuve qu'il est conforme à la tradition nationale. C'est là, d'autre part, un point d'importance, car notre génération, par réaction, peut-être, à une basse démagogie, s'éprend de la beauté de la France, n'a plus même de sympathie pour les éléments étrangers du romantisme, et semble désireuse d'ajouter, selon le génie de la race, quelque lustre nouveau à la splendeur française.

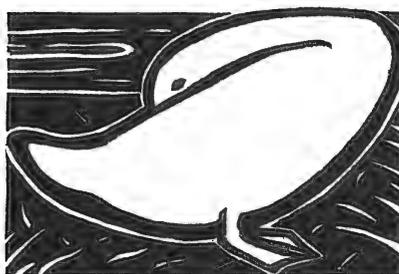






Jardin de moyenne étendue

RÉGULARITÉ





Le désir de grande simplicité, de rapide compréhension, d'incontestable style, ou, brièvement, le besoin d'ordre, que je relevais naguère parmi notre génération, nous fait donc songer, pour un Jardin, non plus à la forme paysagère, mais à la forme régulière. Outre ces raisons momentanées, il en est d'immuables pourquoi un Jardin doit être soumis à la régularité; afin que toute hésitation soit levée, il importe de les signaler aussi, et de dire, en même temps, quelles en sont les conséquences pour l'aménagement d'une propriété.

Je tiens d'abord que la simplicité, recherchée de notre génération, n'est point sécheresse d'imagination, mais judicieuse sobriété dans les moyens de produire promptement une émotion. Il est, d'ailleurs, à retenir que plus une impression est rapide, plus elle est forte et décisive. Aussi, établirons-nous un tracé tel que le regard puisse aisément le parcourir et facilement comprendre l'intention décorative.

D'autre part, la ligne étant ce que notre imagination nous représente de plus simple, exclusivement nous l'emploierons pour composer une ornementation abstraite, et jamais nous ne figurerons d'initiales, d'armoiries et de papillons. Mais encore, une ligne peut-elle être droite ou courbe? Droite, elle est calme, comme la mer apaisée ou comme l'horizon d'une

plaine. Elle convient donc particulièrement en décoration. Aussi l'emploierons-nous de préférence à la ligne courbe, et nous éviterons les rinceaux, les arabesques, les volutes, les fleurons et les cartouches.

De plus, la terre étant la plus humble de toutes les matières, nous la découperons de la manière la plus simple, et nous ne la cisellerons pas avec soin, comme nous ferions d'une substance précieuse, l'or ou l'argent, par exemple; d'autre part, les instruments de jardinage étant la bêche et le cordeau, nous tracerons seulement des contours rectilignes qui se rencontreront à angle droit, ne requerrant ainsi d'un jardinier qu'une compétence professionnelle et en nulle occasion celle d'un orfèvre ou d'un dessinateur.

Les contours géométriques présentent, en outre, l'avantage de composer le Jardin à la façon de la Demeure qu'il entoure et dont il continue les appartements: c'est par des lignes droites, en effet, que l'architecte a délimité son plan, et c'est la forme du rectangle ou du carré qu'il a fixée pour chacune de ses pièces.

D'autre part, il n'a point cherché à imiter la nature, à donner à sa construction l'apparence extérieure d'une de ces cavernes qui furent l'abri des premiers hommes. Mais, il a choisi ses matériaux et les a groupés d'une manière spéciale pour leur faire exprimer certains sentiments et certaines idées. Il a donc à la matière imprimé sa pensée. Pareillement, le Jardin doit porter les traces d'une noble domination. Aussi, pour un nouveau motif, imposerons-nous, au tracé, ces contours géométriques qu'en aucun lieu ne nous montre la réalité, et

qui sont les créations de notre esprit. De même, dans un but de style manifeste, nous considérerons les végétaux sous leur aspect typique. Ainsi, le plus souvent, nous envisagerons les Tilleuls et les Marronniers comme des masses possédant certaines qualités, et nous les juxtaposerons pour former un berceau. Un Géranium encore ne sera pour nous qu'une couleur particulièrement vibrante dont nous nous servirons pour la joie des yeux. Enfin, avec l'eau, nous ne simulerons pas les petits méandres d'un ruisseau capricieux. Nous la soumettrons, et noblement nous la ferons se répandre en bassins, en fontaines, en canaux et en miroirs.

N'est-il pas logique, en effet, que la volonté, qui, d'une part, agence la construction, qui choisit et qui assemble les matériaux, qui répartit les vides et les pleins, qui, d'autre part, dans la Demeure, place les sièges et les meubles, qui dispose les tableaux et les bibelots mêmes, continue son action et laisse son empreinte sur le Jardin, qui est un appartement pour la vie au grand air? C'est, à mon avis, commettre une méprise que d'entourer la Maison d'un paysage qu'on essaie de faire croire naturel; c'est vouloir persuader qu'à la hâte, l'habitation a été édiflée, comme est dressée une tente par des voyageurs: pour les abriter momentanément dans un lieu, qui ne leur appartient pas. Une Maison n'est-elle pas, au contraire, le résultat d'une longue prévoyance et de calculs et de réflexions multiples? Enfin, par la raison qu'elle abrite des hommes, et qui souffrent ou qui se réjouissent, elle constitue l'intérêt principal d'une propriété, et mérite, alors, d'être soigneusement mise en valeur.

En traçant, autour de la Demeure, un Jardin régulier, on répond encore à un besoin d'ordre, qui en l'homme est inné. Chaque esprit, en effet, veut comprendre les phénomènes naturels qu'il est à même de remarquer, et les causes plus ou moins irréductibles auxquelles il les ramène et dont il se satisfait, fixent les différences individuelles. Chacun fait des observations, établit des classifications, formule des explications, avance des hypothèses. L'activité de l'esprit consiste donc à mettre un ordre réel ou supposé parmi les phénomènes que, d'une manière incohérente, nous montre la nature. Et l'homme qui, dès le seuil de sa Maison, ordonne les végétaux que lui offre la nature, continue d'agir selon une forme de son intelligence.

Cet ordre, qui est la marque distinctive de la raison, se manifestera par la proportion, par la symétrie et par l'unité. Nous aimons, en effet, non point à reconnaître un effort mathématique, mais à éprouver le sentiment d'une commune mesure entre les diverses parties d'un tout, à retrouver un convenable rapport entre la superficie de la propriété, le volume de la Maison, la hauteur des arbres, l'étendue des pelouses, les dimensions des plates-bandes, et la largeur des allées et des bordures de Gazon. Grâce à cette même unité, en tous lieux retrouvée, une œuvre ne semble point le résultat du hasard, surtout si, dans les parties composantes, nous avons tenu compte encore des exigences de la symétrie.

Elle est la correspondance des parties droites avec les gauches. Elle existe en nous-mêmes, et c'est peut-être pourquoi nous voulons la percevoir, dès en sortant de notre Maison.

Quand elle fait défaut, nous ressentons le malaise spécial que nous éprouvons habituellement devant un manque d'équilibre. Sans aller, néanmoins, jusqu'à donner à chaque partie du Jardin l'apparence d'être doublée par un miroir, il faut qu'en tous lieux une équivalence soit manifeste; que, par exemple, la masse des plantations de droite soit, à gauche, en plusieurs fragments dispensée; qu'ailleurs, plusieurs vides soient contrebalancés par un plein. C'est, ici, l'endroit où s'exercera la fantaisie; elle n'est point cette ingéniosité qui commet les pires extravagances, et qui, dans les moindres corbeilles des Parcs les plus rétrécis, découpe des festons et dessine des astragales. Mais, elle est cette forme de l'imagination qui, sur un thème donné par la raison, brode des variations. Jamais, elle ne doit s'écarter de la logique, pas plus que le bateleur, malgré son désir d'exécuter les plus beaux tours, ne doit s'éloigner de sa corde à danser.

Quant à l'unité, elle semble d'abord le fruit d'une volonté unique, constante et invariable, qui, lors du tracé et de la décoration du Jardin, a, sans défaillance, observé le même principe. Grâce à elle, une propriété se présente, non comme une réunion de parcelles isolément aménagées, mais comme l'œuvre simultanée d'une seule personne. Si donc, dans un Jardin, la forme rectiligne est généralement adoptée, la Roseraie, par exemple, doit être également rectiligne. Pareillement, un même massif doit exclusivement contenir des arbustes d'une seule espèce, pour ne pas sembler le résultat de germinations fortuites.

L'unité consiste encore dans la rigoureuse subordination

entre les différentes parties d'une composition, et dans la manière de les présenter comme la conséquence les unes des autres. Aussi importe-t-il de discerner l'intérêt principal, et d'employer les détails, non pas à l'atténuer, mais à le mettre en valeur. Aucun d'eux ne doit être superflu, tous doivent être indispensables, et les plus secondaires serviront à exalter une couleur, à faire remarquer une ligne, à opposer une matière à une autre. Ailleurs, le mouvement des plantations, le tracé du Parterre, le coloris des plates-bandes devront concentrer l'attention, la diriger et la fixer sur une statue, sur une fontaine, ou, plus simplement, sur une pelouse douce et moelleuse.

En dernier lieu, faisons remarquer que l'ordre est un élément essentiel de cette clarté, qui distingue si avantageusement le génie français. Aussi, importe-t-il de n'y pas renoncer; mais, ayant décidément repoussé les conceptions étrangères, qui lui sont opposées, faut-il le réaliser et l'exagérer même au point d'en faire une originalité nationale.

Ayant ainsi, dans la propriété, distribué toutes choses suivant une ordonnance constante et manifeste, nous nous trouverons fort éloignés de la réalité; nous nous serons efforcés d'atteindre l'idéal, en traçant un Jardin où fleurisse le bonheur et où s'épanouisse la sérénité.

Pour exprimer de tels sentiments, nous nous appliquerons à faire dominer les lignes grandes et continues; car, il est incontestable que les dimensions importantes impressionnent toujours favorablement. Il ne s'agit point, ici, d'étonner le visiteur, ni de tromper son regard par de fausses perspectives.

Nous nous efforcerons de réaliser cette apparence majestueuse, qui en impose à l'homme, qui exalte ses sentiments, et qui élève son esprit au-dessus de la mesure habituelle. Certes, dans toutes les propriétés, il n'est pas possible d'observer rigoureusement de vastes dimensions, mais on peut, d'une part, présenter dans son intégralité, le motif intéressant, et non, par exemple, le masquer par d'inutiles plantations; d'autre part, on peut, dans la disposition du plan, éviter le morcellement. La division du terrain offrirait au spectateur des points de comparaison, et l'engagerait naturellement à mesurer les surfaces isolées; et toute impression, qui se laisse goûter et analyser, n'est que médiocre. Au contraire, si l'étendue reste entière, si elle ne peut être embrassée du regard, que d'un seul coup d'œil, elle paraît immense, étonne l'esprit, et lui empêche la liberté de son jugement. En outre, la fragmentation n'éveillerait que des sentiments vils et mesquins, tels que l'avarice et la cupidité, ou suggérerait encore la pensée de quelque petit esprit se plaisant à cotoyer les faits menus, et incapable de se hausser à une idée générale.

Il est à remarquer, encore, que des surfaces grandes, mais surchargées d'ornements, semblent petites.

Cette conception ordonnée d'un Jardin, je l'appliquerais à toute propriété ne dépassant pas deux hectares. Car, à mon avis, si l'on prélève sur cette superficie, déjà partiellement bâtie, de quoi établir un Potager et un Verger, il ne reste plus, alors, une étendue assez considérable, pour tracer un Parc de nobles dimensions. Au delà de deux hectares, si le terrain n'est pas

suffisamment boisé, lors de la prise de possession, j'augmenterais encore l'importance du Jardin. Il peut, en effet, pour un temps, se suffire d'arbres moyennement développés, tels qu'on s'en procure dans les pépinières, puisqu'ici l'intérêt principal est constitué par des plantations régulièrement groupées et taillées. Mais, il n'en est pas de même du Parc, qui tire sa beauté de sujets, soit isolés à cause de leur splendeur individuelle, soit réunis pour composer un paysage touchant. Aussi, faut-il y procéder par conservation d'abord, puis par abatage, enfin par addition dans les seuls cas indispensables. La végétation est, en effet, de croissance fort lente, surtout lorsque nous en attendons des masses, des cimes et des ombrages. Mais, en nulle occasion, je ne manquerais d'établir un Jardin immédiatement autour de la Maison; au delà seulement, je constituerais un Parc. On irait ainsi par transitions douces jusqu'à la nature.

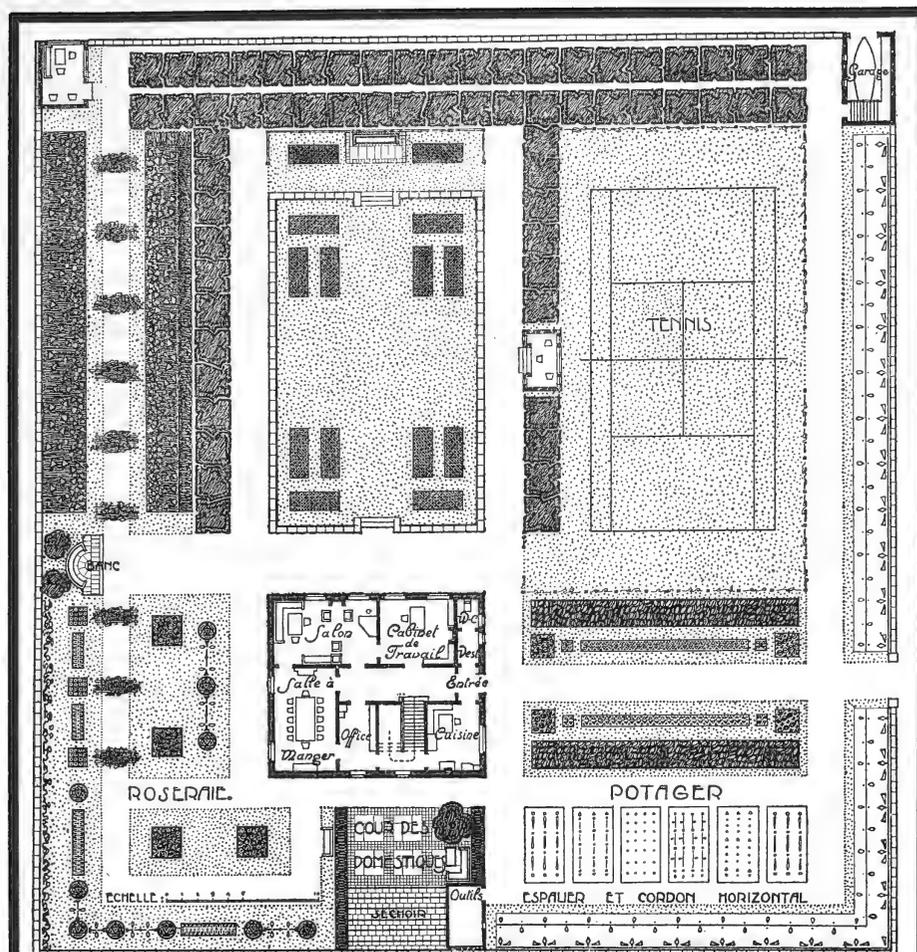
A proximité de la Demeure, je distribuerais les témoins de la sagesse humaine, ceux d'abord où elle se propose, non le plaisir, mais le profit: le Potager opulent par ses carrés de légumes, par ses cloches et par ses châssis, puis le Verger aux arbres assujettis à des formes extraordinaires pour produire des fruits en abondance. Ensuite, seraient réparties les fragiles plantes d'hivernage, que des soins assidus élaborent uniquement pour la délectation du regard. Puis, du même style que la construction voisine, j'établirais des bancs de pierre et des miroirs d'eau, où l'on se voit la tête en bas. Au delà, seraient plantés les végétaux rustiques, auxquels l'homme imprime sa volonté: les Ifs et les Buis impitoyable-

ment rognés. On verrait, aussi, de longues et droites allées, plantées d'arbres taillés, qui sembleraient porter aux confins de la propriété l'ordre, la mesure et la discipline. Librement, alors, croîtraient les arbustes sélectionnés à cause de leur port retombant ou érigé, à cause de l'agrément de leurs feuilles ou de leurs fleurs, et que des soins continuels ont affinés, comme il arrive à ces petits chiens, que nous admettons dans notre société, tandis que nous laissons à l'écart les dogues et les mâtins. Enfin, viendraient les plantes vivaces, les grandes pelouses et les arbres des forêts.

Ayant ainsi formé un ensemble agencé de parties indispensables, et doué, par conséquent, d'une cohésion complète, nous aurons la joie d'avoir réalisé une harmonie.

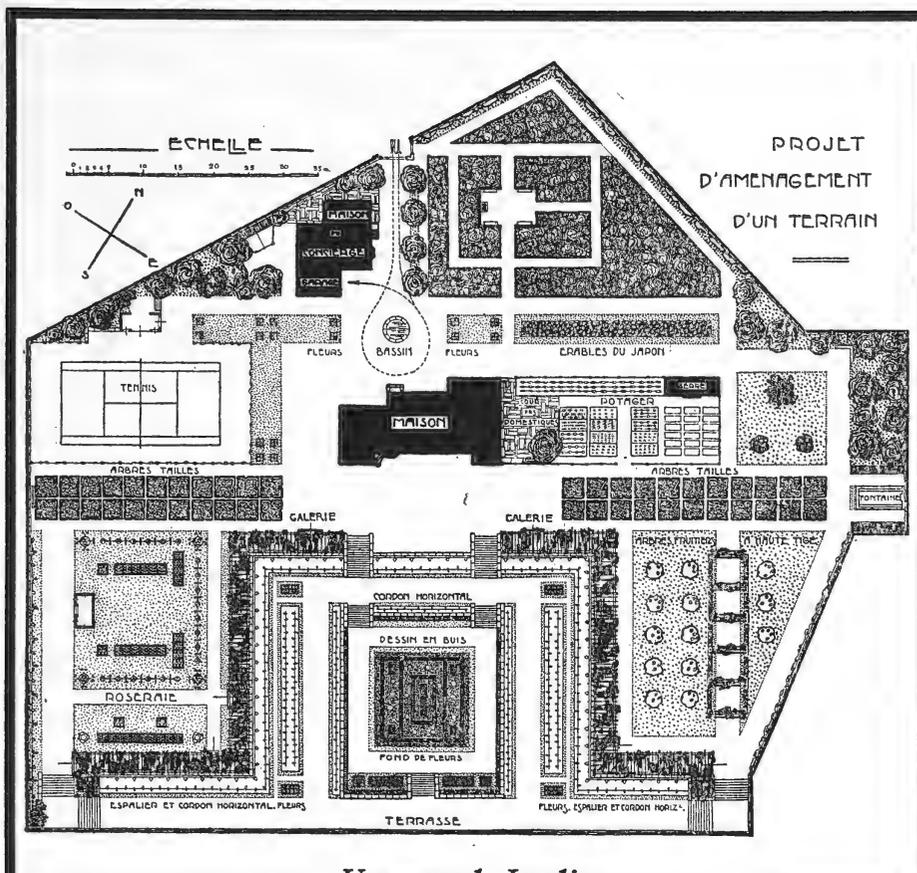
En somme, il faut aménager, autour de la Maison, un Jardin régulier. Si la propriété est petite, elle y gagnera cette qualité, qui résulte d'un plan simple, précis, exempt de caprices et de mièvreries. Si, au contraire, elle est vaste, l'habitation, qui sera de la sorte encadrée d'un tracé architectural, ne semblera pas un accident fortuit au milieu de la nature. Mais, elle sera, comme il convient, rattachée, soit à la campagne environnante, soit au Parc, si l'étendue du domaine permet d'en établir un de nobles dimensions.





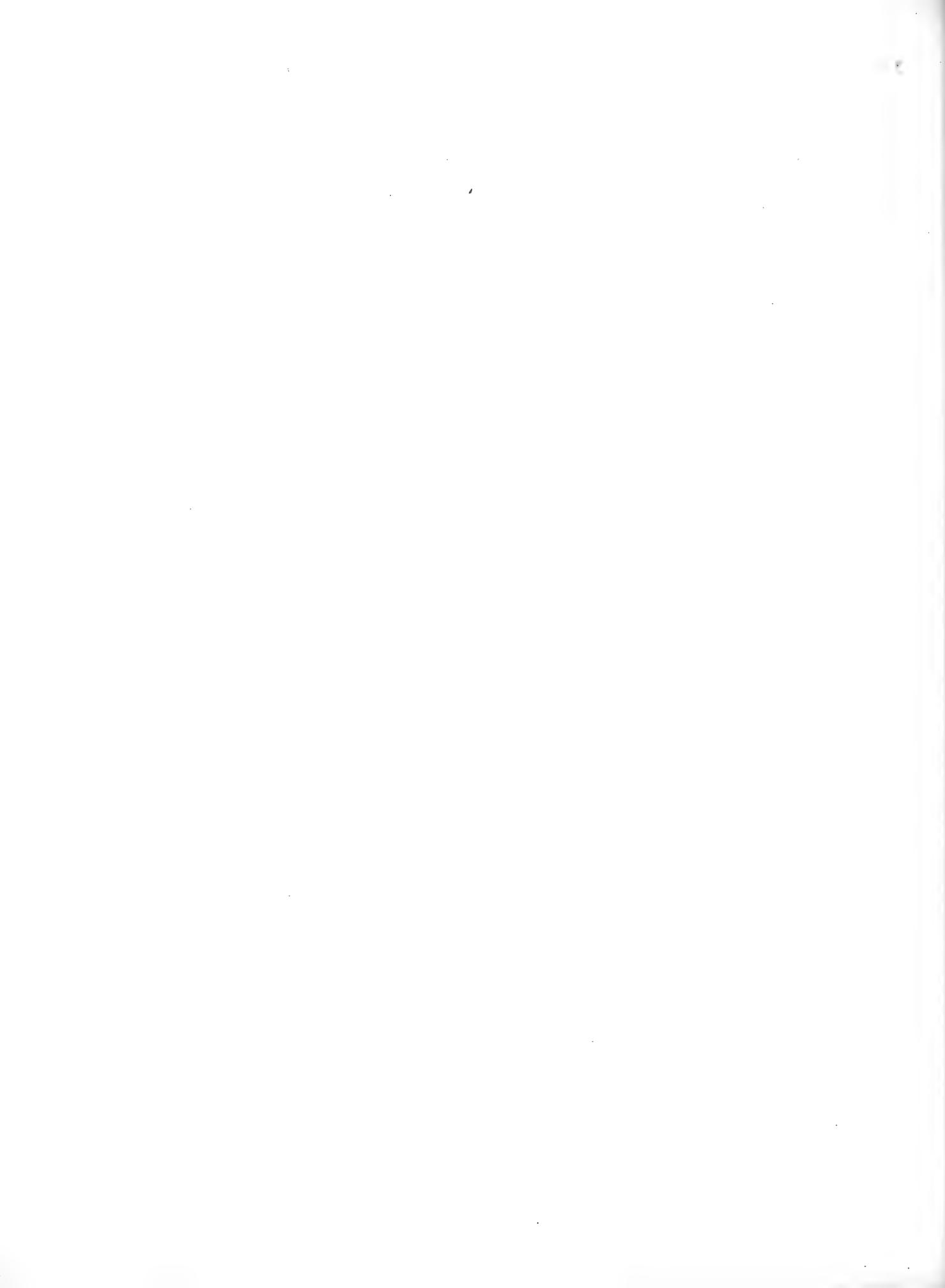
Petit Jardin au bord d'une rivière

Une allée passant entre deux haies d'arbustes à feuillage persistant conduit à la Maison. En contre-bas, devant la façade principale, s'étend une pelouse fleurie qui est à la fois axée sur la Maison et sur le kiosque du tennis, composant ainsi une vue à ces deux endroits.

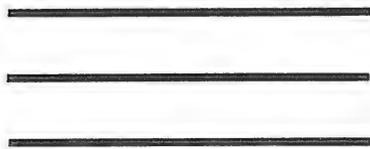


Un grand Jardin

L'aménagement de ce terrain accidenté, dominant une belle vue, consiste dans la disposition de terrasses bien orientées et l'ornementation des parties basses a pour but de conduire vers la vue le regard du spectateur. Les murs de soutènement sont mis à profit et reçoivent des espaliers. Des cordons horizontaux constituent une balustrade autour du parterre en creux.



CARACTÈRE





L'ordre, l'harmonie et la simplicité sont assurément des qualités indispensables, mais point encore suffisantes. A votre Jardin fait encore défaut une marque distinctive, qui le différencie d'un autre situé ici ou là, et appartenant à telle ou telle personne. Autrement, une propriété doit posséder un caractère local et un caractère individuel.

Pour comprendre l'importance de cette affirmation, comparez l'intérêt que vous offrent, en voyage, les constructions neuves et les anciennes. Les premières, qui sont banales, se ressemblent toutes, non seulement par la prétention que trop souvent elles traduisent, mais encore par le mode d'expression qui a été choisi. Rarement on leur trouve une saveur de terroir. L'architecte ne s'est enquis ni du climat, ni des ressources, ni de la configuration de la région. Il a fait ici cette même combinaison déplaisante de pierres, de meulières, de

briques et de carreaux de faïence que cent lieues plus loin, il eût faite aussi mal à propos.

Au contraire, considérez les vieilles bâtisses qui subsistent encore. Vous les reconnaîtrez sans peine, non seulement à leur vétusté délabrée, mais encore au plaisir que vous aurez à les distinguer. Par la hauteur de l'étage, elles vous apprennent où sont les salles de réception et les appartements privés. Les fenêtres, par leurs dimensions, vous disent si elles éclairent un escalier, une galerie, un salon ou une chambre à coucher ; si elles sont pareilles, elles vous font savoir, par leur intervalle, l'importance du meuble qui les sépare. Bref, vous recevez un sensible plaisir d'être, dès l'abord, informé de la vie des habitants par une voie simple, discrète et fidèle.

En outre, remarquez que ces vieilles Demeures furent bonnement construites avec les matériaux que l'on pouvait, au meilleur compte, se procurer dans le pays ; de plus, elles ont une forme exigée par des besoins locaux, et la toiture a une pente imposée par le climat. Elles vous font donc savoir quels soins, dans cette région, les hôtes ont été tenus de prendre pour s'assurer une habitation confortable. C'est aussi pourquoi elles offrent une silhouette et une couleur que n'ont pas les Maisons de quelques kilomètres plus éloignées. En suivant donc des indications naturelles, le constructeur d'antan a réalisé une œuvre, qui ne déparait pas le pays, qui était commode aux habitants, et qui, dans la suite, réjouit le regard des voyageurs. Voilà, certes, des qualités qu'il faudrait transposer lorsqu'on trace un Jardin.

Aussi, lorsque d'un point de la propriété, il sera possible

de contempler une vue digne d'attention, dirigerez-vous vers cet endroit les allées principales. S'il est constant que le pays est balayé par des vents violents, assignerez-vous aux promenades une direction perpendiculairement opposée, et les abrierez-vous par des palissades et par des massifs à feuillage persistant.

De même, devez-vous tenir en considération la forme de la contrée. La région est-elle escarpée ou montagneuse ? au lieu de chemins obliques qui n'offrent que des pentes fatigantes à gravir, et qui sont ravinés et endommagés par l'eau des pluies, établissez des terrasses successives. Quant aux escaliers qui les relieront, vous les ferez se prolonger l'un l'autre, afin que la hauteur totale soit franchie plus rapidement, puis, par les paliers qui les couperont, vous constituerez des promenades, longues et agréables. De plus, par les marches, par les balustrades, par la pierre, en somme, vous conférerez quelque style au Jardin. En outre, au spectacle de la nature, qui est toujours majestueux, vous aurez opposé non point des mièvreries paysagères, mais une œuvre forte, mâle et témoignant d'une noble domination.

D'autre part, comme il importe que cette déclive propriété rende une impression de sécurité et de stabilité, imposez aux pièces de terre, gazonnées ou fleuries, des proportions calmes et même trapues ; puis reliez-les étroitement entre elles, aussi bien par l'ornementation que par le tracé, vous attachant avec soin à empreindre votre Jardin d'une cohésion manifeste. Quant aux arbres et aux arbustes que vous planterez

isolés sur les pelouses, taillez-les en boule ou choisissez-les d'un port retombant et d'un feuillage serré, abondant et noir, afin que leurs masses compactes semblent les têtes rondes de clous gigantesques fixant inébranlablement au sol vos terrasses superposées. Néanmoins, au bord abrupt d'un plateau, dressez à son avantage un arbre élancé qui, par son port vertical, accentuera la pente naturelle du terrain, et fera remarquer l'horizontalité de vos terrasses. Enfin, si vous établissez une longue galerie de treillage sur une des terrasses, palissez-y des Glycines aux branches lisses et flexueuses comme des cordages; par leurs mouvements sinueux et nonchalants, elles rappelleront les amarres débordant des navires, et votre fragile construction, semblant de la sorte arrimée, viendra renforcer l'impression de sûreté que vous vous efforciez de susciter.

Au contraire, s'il vous faut, dans une plaine continue, installer un Jardin, n'élevez pas à grands frais des escaliers et des terrasses, qui n'auraient d'autre résultat que d'amener le visiteur à constater non seulement l'absence de vue, mais encore l'ennuyeuse platitude de la région. Vous pouvez creuser des Parterres, de quelques marches en contre-bas, pour faire diversion avec l'exacte horizontalité d'alentour; mais il sera mieux, assurément, d'exagérer jusqu'au style le caractère monotone du pays, et de profiter du sol égal pour planter d'arbres élevés des avenues, qui, par leur longueur et par leur rectitude, exprimeront un sentiment de continuité, de grandeur et d'infini. Pour ce qui est de la direction à leur donner, vous vous rappellerez en cette

occasion l'expédient de génie dont à Versailles usa Le Nôtre. Lorsque, devant le Château, la cour était réunie sur le Parterre d'eau, elle regardait, au déclin du jour, plus loin que le Bassin et que le Parterre de Latone, au bout du Tapis vert, au delà du Bassin d'Apollon, au-dessus du grand Canal et voyait là se coucher le soleil tout rayonnant de gloire. Certes, en pays plat, vous pourrez vous souvenir, avec quelque profit, de cet illustre exemple.

Pour ce qui concerne l'agencement à donner alors aux pièces composant les Parterres, vous vous rappellerez que la fragmentation suggère, à coup sûr, une impression de mobilité sautillante. Des plates-bandes, nombreuses et petites, constitueront donc une agréable diversion au milieu du calme environnant. De plus, dans les dessins en Buis qu'il vous sera loisible d'établir, introduisez des lignes courtes et brisées, pour donner à la composition un mouvement suffisant bien que contenu; car une ornementation doit être calme afin de ne pas lasser : la nature se chargeant, d'ailleurs, d'y apporter quelque vivacité par les fleurs, par leurs formes et par leurs couleurs. De même, pour satisfaire à un besoin de variété, taillerez-vous en cône effilé les arbres et les arbustes destinés à être isolés, ou les choisirez-vous d'un port élancé et d'un feuillage léger, clair et trémulant. Plantez aussi un arbre à branches retombantes et à développement horizontal, et regardez-le comme un contraste avec les plantations d'alentour : sa forme massive fera paraître les autres plus vives et plus aiguës, et, par conséquent, augmentera le mouvement qu'il fallait imprimer à cette propriété dépourvue d'accidents.

En outre, pour accroître le caractère régional de la propriété, la planterez-vous d'arbres et d'arbustes du pays. Certes, je sais qu'on embellit les Jardins aussi bien par importation que par croisement et par sélection. Mais, comme un Jardin d'agrément n'est pas un Jardin botanique, et que, par conséquent, l'échantillon et l'objet d'étude ou de curiosité n'y ont aucune place, écarterez toute plante qui serait dépourvue d'intérêt, ou qui atteindrait chez vous un moindre développement que dans son milieu naturel. N'encombrez pas votre propriété de végétaux s'étiolant, languissant et dépérissant. N'ayez donc pas de plantes alpestres, n'ayez surtout pas de plantes exotiques, afin de n'avoir pas, en la mauvaise saison, à les abriter dans des serres. Ce serait là, non seulement une dépense inutilement considérable, mais encore un effort produit en pure perte ; car ces plantes délicates, si elles sont assurément d'un bel effet dans le sol aride de leur pays d'origine, pour lequel elles sont adaptées et dont elles possèdent et rehaussent le caractère, sont ailleurs vilaines et déplacées. Sous le climat de Paris, elles semblent, pour la plupart, en zinc, et privées de vie. Vous écarterez donc, par exemple, le Cycas, le Ficus et le Philodendron, de même l'Aloès et l'Agave, toujours mutilés et couverts de cicatrices, l'Areca, le Chamærops, le Kentia, le Latania, le Phœnix, au feuillage trop découpé pour notre atmosphère peu lumineuse, le Musa, que le moindre vent transforme en oripeau, et le Dracœna qui semble un appareil de ramonage.

Ces plantes, je le reconnais, sont l'orgueil même des

jardiniers. Leur point de vue, il est vrai, est très spécial. Ils voient, le plus souvent, dans un Jardin l'occasion de manifester plutôt leur compétence professionnelle que leur sagacité de décorateur. Aussi, pour ces végétaux, ont-ils une dilection particulière. Sur les pelouses, ils les placent en vedette, et les isolent même avec la fierté d'une mère qui, plusieurs fois de la mort, a sauvé son enfant.

Mais d'autorité, parmi les végétaux dont il a le choix, le propriétaire retiendra, accessoirement, les plantes étrangères se cultivant aisément et se développant complètement sous notre climat, et principalement, les plantes indigènes qui, dans le pays, poussent en perfection. Si les Chênes ou les Platanes, par exemple, y deviennent gigantesques, il en faut profiter pour établir de belles promenades, comme à Carcassonne, on a fait avec les Platanes. De plus, si la région offre une végétation particulière, gardez-vous de ne point tirer de cette chance heureuse tout le parti possible; car, de la seule présence de cette flore locale, le Jardin acquerra un style incontestable. Aussi, dans certain endroit de Bretagne, vous emploierez les Camélias et les Hortensias bleus; dans le Sud-Ouest, vous planterez des Magnolias et des Lauriers-Roses, et, sur la Riviera, vous prodiguerez les plantes mêmes que je condamnais sous le climat de Paris.

D'autre part, ce Jardin que nous tentons de rendre intéressant par un aspect régional, doit évidemment différer de ceux qui l'avoisinent et qui se trouvent, ou sur la même montagne, ou dans la même plaine. Si donc nous parvenons

à lui donner une apparence propre, nous le parerons à coup sûr d'un nouvel agrément.

Or, pas plus que l'eau n'a par elle-même de couleur, un objet inanimé n'a par lui-même de caractère; aussi faut-il lui faire exprimer celui de son possesseur pour lui imposer une marque distinctive. C'est donc par le soin et par l'attention que l'on mettra à satisfaire les goûts, les habitudes et les besoins d'un propriétaire que l'on évitera la banalité et que l'on réalisera un Jardin ayant un caractère. En serait-il dépourvu qu'il ne vaudrait guère mieux qu'un homme qui n'en a point. C'est donc dans la particularité même que résidera l'intérêt, et, tout comme la bibliothèque et les livres, la propriété doit, par son aménagement et par ses plantations, exprimer la manière de sentir, de penser et de vivre de celui qui la possède. Dis-moi ce que tu plantes, pourrait-on avancer, et je te dirai qui tu es.

En effet, si vous remarquez que les abords de la Demeure sont dallés, que le tracé est vigoureusement indiqué par des pelouses et par de larges bordures de Gazon, que la symétrie est assurée par des Conifères, par des Buis, des Fusains, des Houx, des Lauriers et des Osmanthes, que les massifs et les palissades sont formés principalement de plantes à feuillage persistant (Aucuba, Bambou, Chêne vert, Chalef, Troène), si, de plus, vous voyez des arbustes dont les fruits restent aux branches en hiver (Epine-Vinette, Buisson ardent, Cotoneaster, Ruscus, Skimmia), vous pouvez penser que le propriétaire ne délaisse pas sa campagne en la mauvaise saison. En douteriez-vous encore, que votre supposition

deviendrait certitude, en trouvant abondamment palissés les uns à côté des autres des Jasmins nudiflores, et, groupés en massifs, des Calicanthus précoces, qui donnent des fleurs dès le mois de février. Au printemps, il est encore là, assurerez-vous par les plantes à feuillage persistant et à belle floraison (Andromède, Kalmia, Mahonia, Rhododendron). Il est sensible à la joie du renouveau, constaterez-vous, en voyant les arbustes à feuillage caduc, mais florissant au début du printemps (Arbre de Judée, Azalée, Cerisier, Pommier et Prunier d'Ornement, Cytise, Epine, Forsythia, Lilas, Magnolia, Seringa, Spirée).

Si, au contraire, le maître de céans ne passe à la campagne que les mois d'été, son Jardin sera fourni seulement d'arbustes, les uns à floraison tardive (Buddleia, Cassia, Ceanothus, Hibiscus, certaines Spirées), les autres à feuillage intéressant (Bouleau pourpre, Erable Negundo, Hêtre pourpre, Noisetier pourpre).

S'agit-il, d'autre part, d'un Jardin entourant une Villa située au bord de la Méditerranée, et seulement habitée en hiver? On y aura réuni des végétaux à feuillage persistant, et les seuls à feuilles caduques seront à floraison hivernale et précocement printanière, afin de satisfaire les hôtes qui viennent chercher en même temps l'illusion de l'été et du printemps.

Vous connaîtrez encore, que le maître est d'humeur expansive, si par tout le Jardin, votre vue s'étend facilement, point arrêtée par quelque obstacle et amusée par des jeux d'eaux bruyantes et jaillissantes.

Au contraire, si vous rencontrez des retraites, des coins de rêverie, des promenades closes où l'horizon est borné et d'où la distraction est écartée, si vous entendez doucement bruire des fontaines, si, au milieu des Parterres, miroitent au soleil des bassins tranquilles et peuplés de poissons familiers, sans nul doute, le propriétaire est d'un caractère paisible et d'un esprit contemplatif.

S'il est un homme de sports, tout près de la Maison, vous verrez pour le croquet et pour le tennis des emplacements judicieusement choisis, ingénieusement installés et soigneusement entretenus.

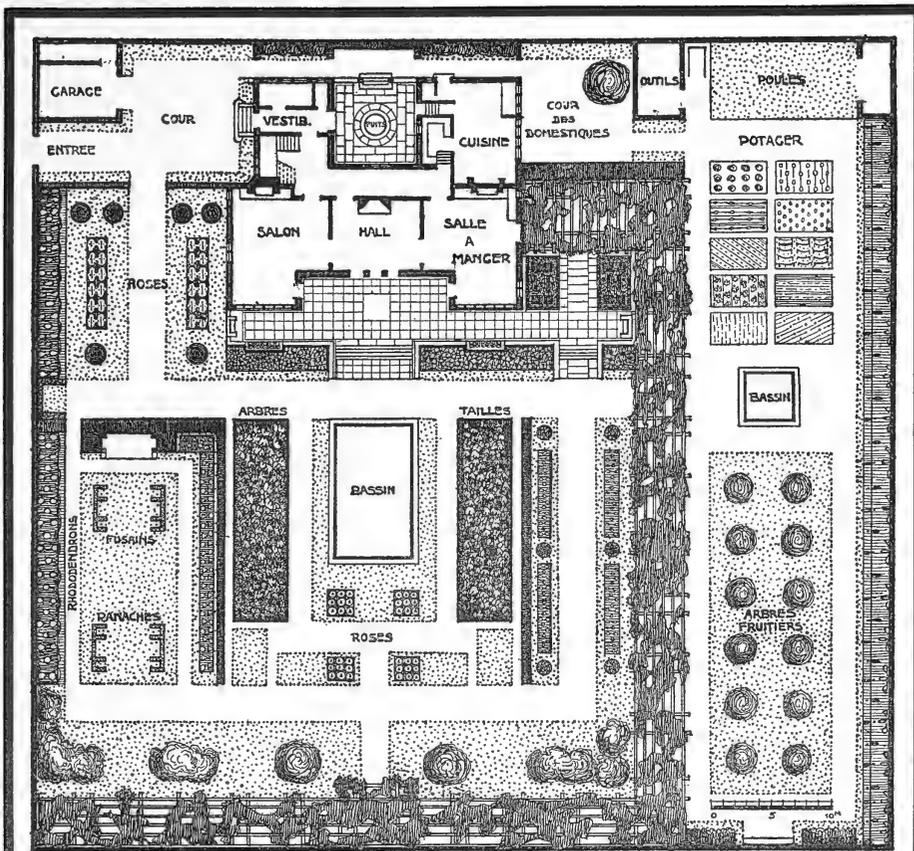
Enfin, si toute chose est disposée avec minutie et avec quelque emphase, sans confort et sans marque d'usage, le maître est à coup sûr un gourmé.

S'il est vrai que vous devez, avec soin, vous occuper de donner au Jardin un caractère individuel en le rendant convenable à l'humeur de son maître, si vous devez le pourvoir de détails agréables et confortables, vous devez en retour vous contenter de ceux-là seulement que fournit et qu'exige la nécessité. Certes, le détail doit être suffisant pour assurer les aises, mais il ne doit pas être abondant, parce que, ne répondant plus uniquement à des besoins, mais supposant des caprices, il serait une superfétation, prendrait une apparence d'amusement, et nuirait à l'ordonnance de la propriété. Aussi, le propriétaire doit-il ne rien souffrir qui ne soit à propos; car il importe que le détail soit à l'ensemble soumis et accordé. Au lieu donc de vous ingénieur à combiner un Jardin muni sans raison d'un bassin, d'un

kiosque, d'une pergola, employez tous vos efforts à établir un Jardin qui soit d'une parfaite commodité en même temps que d'une logique rigoureuse ; car l'esprit qui doit paraître en toute chose est, non point celui de vanité et d'enfantillage, mais celui de modération et de simplicité, et un Jardin doit être un lieu charmant aussi bien par son aménité et par sa sérénité que par sa dignité.

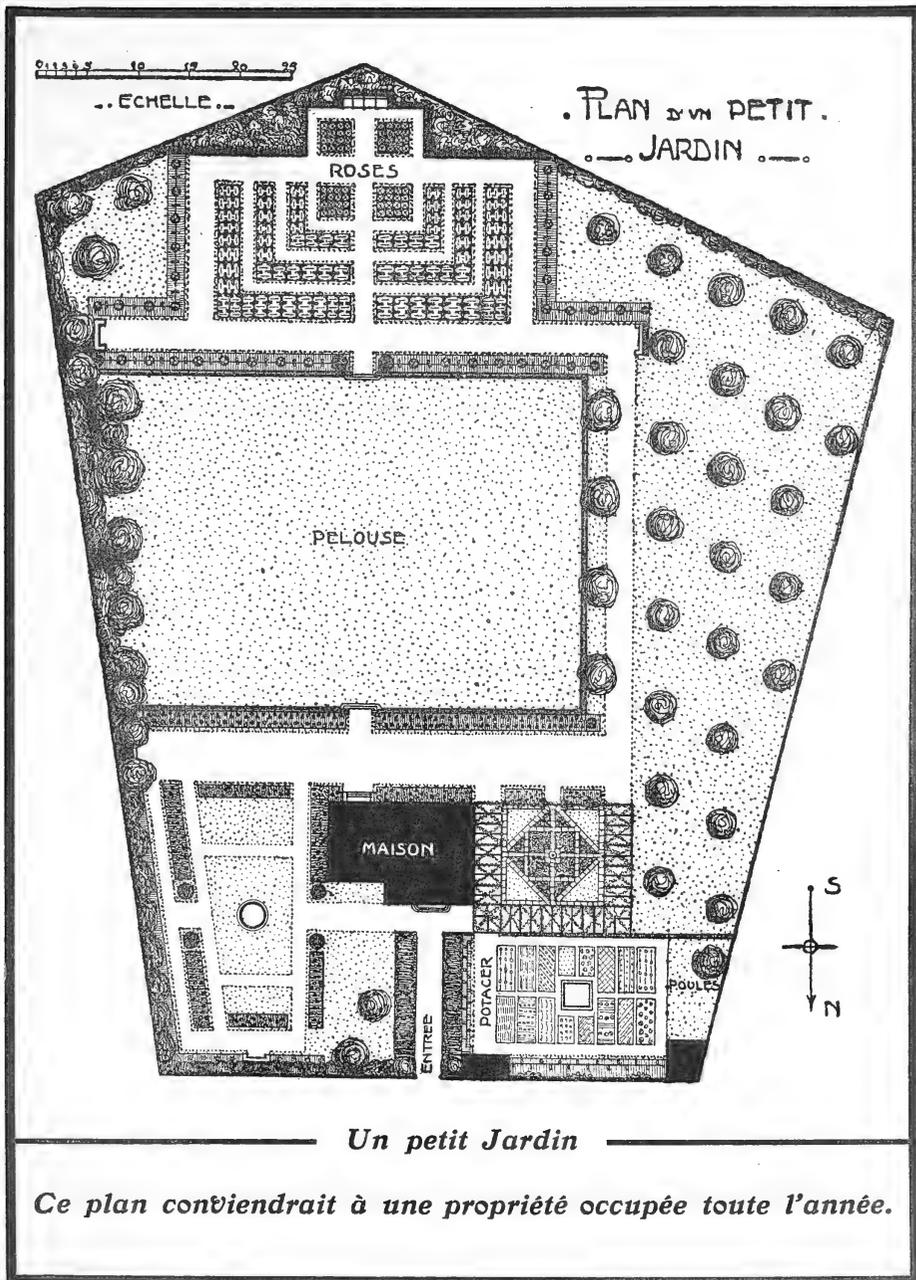
En résumé, appliquez-vous à donner à votre Jardin, en plus des qualités générales, des qualités particulières. Pour vous éviter la fadeur d'un lieu commun, attachez-vous à préciser. Votre propriété non seulement vous procurera à vous-même une satisfaction plus vive et plus durable, mais elle intéressera davantage vos amis, puisqu'ils auront, en chaque endroit, le plaisir de reconnaître la marque de vos habitudes, de votre caractère et de votre esprit.

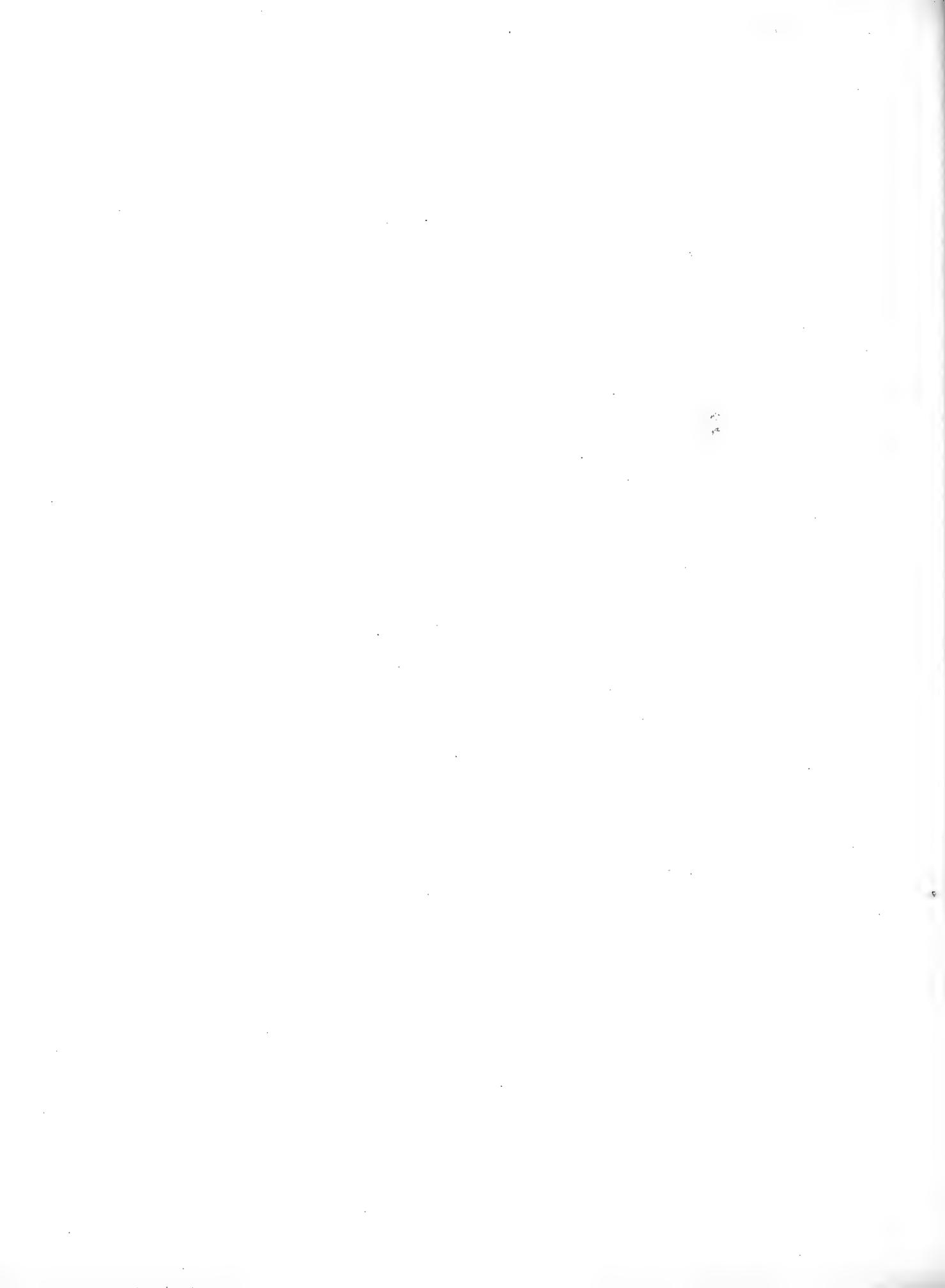




Jardin de moyenne étendue

Le plan de ce Jardin conviendrait pour une propriété occupée toute l'année. Les surfaces gazonnées sont prépondérantes, de plus, un bassin assez grand s'étend devant l'habitation; aussi le tracé serait-il en hiver encore précis et par conséquent garderait-il quelque intérêt.





LE PETIT
JARDIN





Les petits Jardins, bien qu'ils soient forts nombreux, me semblent se présenter tous dans les mêmes conditions. Aussi, je crois possible d'indiquer en quoi ils pourraient offrir quelque intérêt.

Tout d'abord, lorsque vous tracez un Jardin, vous avez rarement, de nos jours, à tenir compte de l'habitation. Parce qu'elle est d'une infériorité indiscutable, l'architecture de la Maison est le plus souvent à négliger, et même devez-vous, non point faire valoir les bâtiments, comme il le faudrait rationnellement s'ils le méritaient, mais vous efforcer d'en distraire l'attention.

De même, pour cause de laideur, vous n'avez pas à vous occuper des alentours de la propriété, et à orienter le Jardin, les allées et les terrasses, pour la contemplation plus aisée d'un site naturel. Le terrain étant ordinairement situé dans la banlieue d'une ville, vous avez certainement avantage à dissimuler les cheminées d'usine, les lignes de chemin de fer et la Demeure des voisins. Le Jardin doit donc se suffire à lui-même : se composer dans toutes ses parties.

Ensuite, la surface étant très limitée, vous ne devez pas dans le tracé en perdre la moindre parcelle; aussi adopterez-vous

la disposition géométrique, qui est de toutes la plus parcimonieuse.

Enfin, pour mieux vous fixer dans la résolution à prendre, considérez que ces Jardins seront occupés par des gens dans les affaires, ou par des rentiers dans l'oisiveté. Les premiers, de retour chez eux, cherchent le repos, et les seconds veulent ne troubler par rien une vie désormais paisible. Le tracé doit donc offrir un même aspect de sérénité, qu'assureront pleinement les lignes droites et les angles droits.

Mais, objecterez-vous, lorsque l'on pénétrera dans un tel Jardin, on en verra les limites plus facilement que s'il était arrangé en Parc minuscule.

C'est à savoir. D'abord, y a-t-il quelque honte à posséder une propriété petite, et ne vaut-il pas mieux impressionner le visiteur par un intérêt réel que par une étendue illusoire ?

Pour ôter à votre Jardin l'aspect d'une esplanade, créez des différences de niveau. Il en faut quelques-unes. Ainsi, un kiosque à côté d'un jeu de tennis en serait un prétexte. Mais spécialement autour de la Demeure convient une terrasse. Elle permettra de dominer, et elle offrira aux habitants l'occasion flatteuse de voir étaler au-dessous d'eux une propriété qui leur appartient. Grâce à elle encore, vous aurez de la vue dans la Maison, dès les salles du rez-de-chaussée. De plus, les marches rehausseront le style du Jardin, sans que vous ayez, pour les construire, besoin de renoncer à la plus grande simplicité. Il les faut en pierre; et jamais, sous prétexte d'art rustique, elles ne seront faites de troncs d'arbres retenus par des pieux.

D'autre part, en hiver, le Jardin offrira des terrasses un intérêt particulier. A cause du surplomb, et aussi à cause du tracé précis et ordonné, il se présentera comme un dessin, tandis que dans les Parcs en miniature, l'attention est maladroitement retenue par les arbres dépouillés et par les corbeilles dégarnies. Aussi a-t-on le plus souvent l'impression navrante, que non seulement la propriété est dénudée, mais qu'elle a été dévastée.

En outre, n'oublions pas qu'un Jardin est un appartement pour la vie au grand air; aussi, après l'avoir enfermé d'une clôture opaque, pour que vous soyez invisible chez vous, le diviserez-vous en compartiments de destinations particulières.

La clôture sera constituée, d'abord, par la porte d'entrée. J'estime qu'elle doit être pleine, ou présenter des jours tellement réduits que la vue des passants ne pénétrera pas. De même, pour arrêter les regards, si le Jardin n'est pas entouré d'un mur en maçonnerie de hauteur suffisante, dresserez-vous une haie de plantes à feuillage persistant. Mais, si vous êtes assez avant dans la campagne, si vous avez vous-même à enclore le terrain, et si le sol vous en offre la ressource, construisez des murs en pisé. C'est là une matière qui est d'une coloration chaude et agréable, qui constitue pour les feuilles et pour les fleurs un fond les faisant valoir, enfin qui, malgré qu'elle arrête votre vue, ne la heurtera pas, comme la pierre ou la brique. De plus, établissez un recouvrement avec du chaume, sur lequel vous laisserez croître et multiplier non seulement la Mousse et le Lichen, mais encore la Centranthe rouge, la grande Chéli-

doine à fleurs jaunes, la Giroflée jaune, la Joubarbe ou Artichaut des murailles, la Leucanthème matricaire, le Nombriil de Vénus, l'Œillet-Giroflée. Ces fleurs très humbles interrompront à vos yeux la ligne faîtière, et de plus elles contribueront à relier aux enclos voisins votre propriété. Il importe, en effet, que le Jardin et la Demeure d'un citadin en vacances ne fassent pas dans un village charmant une tache odieusement discordante.

D'autre part, divisez votre Jardin en compartiments rectangulaires comparables aux pièces d'un appartement. Tout d'abord, si l'habitation est au fond du Jardin, par deux murs de verdure dressés parallèlement, délimitez une allée droite reliant la porte de la propriété à celle de la Maison. Le passage des fournisseurs et celui des visiteurs seront ainsi rendus discrets, et ne gêneront pas la vie privée des habitants. Puis, sur le terrain qui reste, prélevez selon vos besoins, le Potager, le Verger, le Tennis, les salles réservées à la fois au repos et à la conversation. Pour ces dernières, marquez avec soin l'emplacement des bancs, qui en sont les meubles essentiels. Vous les encastrerez dans la haie, pour leur donner un caractère engageant de confort et d'intimité. Ensuite, vous agrémenterez l'espace qui reste par une pelouse, par des fleurs, par un bassin; car, il faut éviter de reproduire ces habituelles salles de verdure qui, sous prétexte d'ombrage, sont en réalité des enclos tristes, obscurs et bornés. Quant aux haies de séparation, ne leur donnez pas moins de deux mètres de hauteur, et combinez leur élévation avec celle des terrasses; car, de là, le regard doit en

effleurer le faîte, au point que le visiteur intrigué doit désirer se rendre dans les salles qu'il aperçoit.

Enfin, à travers ces compartiments, établissez des allées que, dans la mesure du possible, vous ferez se prolonger les unes les autres; les lignes droites sont à rechercher, autant pour l'agrément de la promenade, que pour la clarté du plan et pour l'ordonnance de la propriété.

D'autre part, il est à remarquer que toute personne quittant la ville, désire à la campagne trouver de l'ombrage et cultiver des fleurs. Or, si la surface donnée est restreinte, il y a là une incompatibilité à éluder. Aussi, après vous être enquis des ombres projetées par les bâtiments et par les murs de clôture, planterez-vous les arbres avec une extrême réserve, et les disposerez-vous, de préférence, en bordure des allées. Puis, vous les taillerez, et pour éviter les encorbellements, vous leur imposerez une forme rectiligne. Ils acquerront ainsi du style, et procureront une ombre, en même temps, plus courte et plus noire.

Dans le même but, vous installerez, avec profit, de longues galeries que vous formerez de treillage commun à mailles rectangulaires. Les parois seront verticales, et la toiture sera horizontale. De place en place, pour éviter l'obscurité, pourrez-vous pratiquer des ouvertures rectangulaires en manière de portes et de fenêtres. Aux lattes, faites grimper des plantes à feuillage caduc, et en vue d'une belle ordonnance, répartissez-les de telle sorte qu'elles soient d'une seule espèce pour un même endroit du Jardin. Vous disposerez ainsi d'une promenade, peut-être ensoleillée en hiver, mais assurée-

ment ombragée en été. En même temps, vous aurez épargné aux gazons et aux fleurs les inconvénients habituels des arbres : racines, ombre et eau d'égouttement.

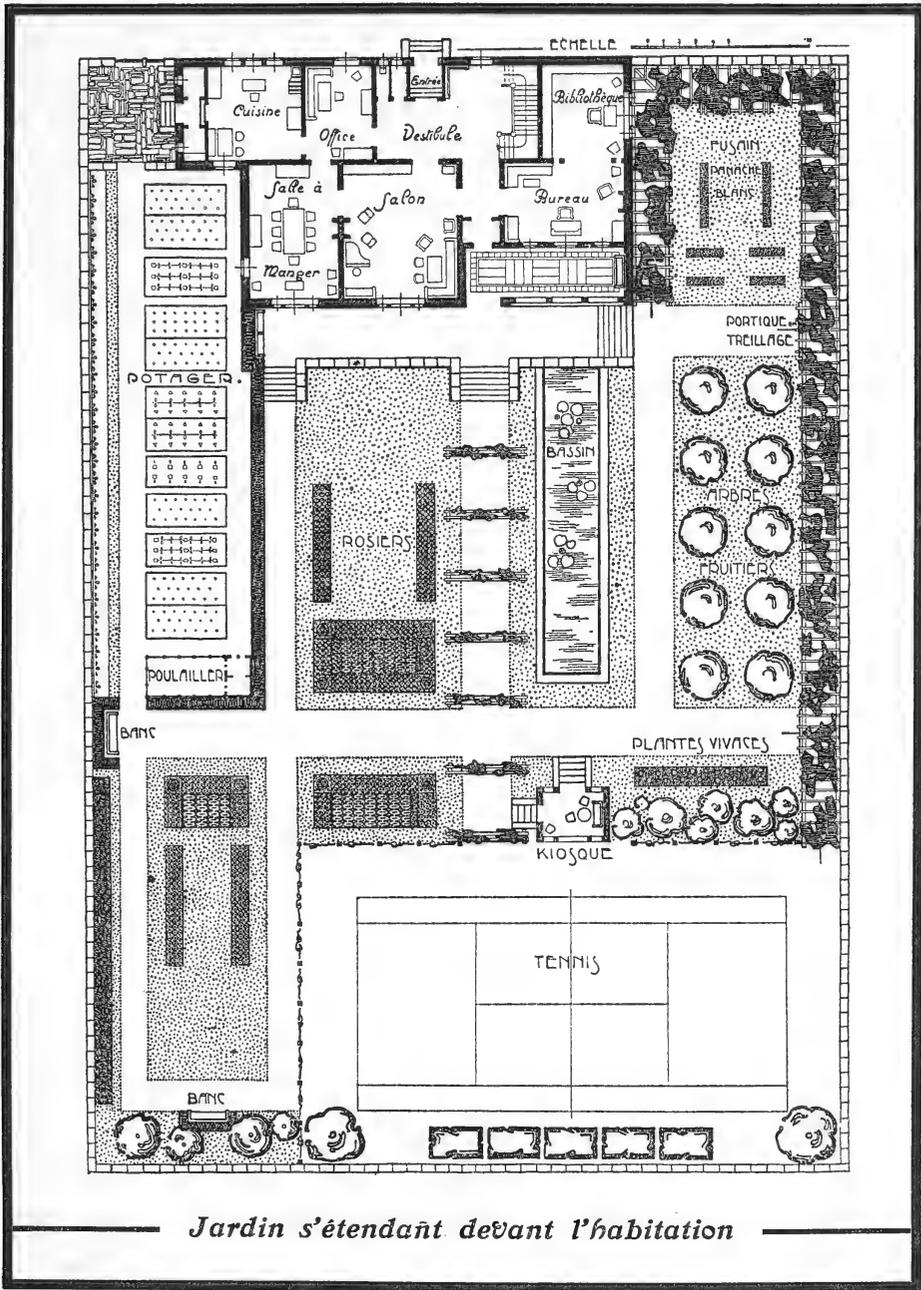
Pour les pelouses et pour les plates-bandes qu'il nous reste encore à façonner et à garnir, le style de la Maison devrait être d'une suffisante indication. Ainsi, vous accentueriez les décrochements du plan par des arbres verts régulièrement taillés, ou par des pelouses, par des plates-bandes que dans les retraits vous établiriez. Puis, si l'ordonnance était d'une simplicité constante, vous emploieriez avec profit les pelouses rectangulaires trouées de petites plates-bandes. Vous ne leur donneriez pas la forme d'étoile ni de rosace. Les fleurs, à mon avis, doivent être considérées comme des couleurs et ne doivent pas servir à figurer de prétentieux motifs; il s'agit uniquement de réaliser des taches franches, vives et gaies. Aussi, en mettriez-vous juste la quantité suffisante pour contraster avec le Gazon vert, et quant à la plate-bande, vous la découperiez suivant une forme simple, rectangulaire ou carrée. Toute complication serait un effort inutile et une preuve de mauvais goût.

Je crois qu'en acceptant ce conseil, vous donneriez à la propriété un aspect imprévu et, d'autre part, peu dispendieux, puisque les plantes seraient disposées sur quelques rangs seulement. Aussi, en considération de la faible dépense, pourriez-vous, chaque saison, renouveler la parure de votre Jardin, et dans une même plate-bande, par exemple, remplacer successivement les Tulipes par des Géraniums, puis par des Chrysanthèmes nains.

Quant aux fleurs groupées dans les plates-bandes, elles seraient, par raison de simplicité, d'une seule ou de deux couleurs au plus, que vous vous garderiez de mêler. Aux abords de la Demeure, vous pourriez tenir compte des couleurs des bâtiments et vous efforcer même de les reproduire. L'ensemble prendrait, alors, l'apparence à la fois nette et agréable d'une estampe en deux ou trois couleurs.

Néanmoins, quel que soit le luxe avec lequel vous vous promettiez de colorer votre Jardin, ne négligez pas, lors de sa création, de lui imprimer par le seul tracé un aspect volontaire et ordonné. Vous y parviendrez, non seulement en élevant des terrasses et en dressant des haies de feuillage persistant, mais encore en disposant, en des places symétriques, des arbres verts régulièrement taillés, et en cernant les plates-bandes, non par un Buis étroit et mesquin mais par de franches bordures de Gazon, larges de 50 centimètres au moins. De la sorte, votre propriété aura toujours cet attrait que prend momentanément, dès qu'il est ratissé, le plus vilain des Jardins, et en hiver même, elle donnera l'impression, non d'un triste bouleversement, mais d'une œuvre de style.

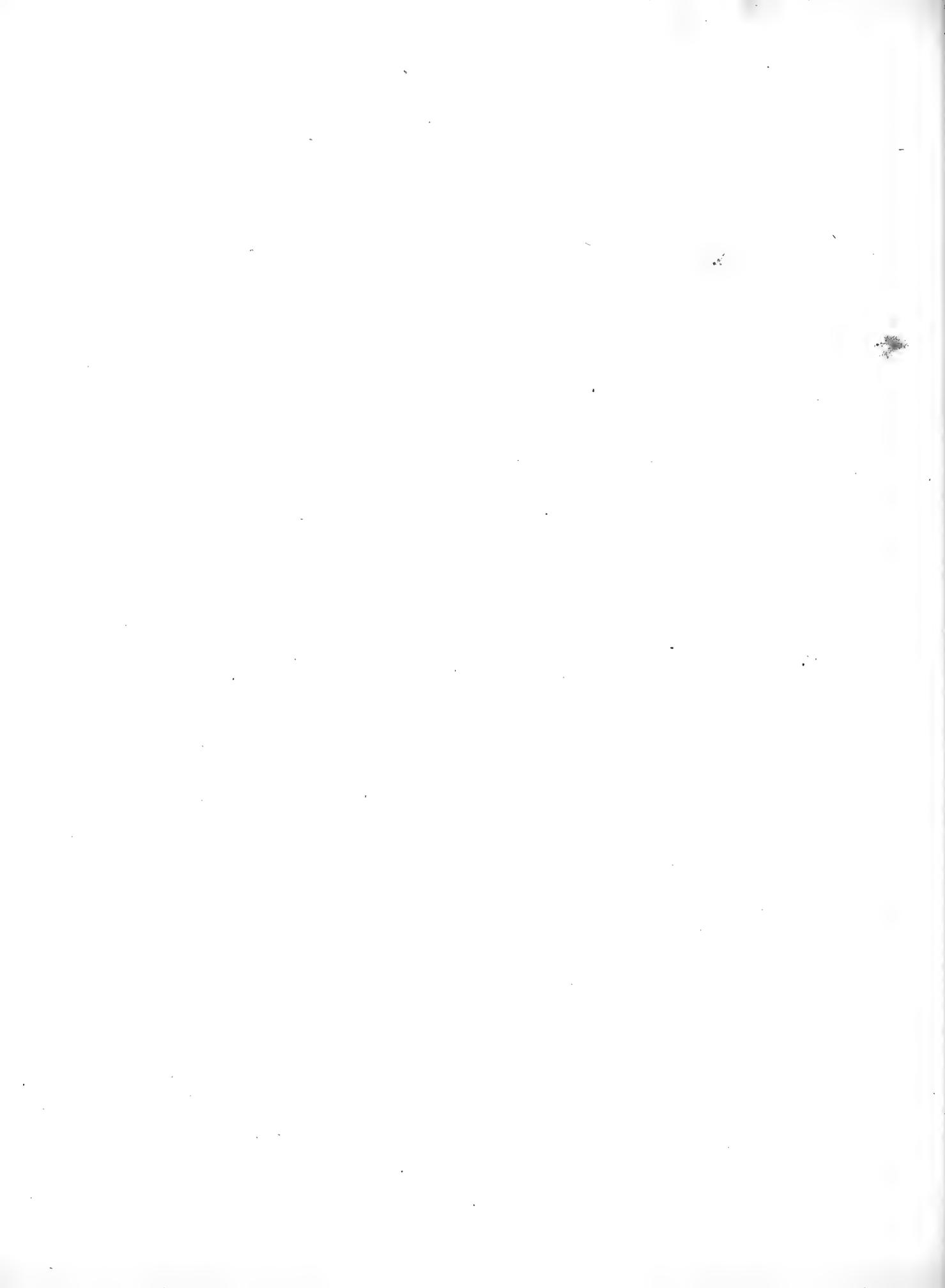




Jardin s'étendant devant l'habitation

LE GRAND
JARDIN







Il ne faut pas prendre d'un Jardin moderne, l'idée que vous donnent la plupart des Jardins récents; ils furent aménagés, soit par des architectes, soit pour des propriétaires qui, par l'âge ou par l'humeur, appartiennent à la précédente génération.

Un contemporain, disposerait-il d'un vaste terrain, qu'il ne créerait pas, aux abords des bâtiments, des paysages rivalisant avec ceux de la nature. Plus loin, dans son Parc, dans sa Forêt, soit en abrégant une forme, soit en élaguant un accident, il s'efforcera de rendre plus promptement saisissable la beauté d'un site naturel, et il se réjouira d'avoir, en sa possession, une parcelle de la nature. Elle est, en effet, pour nous, non plus le modèle inimitable et décevant, mais le guide inlassable, la continuelle dispensatrice d'émotion, d'inspiration et d'enseignement, d'espoir et de courage. Elle nous fournit l'idée d'une forme, d'un volume, d'une propor-

tion, d'une couleur, d'un contraste; jamais, elle ne nous semble altière, puisque nous ne tâchons pas à reproduire les sinuosités de ses ruisseaux, les éboulis de ses rochers, l'exubérance de sa végétation; puisque, à la recherche de l'impression pittoresque, nous préférons l'œuvre d'imagination, puisqu'à l'esprit d'analyse nous opposons celui de synthèse.

Nous voulons avoir, d'une part, l'œuvre d'un homme, d'autre part, l'œuvre de la nature; mais nulle part une œuvre artificielle. C'est pourquoi le Jardin sera régulier. Aux gens qui construisent des Jardins réguliers dans les styles anciens, nous dirons des compliments, mais nous ajouterons : vous faites ce qu'il faut, autrement qu'il ne faut. Au reste, c'est peut-être ne pas pénétrer les choses jusqu'à leur beauté que de les restituer ainsi sans en changer la forme ni la façon ? Imitiez les abeilles qui s'en vont, çà et là, butinant les fleurs, mais qui, de retour, font un miel qui est leur. Ce n'est plus ni Thym ni Marjolaine. Certes, il persiste un parfum, qui pourrait, dans vos œuvres, être celui de la tradition. Conservez donc les traits qui composent si bien les propriétés anciennes, mais suivez ce que le siècle y veut de changement.

Autrefois, un style subissait déjà des modifications dans le cours d'un règne, puis il tombait irrémédiablement en désuétude au suivant avènement, qui était à la fois celui d'une génération nouvelle. De nos jours, l'observation de nouveaux désirs n'étant plus une maxime constante, il importe de dire, par le détail, comment il est possible d'aménager un Jardin moderne.

Nous ne tâcherons pas à inventer un Jardin qui soit d'un rare et nouvel artifice : nous nous bornerons à faire un effort de logique et de synthèse. Aussi, le plus souvent, grouperons-nous et disposerons-nous à proximité, et de la loge du jardinier et de l'office, le Potager et le Fruitier, la Basse-Cour et l'Écurie, afin que dans la propriété, il reste un Jardin de plaisance qui ne soit pas continuellement occupé par les ouvriers, ni traversé par les livraisons et par les transports. Entre les deux parties, la transition pourrait être assurée par le Jardin fruitier, puis par le Potager, lequel ne serait plus relégué au loin, comme il l'était par les paysagistes que gênait son indispensable géométrie. Ils le cachaient dans un angle du terrain que leurs courbes ne pouvaient traverser. Pour notre part, nous ne méprisons pas le pourvoyeur de notre table, et même cette image d'un travail ordonné nous est agréable. Aussi l'adapterons-nous de notre mieux au but qu'il importe d'atteindre, mettant nos soins à le rendre semblable au marais d'un maraîcher par une disposition favorable, commode et régulière. Nous le débarrasserons des plantes vivaces, et nous le situerons en contre-bas, pour que la température y soit de quelques degrés plus élevée; cet aménagement propice nous donnera lieu de dominer les carrés de terre noire, les Citrouilles apoplectiques, les Poireaux et les Choux aux belles couleurs, les châssis et les cloches étincelantes, le bassin brillant comme un œil. Et si l'on objecte que les planches entamées déparent la belle ordonnance, j'en conviendrai, regrettant de voir de tels vides autant qu'un enfant brèche-dent.

Une fois réservé cet endroit de la propriété, dont la commodité et la propreté composeront l'intérêt, nous mettrons à profit la configuration du terrain. Nous n'élèverons ou n'abaïsserons pas arbitrairement le sol, ni ne creuserons de bassin sur une éminence, mais plutôt, nous aiderons la nature à nous être agréable, et nous l'ajusterons à nos goûts. Aussi, nous appliquant à lui imposer une domination, non pas brutale, mais discrète, éviterons-nous les terrasses démesurées et les escaliers énormes, de même renoncerons-nous aux fontaines surchargées et aux portiques nombreux, et toujours redouterons-nous d'encombrer le Jardin de constructions décelant plutôt l'effort de l'homme que l'adaptation de la nature. Nous mettrons nos soins à ce que le Jardin, partout où l'on passera, soit trouvé raisonnable. C'est pourquoi, fussions-nous libres d'y faire toutes les transformations imaginables que nous nous imposerions que chacune des parties en parût en une place vraisemblable, une fois l'aménagement terminé. Il est, en effet, des Jardins comme des plaisirs, les moins préparés sont les plus agréables.

Toutefois, si le terrain est accidenté, remplacez les pentes par de brusques différences de niveau, en constituant des terrasses. Tout d'abord, les talus gazonnés, outre leur aspect oblique qui n'est pas très agréable, ne sont pas à recommander : à cause de leur déclivité, ils sont difficilement fauchés ou tondus, et ils sont ravinés et endommagés par l'eau des fortes pluies. D'autre part, les escaliers et le couronnement du mur de soutènement augmenteront par leur architecture le style du Jardin ; puis, les marches, si elles

ne sont pas trop nombreuses, donneront aux visiteurs la plaisante impression qu'ils font un parcours plus long et plus varié. Enfin, disons-le, les vallonnements sont de douces façons qui ne sont plus à la mode. Nous recherchons les expressions simples et concises, les lignes grandes et continues. Dressons donc des terrasses qui subdiviseront clairement la propriété, et qui constitueront pour le regard des pistes découvertes. Accusons la ligne droite et naturellement belle que fait le couronnement du mur, et mettons-la en valeur avec insistance au lieu de la rompre en haut par des vases ou par des statues, en bas, par des arbustes pointus. C'est pourquoi, devant le mur de soutènement, tendons un rideau de plantes à feuillage persistant, telles que le Lierre, le Fusain, l'If ou le Buis, qui, par leur couleur sombre et par leur taille régulière, souligneront la ligne faîtière; puis, en haut, marquons-la, en retrait du couronnement, par une étroite bande de Gazon ou par une mince bordure de Buis.

Néanmoins, bien que les terrasses soient recommandables, et par le style qu'elles donnent au Jardin et par la vue qu'elles permettent de découvrir, ne les faites pas trop rapprochées les unes des autres, pour qu'elles ne soient pas fatigantes à gravir. Ménagez de larges paliers qui constitueront non plus des passages, mais des lieux de promenade, de station et de repos. Puis, appliquez-vous aussi à ce que ces terre-pleins successifs ne se présentent pas comme des Jardins superposés. Assurez-en la cohésion par des escaliers de même agencement, par des murs semblables et pareillement ornementés et parés de vases et de fleurs. Enfin, sur les

diverses terrasses, adoptez, autant que possible, aux abords des emmarchements, un parti analogue pour disposer les pelouses, pour mettre les cônes de Buis, pour placer et pour colorer les plates-bandes, afin que l'on y trouve une même impression d'unité, comme aux différents étages d'une Maison.

Que le terrain soit plat ou accidenté, la partie du Jardin qui, de ses compartiments, entoure la Maison, c'est-à-dire le Parterre, mérite des soins particuliers, puisqu'elle encadre la Demeure et puisqu'elle constitue un spectacle constant.

Observons d'abord que le Parterre, dans sa disposition et dans son étendue, est relatif à l'importance des bâtiments et à la superficie du Jardin, comme l'ombre d'un arbre est en raison de l'arbre même et du soleil.

D'autre part, le Parterre étant près de la Maison, doit présenter un aspect maintenu, donner peu de prise aux intempéries des saisons, et ne pas, dès l'automne et pendant tout l'hiver, être dépourvu et produire, comme un lieu quelconque des Jardins paysagers, une impression de ravage et de dévastation ; en outre, il faut que ce soit un endroit où l'on se promène. Si donc la coloration ne peut subsister entièrement, au moins le tracé doit-il être toujours manifeste : aussi, serons-nous soigneux de le marquer en lignes simples et précises, et donnerons-nous une grande extension au Gazon qui est persistant. Ainsi, devant les façades latérales de l'habitation, nous installerons des pelouses plantées de quelques beaux arbres destinés à protéger de leur ombre en été les jeux des enfants. Devant la façade principale, nous appliquerons le même principe, tenant compte toutefois qu'il y faut plus de

gaîté. Nous établirons encore des pelouses, et nous les découperons suivant les directions qu'il importe de prendre pour gagner au plus tôt l'extrémité du Jardin ou les parties adjacentes, telles que le Tennis, le Jardin fruitier, le Jardin des plantes vivaces ou simplement un banc. Aucun bassin, aucune statue n'obligeront à un détour, et les surfaces gazonnées ne formeront pas un dédale. Nous composerons donc le Parterre quelquefois à la façon d'un carrefour, et toujours à la façon d'un chemin. Puis, nous préciserons les renseignements par une légère inclinaison du sol, par la position et par la forme des plates-bandes; en outre, nous les garnirons, en temps convenable, de plantes basses exclusivement, ne voulant pas d'arbustes qui arrêteraient le regard. Enfin, nous colorerons et renforcerons ces indications par l'artifice des fleurs, montrant ainsi le chemin par des traits de couleur, ayant eu garde, toutefois, de séparer les plates-bandes des allées, non par une bordure de Buis, mais par une bande de Gazon large de 50 centimètres au moins, afin qu'en hiver, l'intention reste visible et que ces places dégarnies apparaissent franchement nues, mais ne semblent pas des endroits défoncés.

Un Parterre d'une telle simplicité que les seuls agréments en seront dans les proportions, dans les volumes et dans les couleurs, ne risquera pas de lasser à la longue. En outre, se présentant, non plus comme un inutile dédale, mais comme un parcours fleuri, il sera non point une vanité décorative à l'égal d'un panneau sculpté, mais une nécessité ouvragée comme est une clef agréablement travaillée.

En dernier lieu, ferai-je remarquer une autre différence avec les Parterres que l'on établissait aux siècles passés : il était alors de toute nécessité, à cause de la taille, du port et de la modestie des Ancolies et des Balsamines, des Compagnons et des Croix de Jérusalem, des Giroflées et des Lys, des Mignardises et des Pieds d'Alouette, des Pivoines et des Roses d'Inde, des Tubéreuses et des Valérianes, de composer un Parterre qui fût d'un dessin délié, puis de le colorer par du ciment, par du mâchefer et par du sable rouge. Mais, depuis lors, a progressé l'Horticulture au point que nous pouvons n'employer maintenant que des végétaux. Ne sommes-nous pas à même d'avoir de beaux Gazons ? Ne possédons-nous pas des plantes naines, à fleurs et à feuillage d'ornement, telles que l'Achérantès, le Bégonia, la Calcéolaire, le Coléus, le Géranium, le Gnaphalium, qui permettent de constituer des surfaces fleuries extrêmement basses, absolument régulières et vivement colorées ? Nous devons donc tirer de ces avantages un honnête parti.

Au delà du Parterre, prendra fin le Jardin ; il convient d'en avertir par un objet qui, de la Maison, non point heurtera le regard, mais agréablement l'attirera.

Si la propriété comprend un Bois ou un Parc, à la suite du Parterre, commencera l'un ou l'autre, et l'on prendra soin, non pas de réserver une surprise en masquant l'horizon, mais de ménager une échappée, en même temps que, par des détails d'architecture propres à un Jardin, on limitera fermement de droite et de gauche une vue nuageuse sur la campagne ou une perspective profonde dans la Forêt.

On dressera donc des statues, des stèles ou plus simplement des bancs de pierre, qui constitueront une station où il sera loisible, au retour des promenades, de se reposer devant une étendue bornée par les bâtiments.

Mais, s'il n'y a point de Parc, s'il n'y a point de Bois, si la propriété s'arrête là, deux cas sont alors à examiner : ou, il y a une vue digne d'attention, ou, il n'y en a pas. S'il y a une vue remarquable, il importe, à la suite du Parterre, d'aménager une promenade qu'extérieurement on limitera par un saut de loup, s'il y a égalité de niveau, ou, s'il y a une différence, par une clôture qui montera jusqu'à hauteur d'appui et qui présentera un tel dessin que les vides sur les pleins prédomineront, afin que le regard puisse passer aisément. En l'occurrence, la balustrade qui court le long de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye serait d'un magnifique exemple.

S'il n'y a pas de vue, nous ne limiterons pas la propriété par des feuillages noirs ni par des arbres taillés qui, pour les yeux, composeraient une barrière brutale et précise; mais nous planterons des arbres à feuillage clair et nous leur laisserons librement développer des frondaisons abondantes, souples et sinueuses; puis, à leurs pieds, nous appuierons une statue de marbre blanc sur une palissade peu élevée, ou nous bâtirons une modeste construction en treillage ou en maçonnerie. Ensuite, nous ferons au devant passer une promenade haussée de quelques marches, afin que, par ce mouvement de terrain, le visiteur, lorsqu'il en sera là de son parcours, ait le regard distrait de la clôture et porte naturellement son attention sur ce qui est au-dessous de lui, sur ce qui est au delà, enfin sur la

Maison même. En outre, il y a lieu de composer ici un agrément devant lequel, avec plaisir, on vienne se tenir dans la belle saison. Mais, il faut qu'une fois le Parterre franchi, le visiteur, d'une part, ait l'impression qu'il est au terme de sa promenade, et que, d'autre part, il remarque à cet endroit un charme différent et particulier.

Pour exprimer, tout d'abord, que la promenade est achevée, nous imposerons au terrain l'horizontalité absolue, puis la figure ou d'un carré ou d'un rectangle, manifestement visible par le plus grand côté : les formes étales étant matières à contemplation et non renseignements de direction. De plus, cet endroit sera pourvu, non de plantes délicates et susceptibles d'être gelées, mais de plantes rustiques et vivaces. Il faut, en effet, qu'il soit d'un art plus naïf que les Parterres entourant la Demeure : il doit même uniquement tenir son charme de l'herbe, de l'eau, des arbres et des fleurs ; car, c'est surtout, lorsqu'il se trouvera en plus intime commerce avec la nature, que le promeneur se rendra compte qu'il s'est éloigné de la Maison et qu'il a gagné même l'extrémité du Jardin. Par ailleurs, une semblable disposition n'est-elle pas de toute nécessité puisque la propriété n'a aucune vue sur la campagne environnante ? Songez, en effet, combien serait malheureux un homme qui, sentant vivement la nature, ne la verrait que soumise et compassée.

Enfin, il importe que cet endroit, par sa douceur, invite à la contemplation, et par son ordonnance, porte à la sérénité. Il faut donc que tout y soit paisible, les lignes de la terre et des arbres, aussi bien que la surface de l'eau. Le sol sera nivelé,

aucune cascade ne résonnera, aucun arbre n'ennuiera le regard par une silhouette pittoresque. Puis, nous rejetterons tout détail qui pourrait, d'une rêverie commencée, détourner l'esprit, à moins que ce ne soit pour le délasser, mais encore faut-il que ce soit à propos, sans quoi on laisserait. Ainsi, nous mettrons quelque variété au spectacle simple et tranquille par un divertissement noble, par une forme, par une masse, par une couleur que fournirait ici un Saule retombant ou un Thuya doré.

Cette partie du Jardin, parce qu'elle est, de la Maison, la plus éloignée, sera vraisemblablement aussi la plus basse. De l'eau n'y surprendrait donc pas et, de plus, elle réjouirait. Il convient, toutefois, d'observer que l'impression de sérénité sera conservée à condition seulement que le bassin soit découvert et que la forme en soit celle d'un carré ou celle d'un rectangle présenté en largeur.

Une fois marqué ce détail propre à cette extrême partie du Jardin, nous avons achevé de répartir dans la propriété les espaces dégagés, les vides, en un mot. Il convient de les faire valoir en leur opposant des pleins, des surfaces boisées; mais, comme il ne saurait y avoir d'accord entre ces éléments opposés, s'ils restaient opposés, il importe de les distribuer avec sagacité. Aussi, ne mettrons-nous pas tous les vides d'un côté du Jardin et de l'autre, les pleins; ce serait là pour le promeneur une fâcheuse disposition : il aurait le choix seulement entre des extrêmes, entre le soleil et l'ombre, entre le vent et l'abri. Un parti tempéré est assurément préférable, et comme d'autre part, des terrasses les plus hautes et des fenêtres les plus élevées,

d'où l'on découvre le Jardin comme un plan, il serait agréable de voir bien répartis les blancs et les noirs, nous maintiendrons autant que possible l'équilibre entre les parties droites et les gauches, puis nous opposerons un plein à chaque vide : tout endroit découvert pourra, de la sorte, être gagné par une promenade abritée.

Les noirs, dans la propriété, seront fournis par les arbres d'alignement, puis par les Bosquets. Avant de planter les arbres, vous considérerez que, par leur ombrage, ils retiennent l'humidité et gênent la floraison, et que, par leur eau d'égouttement et par leurs feuilles mortes, ils endommagent les fleurs et les gazons. Ces inconvénients seront amoindris si, d'une part, vous réservez aux arbres des places telles qu'ils n'empêchent pas les fleurs d'être atteintes par les rayons bienfaisants du soleil, si vous les plantez, par conséquent, non sur les pelouses, mais en bordure dans les voies adjacentes, et si, d'autre part, vous taillez les arbres en rideau lorsqu'ils seront sur une seule ligne, et en berceau, lorsqu'ils seront sur deux lignes. Ainsi rognés, ils acquerront du style et nuiront moins aux fleurs et aux gazons, puisqu'ils ne les surplomberont pas. Je n'oublie pas, néanmoins, qu'une belle forme est celle de l'arbre taillé jusqu'à une hauteur déterminée, et qu'ensuite on laisse en toute liberté se développer en encorbellement; mais on aura peu l'occasion de border de la sorte un Parterre, car, au siècle où nous sommes, les dimensions des Jardins n'étant pas considérables, les plantations de droite et de gauche seraient trop rapprochées l'une de l'autre, et sous leur couvert ne fleurirait aucune plante.

Quant aux Bosquets, qui sont de petits bois de faible étendue,

remarquons d'abord qu'on les peut séparer en deux sortes : ou, le Bosquet entier est étêté à 2^m, 50 du sol, et les allées sont, soit découvertes, soit ombragées par des arbres taillés en berceau, ou le Bosquet se développe librement, mais est limité par une palissade rognée à 2^m de terre, et les allées ne sont pas plantées. Puis, distinguons que les Bosquets peuvent être constitués par des végétaux à feuillage caduc ou persistant. Toutefois, il est bon de réserver les Bosquets en feuillage persistant pour les abords de la Demeure, et, au plus près, d'en ouvrir un accès, car on s'accommoderait mal, en hiver, de n'avoir d'abri contre le vent qu'au bout du Jardin. De plus, étant situés de la sorte, ils réjouiront la vue en la mauvaise saison, et aideront peut-être à attendre le printemps avec constance. Enfin, il importe que, relativement à la Maison, ils soient aux premiers plans; sans quoi, par l'intensité de leur coloration, ils sembleraient plus rapprochés en été, que ceux qui sont clairs, et en hiver, que ceux qui sont dépouillés, et la propriété en viendrait à paraître moins étendue que réellement. Ces Bosquets en feuillage toujours verts pourraient être continués par des Bosquets en feuillage à demi-persistant, tels qu'on en peut former avec le Hêtre dont les feuilles, en automne et en hiver, sont si belles; au delà seulement seraient les feuillages caducs. Grâce à une pareille disposition, on passerait en la mauvaise saison, sans désagrément de l'un à l'autre genre, et l'on serait en quelque sorte préparé par des états successifs à rencontrer au bout du Jardin des arbres dégarnis.

Quant aux chemins traversant ces Bosquets et qui seront ou non plantés d'arbres taillés, les uns pourront être laissés

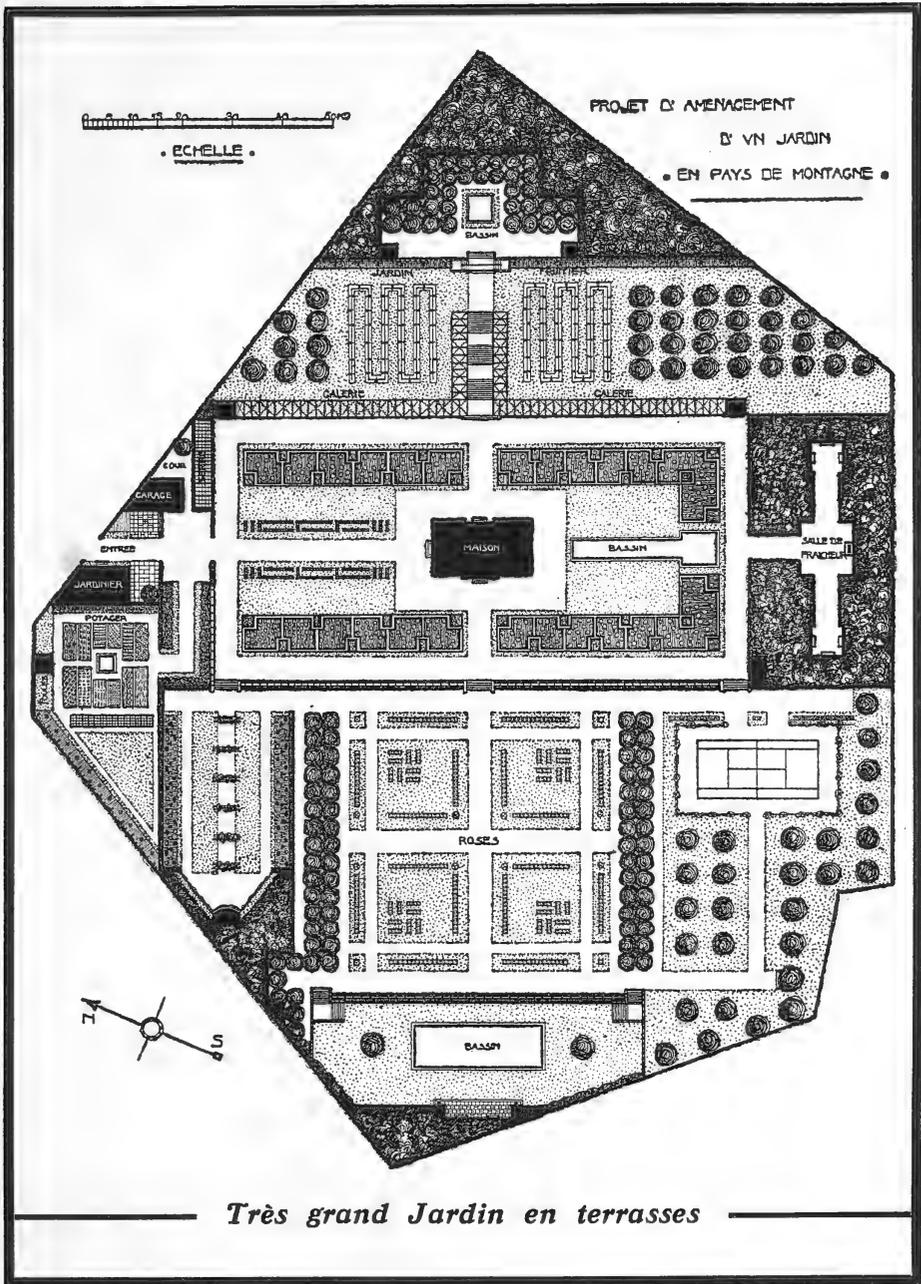
tout unis, les autres pourront être, en leur milieu, pourvus d'un tapis de Gazon, d'autres encore pourront être entièrement gazonnés; ce seraient, à cause de l'air champêtre qu'ils prendraient, les plus éloignés de la Maison, mais ce seraient, en la belle saison, les plus agréables, parce qu'on s'y pourrait parler à l'aise, n'étant ni vu ni entendu. C'est là, j'en conviens, une disposition qui n'est point neuve, et je vais jusqu'à reconnaître qu'elle est aussi vieille que l'expression " conter fleurette " qu'elle évoque; mais on la peut moderniser, comme nous disons flirter. Enfin, certains chemins pourront contenir de l'eau; mais, je dois avertir que, parmi les Bosquets, elle ne produira pas de gaîté : elle procurera ou une impression triste, si elle est conduite en un canal étroit et long, ou une impression sévère, si le bassin est grand, mais affecte la forme d'un rectangle présenté en longueur.

D'autre part, ces chemins, soit aux carrefours, soit en cours de trajet, pourront s'élargir en salles de repos, qui ne seront ni vastes ni pompeuses, comme elles furent jadis, car un autre goût règne au siècle où nous sommes, mais, qui seront des retraites pour aller lire, rêver ou causer à l'aise. Certains de ces réduits pourraient être agrémentés par du Gazon; quant à d'autres, s'ils étaient plantés d'arbres, on en pourrait augmenter le calme et l'austérité par un bassin auquel on imposerait la forme carrée pour donner à penser que l'eau est stagnante et duquel on circonscrirait la maçonnerie par une plate-bande de Lierre noir.

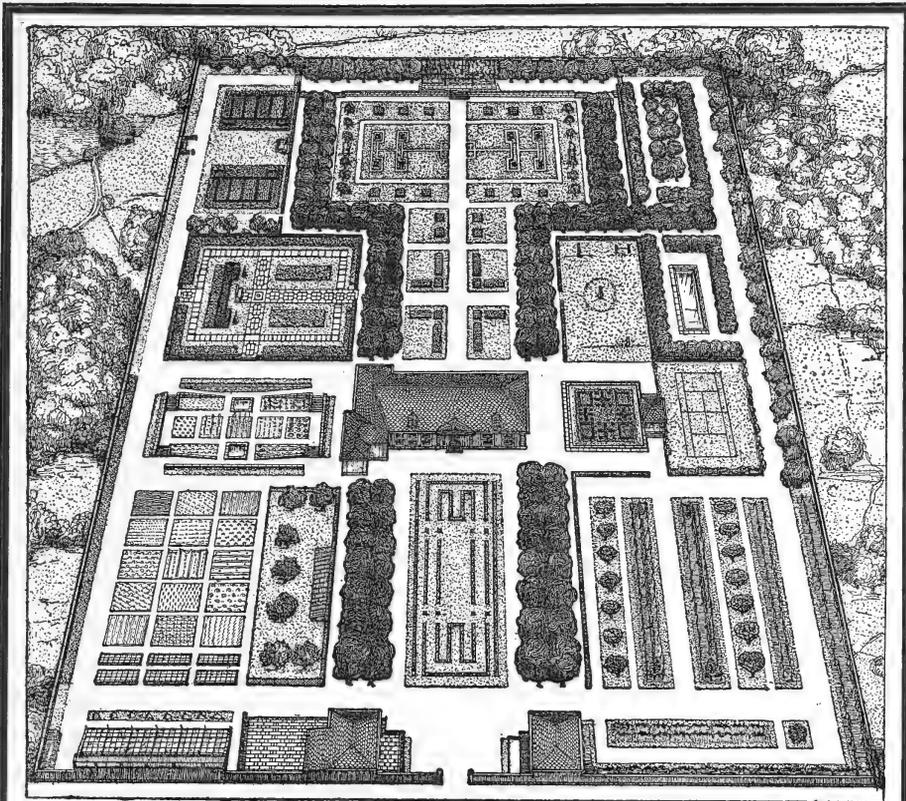
Repasant tout ce que nous venons de dire, nous nous proposerons, lors de l'aménagement d'un Jardin, non seulement de délecter les yeux mais encore de réjouir l'esprit par des combinaisons de lignes, de masses et de couleurs que n'offre pas la nature, tout en nous efforçant, par l'appropriation du terrain, de réaliser une beauté qui ne passe pas les bornes de la vraisemblance. Nous mettrons encore nos soins à ce que, d'un point élevé d'où le Jardin sera clairement découvert, il se présente bien ordonné, les plans étant aux vides étroitement unis, et qu'il cause, par la vue du tracé tout manifeste, une impression de sérénité. Quelle joie sera donc la nôtre lorsque, du Jardin, déjà beau en soi par les fleurs, nous aurons augmenté la naturelle beauté par la manière dont nous l'aurons aménagé, et qui sera moderne en même temps que conforme à la tradition nationale !











Vue perspective d'un grand Jardin

A l'entrée du Jardin s'étend une pelouse ornementée d'un dessin en Fusain panaché. A droite de la Maison est, en contre-bas, un tapis de fleurs avec dessins en Buis, également dominé par le pavillon du tennis. A gauche de la Maison est un Potager en contre-bas. Au-delà de la Demeure, est un Parterre dont les plates-bandes indiquent la direction vers un enclos de plantes rustiques aux allées dallées, vers une pelouse de jeux, puis vers une Roseraie qui est dominée par une promenade et par une station de repos surélevées de quelques marches.

COMPOSITION
DES TAPIS
DE FLEURS





La mise en place au crayon est achevée, il importe maintenant de peindre le tableau : il s'agit de garnir de fleurs les plates-bandes que nous avons aménagées ; puisqu'elles se trouvent découpées en ligne droite, il ne convient pas qu'elles soient bombées comme des mamelons. Au contraire, des surfaces planes continueront l'ordonnance qu'à notre terrain nous avons imposée. Vous ne tâcherez donc pas à imiter les grâces de la nature, mais vous disposerez vos plates-bandes avec la même intention décorative que, dans votre Maison, vous placez des tapis étalés. Aussi le sol qui recevra les plantes d'hivernage, doit-il présenter une aire horizontale et les plantes elles-mêmes doivent-elles être choisies d'égale hauteur.

Actuellement, les coloris que l'on voit dans les Jardins sont le plus souvent déplorables. La mode, il est vrai, semble passée qui essayait de reproduire les broderies et les festons des rideaux d'appartement ; nous voyons maintenant des corbeilles, où l'on pique ici et là après réflexion toutes les plantes d'hivernage. Le résultat d'un pareil assortiment est un gris incolore et dépourvu d'éclat. Si jardiniers et propriétaires possédaient sur les couleurs quelques notions sommaires et suffisantes, peut-être les assembleraient-ils d'une manière plus heureuse ?

Rappelons qu'il y a trois couleurs simples, génératrices des autres et encore appelées primaires : le jaune, le rouge et le bleu. En les composant deux à deux, vous en obtiendrez trois nouvelles dites binaires :

Jaune + bleu = vert, Bleu + rouge = violet.

Rouge + jaune = orangé.

La couleur primaire qui n'entre pas dans la formation d'une couleur binaire est sa complémentaire et réciproquement : rouge par rapport à vert, jaune par rapport à violet et bleu par rapport à orangé.

D'autre part, le jaune, le rouge et l'orangé sont appelés couleurs chaudes, parce qu'ils donnent à qui les regarde, une sensation de chaleur; au contraire, le bleu, le vert et le violet sont des couleurs froides, parce qu'il produisent une impression de froid. Enfin le ton est une variation d'une couleur portant sur son intensité. Le rouge, par exemple, est de tons différents suivant qu'il est clair ou foncé.

Ces définitions posées, convenons de faire, dans les plates-bandes, dominer les couleurs chaudes, car étant vives et gaies, elles réjouissent et réconfortent la vue. En effet, dans les Jardins d'agrément, privés ou publics, à part le cas d'une salle de verdure aménagée spécialement pour y passer les plus chaudes après-midi et ornée dans l'intention de procurer une sensation de fraîcheur, d'un dessin en Buis vert cerné d'Agératum blanc sur un fond d'Agératum bleu, ce n'est pas une impression de froideur, de tristesse ou de malheur qu'il importe de produire; mais c'est la joie qu'il faut suggérer,

avec une intensité diverse, suivant la propriété et suivant l'endroit même que vous voulez orner. Aussi, avant de garnir une plate-bande, est-il indispensable de fixer l'impression que vous désirez produire.

Votre Jardin est-il petit ? Avec concision, car la place manque pour être subtil, vous direz votre satisfaction de posséder un espace où vous êtes libre, où vous ordonnez toute chose à votre guise. Comme d'autre part vous souhaitez que le soleil et les fleurs dissipent vos chagrins et vous procurent, par leur éclat, une sensation d'aise et de bonheur, employez pour chaque plate-bande une seule couleur que vous choisirez parmi le jaune, le rouge et l'orangé. Et votre Jardin, marqué de taches franches, vives et gaies, manifesterà et votre sentiment et celui que vous demandez qu'il vous suggère.

Si, au contraire, votre propriété est vaste, s'il est possible de créer successivement plusieurs effets décoratifs, vous devez donner des nuances aux sentiments que vous exprimez.

S'agit-il d'orner le chemin conduisant à votre Demeure et suivi de toute personne qui entre, familière ou non de votre Maison ? Tout d'abord convenez que, si vous faites dès le seuil, briller aux yeux du visiteur toutes les couleurs du spectre solaire, vous ne lui réservez plus de surprise nouvelle pour la suite de sa promenade. D'autre part, des plates-bandes modestement parées dans le vestibule de votre propriété, seront une marque de retenue. On n'étale pas un tapis somptueux dans une antichambre, on ne montre pas une galerie de tableaux au premier venu. L'ostentation ne sied jamais ; c'est dans une partie retirée que vous ferez participer vos

amis à votre opulence. Ici, l'impression à donner est toute d'ordre et de bienvenue. Aussi aménagez-vous des plates-bandes monochromes, sans garder l'idée communément admise, qu'on atténue l'effet en restreignant la diversité des couleurs : une tragédie classique qui met en œuvre des moyens peu nombreux, simples et choisis, émeut davantage qu'une féerie à grand spectacle. De plus la monotonie n'est pas à redouter : par toute la surface colorée, il se produira des jeux de lumière dus à la différence d'éclairage et à l'inexacte hauteur des sommités fleuries. Vous aurez des parties plus claires à côté d'autres plus sombres ; vous aurez des variantes naturelles d'une même couleur. C'est là un effet agréable et susceptible d'être réalisé volontairement si la plate-bande est spacieuse. Réunissez alors deux tons d'une même couleur et pour les faire mieux valoir, vous enserrerez l'un des deux par l'autre. Au centre, mettez des Coléus grenat foncé, entourez-les de quelques rangs d'Achyranthès, puis bordez de Coléus grenat foncé. Il est à remarquer que ces assortiments de différents tons d'une même couleur, constituent un spectacle particulièrement doux aux yeux et font aisément naître une impression calme qui peut devenir sérieuse et porter à la réflexion, au recueillement, à la méditation même, si, comme dans l'exemple précédent, les tons que vous avez choisis sont foncés. Aussi de tels assemblages méritent-ils que vous les réserviez à l'ornementation de vos salles de repos. S'agit-il maintenant de parer une partie de la propriété, où la somptuosité est autorisée et même commandée ? Vous emploierez alors plusieurs couleurs en vous souvenant des lois suivantes :

Deux couleurs complémentaires sont exaltées par leur voisinage immédiat. C'est pourquoi des Géraniums rouges feront une tache vive sur une pelouse verte, comme de même vous réaliserez un contraste marqué en juxtaposant des bandes de Calcéolaires jaunes et d'Héliotropes violets. D'autre part, deux couleurs complémentaires se détruisent par leur mélange. Mais ce mélange peut ne pas être matériel, ne pas être fait dans un godet avec des matières colorantes. Il peut être optique; il peut, s'il est très fragmenté, se produire sur la rétine du spectateur et la résultante est un gris incolore. Voilà pourquoi ces corbeilles que l'on garnit de plantes diverses et isolées pour leur donner une apparence somptueuse, sont souvent d'un aspect terne et vilain. Les couleurs s'y neutralisent mutuellement parce qu'on les a disséminées : aussi devez-vous à plein pinceau les étendre hardiment sur de larges surfaces. Pourtant, si la place vous manque pour juxtaposer les couleurs, superposez-les. Ainsi, de plantes naines qui soient d'une des trois couleurs froides, garnissez la plate-bande, puis de place en place introduisez des plantes qui soient de la couleur complémentaire, et qui soient plus élevées que les premières. Par exemple, sur un fond de Myosotis violet nain, disséminez des Tulipes jaunes à tige longue et flexueuse, et l'éclat d'un tel assortiment sera dû à l'inégale hauteur des plantes réunies, puis au voisinage et de couleurs complémentaires et de couleurs dont l'une est froide et dont l'autre est chaude.

D'autre part, si deux couleurs complémentaires sont mêlées en quantités inégales, elles ne se détruisent que

partiellement et l'on a un ton rompu, qui est une variété de gris, et qui est nuancé de la couleur en excédent. C'est là une couleur dite rabattue : elle est généralement très délicate. Vous pourrez avantageusement faire un tel assemblage pour les bandes longues et étroites, dans lesquelles une seule couleur produirait une impression de dûreté. Que les Calcéolaires prédominent sur les Héliotropes, et vous obtiendrez un coloris qui sera gai, léger, agréable aux yeux. Ailleurs, rapprochez deux couleurs semblables, l'une pure et l'autre rompue : vous offrez ainsi un contraste modéré par la ressemblance. En bordant des Calcéolaires par un mélange d'Héliotropes et de Calcéolaires, vous entourez un jaune par un gris jaune.

Certes il faut reconnaître que souvent la nature nous dispense de faire nous-mêmes ces préparations de couleurs rabattues : elle nous les offre spontanément sous la forme du Gnaphalium laineux panaché, du Géranium panaché (M^{me} Salleron), du Coléus maculé.

Quoi qu'il en soit, il est indispensable d'insérer une couleur rabattue entre deux couleurs vives qui, juxtaposées, produiraient une brutale impression de bariolage. Ménagez donc une transition en composant une couleur rabattue qui sera une modulation des couleurs principales que vous étendez pures et qu'il vous importe de relier l'une à l'autre. Entre un rouge et un jaune, intercalez un jaune panaché de rouge.

Si maintenant vous avez à garnir de fleurs, non plus une plate-bande unique mais un Parterre vaste et composé de plusieurs parcelles, il importe que vous lui donniez une

incontestable somptuosité en étalant aux yeux cette magnificence qui résulte de l'exaltation des couleurs chaudes par des moyens simples et nobles. D'autre part, vous devez par le coloris, non point détruire l'unité architecturale du Parterre, mais au contraire la renforcer. Pour de telles raisons vous choisirez donc une couleur chaude principale, une couleur chaude accessoire, et une couleur froide fondamentale. La couleur principale fournie par des Géraniums rouges, par exemple, dominera dans la pièce centrale du Parterre ; vous assurez ainsi l'impression que vous désirez produire : vous exposez le thème. Puis par le Parterre entier, vous développez avec des Géraniums différemment rouges les variations de la couleur principale en la faisant transparaître elle-même et avec les tons les plus intenses et les plus lourds que vous trouvez parmi les Achyranthès, les Coléus et les Périllas de Nankin, vous cernez la périphérie afin de mieux limiter la décoration et de lui donner quelque gravité. Quant à la couleur accessoire, des Calcéolaires jaunes, considérez-la comme un divertissement, et apposez-la pure en surfaces nettes et petites afin qu'elle réveille l'intérêt par ses éclats brefs, soudains et violents. Ensuite constituez par la couleur froide, de l'Agératum bleu, le fond destiné à faire valoir les intentions décoratives et reliez enfin les couleurs différentes par des couleurs rabattues.

La nature, il est vrai, contient encore des ressources ; elle nous offre des plantes qui semblent destinées à permettre les retouches, parce que leurs teintes, n'étant pas des couleurs par elles-mêmes, serviront non pas à intéresser

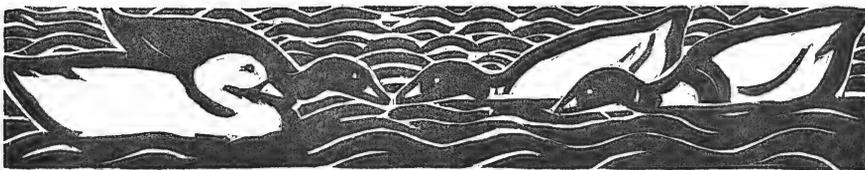
directement, mais à déprimer ou à rehausser les couleurs avoisinantes. Le gris (Santoline, Centaurée argentée), par exemple, qui résulte de deux complémentaires mélangées et neutralisées l'une par l'autre, et qui n'est pas plus une couleur qu'une sourdine est un instrument de musique, sera réservé pour produire un effet d'apaisement. Vous le distribuerez donc avec modération et là seulement où dominent les couleurs chaudes; parmi les froides, son action serait excessive et irait jusqu'à voiler de tristesse un spectacle qui doit être gai. Quant au blanc (Agératum, Bégonia, Géranium, Jacinthe, Tulipe), qui, n'absorbant aucun des rayons lumineux, les réfléchit tous, il peut tout d'abord servir aussi de sédatif, et vous pouvez l'employer à corriger ce qu'aurait de brutal la juxtaposition de deux couleurs franches. Mais parfois, son rôle peut être absolument opposé. Si l'ensemble décoratif est triste, une touche de blanc semblera un subit éclat de joie, et d'autre part si vous en appliquez contre une couleur, vous la rehausserez en augmentant son intensité. C'est ainsi que des Géraniums rouges cernés de Géraniums blancs paraîtront plus rouges.

Enfin un Parterre colorié doit être emborduré, c'est-à-dire qu'il doit être limité par des tons pesants, qui, d'une part, seront des variations de la couleur dominante afin de raffermir l'unité de la composition, et qui, d'autre part, seront tranquilles et presque neutres afin de ne pas rivaliser avec la décoration principale.

Si l'emplacement est suffisant, vous pouvez obtenir ce résultat par des moyens détournés et intéressants. Vous

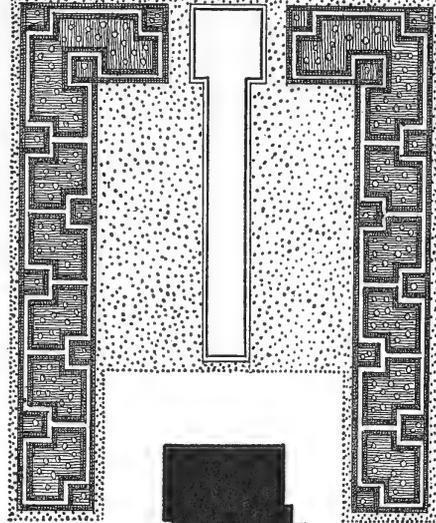
choisissez les diverses couleurs complémentaires qui conviennent, et vous les étendrez sur des espaces petits et à peu près égaux, de telle sorte que, quand un promeneur sera éloigné, un mélange optique se produira dans son œil où les couleurs se compenseront, se fondront, s'assourdissant mutuellement, tandis que, quand il sera immédiatement près du Parterre, sa vue se trouvera amusée et réjouie par ces petites surfaces fleuries, hautes et vives en couleurs. Toutefois, pour que le cadre apparaisse net et large, prenez soin de le cerner intérieurement d'un mince filet de fleurs blanches : de la sorte, il se trouvera précisé sans être prépondérant.

En résumé, ne songez pas à décorer d'une manière identique, d'une part, un petit ou un grand Jardin, et d'autre part, les divers endroits d'une même propriété. En marquant des distinctions, vous vous ménagez d'abord des ressources ornementales, puis en même temps, vous prouvez votre tact et vous égayez vos yeux d'une agréable variété. Enfin, si, dans une plate-bande, vous réunissez des fleurs différemment teintées, gardez-vous d'oublier quelles lois régissent les couleurs complémentaires : par des moyens simples et faciles, elles vous permettront de composer des tapis de fleurs qui soient d'un coloris éclatant et somptueux.

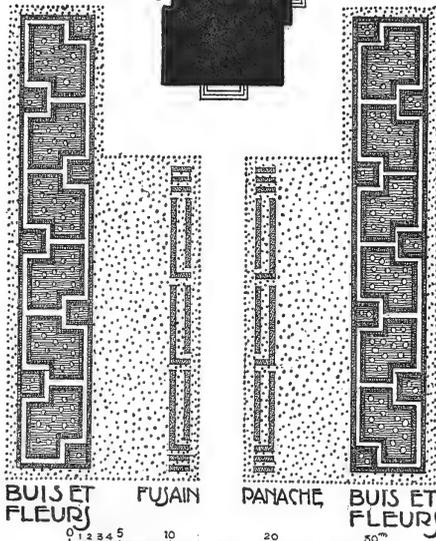


BUIS ET FLEURS . BASSIN . BUIS ET FLEURS

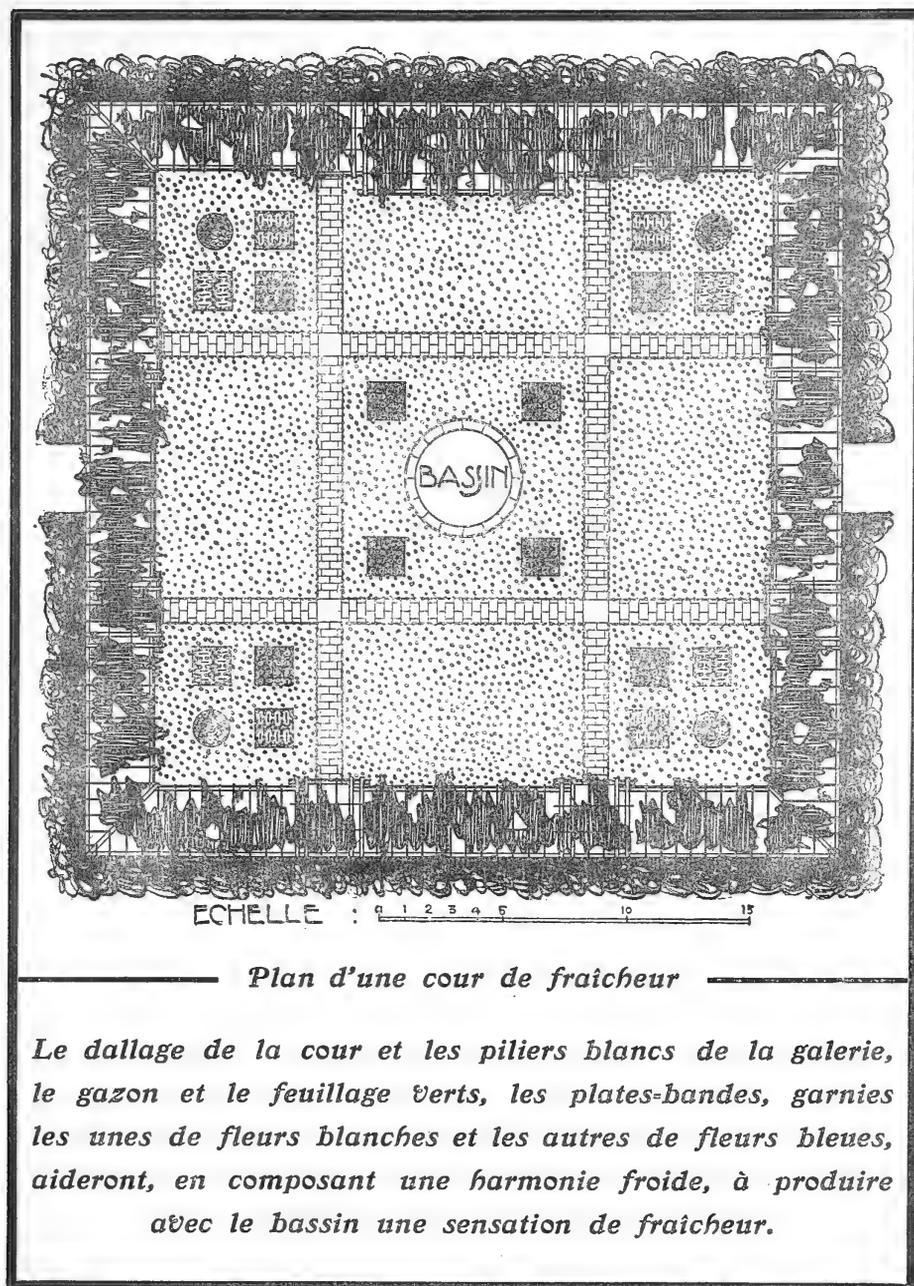
*Les filets de Buis
doublés de Gna-
phaliums laineux
panachés limitent
des compartiments*



*qui pourraient être
remplis, les petits
de Coléus grenat,
les grands de Gé-
raniums orangés.*

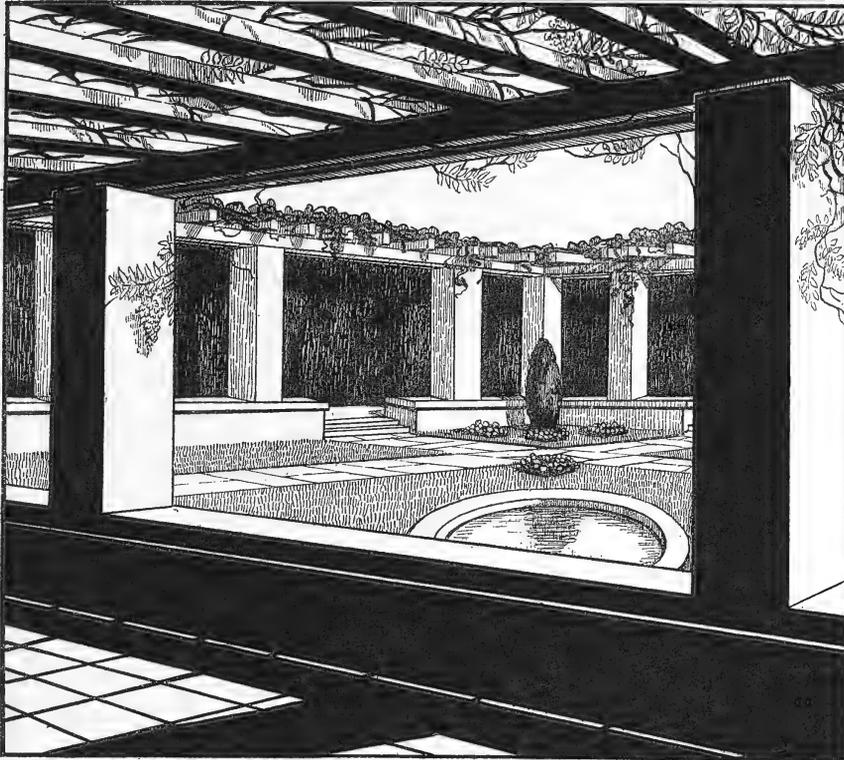


Un Parterre



Plan d'une cour de fraîcheur

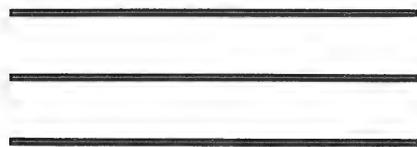
Le dallage de la cour et les piliers blancs de la galerie, le gazon et le feuillage verts, les plates-bandes, garnies les unes de fleurs blanches et les autres de fleurs bleues, aideront, en composant une harmonie froide, à produire avec le bassin une sensation de fraîcheur.

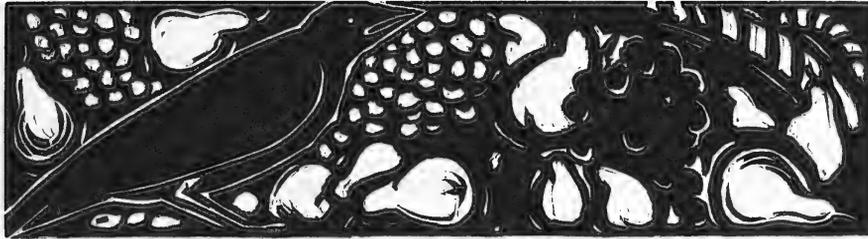


Vue de la cour de fraîcheur

Le dallage de la cour et les piliers blancs de la galerie, le gazon et le feuillage verts, les plates-bandes, garnies les unes de fleurs blanches et les autres de fleurs bleues, aideront, en composant une harmonie froide, à produire avec le bassin une sensation de fraîcheur.

LES PLANTES
RUSTIQUES





Le style se manifeste dans un Jardin par la discipline imposée par l'homme à la nature. Toutefois, notre volonté doit être non point négative, mais active : elle doit, non point éliminer certaines des richesses qui sont à notre portée, mais à chacune d'elles, assigner une place convenable. En serait-il autrement, que l'arrangement du Jardin semblerait l'application obstinée d'un système préconçu. Aussi une propriété pareillement aménagée ennuerait-elle parce que l'on s'y trouverait au cœur d'une œuvre artificielle, tandis que le plaisir incontestablement naîtra de l'action réciproque et harmonieuse de l'homme et de la nature. C'est pourquoi nous aurions tort de négliger les plantes rustiques, tout autant que d'omettre les plantes à fleurs et à feuillage d'ornement; la culture exclusive des unes ou des autres serait blâmable dans un Jardin assez vaste pour les contenir toutes.

Où planterons-nous les plantes rustiques? Sera-ce dans le Parterre? Rappelons-nous, d'abord, que le Parterre, parce qu'il entoure la Demeure, doit être correct et cérémonieux même. Nous nous accommoderions mal, par conséquent, d'y voir des plantes dont le port est foisonnant, dont la floraison est brève, dont la coloration est faible. Il nous faut là des plantes suscep-

tibles de former de continues et continuelles nappes de couleurs, afin que le Parterre se présente devant la Maison comme un tapis de haute laine. Or, l'Achyranthès, l'Agératum, le Coléus, le Géranium, ne sont-ils pas toujours en livrée? Nous les retiendrons donc pour garnir les plates-bandes excluant les plantes vivaces qui réaliseraient une décoration légère, incertaine et désordonnée. Maintenant que nous possédons des plantes qui conviennent excellemment à la coloration des Parterres, il serait insensé vraiment d'y planter celles que, faute de mieux, employaient nos ancêtres. Il y aurait là autant de ridicule qu'à renoncer, tout à coup, à la lumière de l'électricité pour reprendre celle de l'huile. Réservez pour votre table de travail l'éclairage à l'huile : il est doux à la vue. Pareillement, mettez les plantes vivaces en un lieu où elles seront à leur place, mais non dans un Parterre, où tout doit être épuré et pondéré.

Où donc seront de mise ces végétaux pleins de souplesse et d'abandon? Tout d'abord, nous ne les reléguerons pas, mais nous les approprierons à un endroit spécial, que nous réserverons non pas à la cérémonie, mais à l'intimité, où le maître du lieu viendra prendre ses aises en se récréant les yeux. Bientôt, pour ces plantes, il aura certainement un goût d'autant plus vif qu'elles orneront une pièce préférée, comme un cabinet de travail est affecté à l'avantage d'un salon de réception. Là, en effet, on ne portera le joug d'aucune contrainte mondaine; on y sera libre, étant isolé. On y recherchera la commodité et l'agrément personnel plus que le décor somptueux, et quittant le Parterre qui forcément est une composition froide et contenue, on aura plaisir à se retirer au Jardin

des plantes vivaces qui, par leur grande foison, sera plein de vie, de chaleur et d'entrain. De plus, pouvant là plus facilement qu'ailleurs, réaliser une décoration fantaisiste et personnelle, on formera pour cet endroit un attachement plus grand encore, comme dans un appartement on aime une pièce privée que l'on a ornée tout à sa guise sans crainte d'offusquer les visiteurs.

Cependant, ce n'est pas encore assez pour certaines personnes qui ont une grande tendresse pour l'aise et pour l'intimité. A la cérémonie, elles ne concèdent aucune place, ni dans leur Maison, ni dans leur Jardin. Par conséquent, à elles, les plantes vivaces conviendront particulièrement. Elles n'auront pas de plantes de serre. Néanmoins leur Jardin, non seulement ne manquera pas d'intérêt, mais sera, de plus, empreint d'un caractère très net. Il renseignera sur l'humeur du maître et montrera ses inclinations personnelles : il est épris de vie simple et de liberté, il s'occupe de ce qui l'entoure et tourne vers ses fleurs une partie de son activité. Certes, il n'a point de serre, point de jardinier, et, s'il reçoit, ses réceptions sont dépourvues de forfanterie et d'ostentation. Il met son plaisir à jouir avec modestie d'un aimable Jardin.

Puisque les plantes vivaces ont de quoi plaire, puisqu'avec les plantes d'hivernage, elles peuvent contribuer à l'agrément du Jardin, et puisque sur elles, parfois, elles peuvent l'emporter, il importe de dire comment on peut les employer. Tout d'abord, la question n'est pas d'en réunir une collection bien assortie et moins encore de s'en servir à composer des scènes comme on en rencontre dans les champs, ou comme on en

suppose dans la plus sauvage solitude. Il importe uniquement d'en former, dans la propriété, un spectacle riant, aimable et attrayant. Sur la volonté de la nature, nous réglerons la nôtre, ayant remarqué que les plantes vivaces sont, pour la plupart, hautes, grêles et peu florifères. Or, rappelons-nous que nous percevons la gracilité d'un objet à la condition que, se présentant sur un fond sensiblement plus clair ou plus foncé que lui, il nous laisse voir tous ses contours. Si, au contraire, sa coloration propre et celle du fond sont d'égale intensité, nous n'en distinguerons pas la silhouette. Nous mettrons donc les plantes vivaces, pour qu'elles ne se détachent pas sur le ciel, devant un rideau de verdure, une haie ou un mur recouvert de végétaux sarmenteux, et, de plus, nous les disposerons par rang de taille dans la plate-bande, de telle sorte qu'elles constituent un fond les unes aux autres. Quant aux plates-bandes de tous côtés entourées par les allées, nous les réserverons à celles des plantes vivaces qui sont basses, puis aux plantes annuelles, car leur exubérance sera de mise dans la compagnie des plantes vivaces.

D'autre part, pour que vous ne trouviez pas de mécompte aux plantes vivaces et pour que vous y preniez même un intérêt constant, il est certains artifices qu'à cause de leur faible floraison, il vous faut mettre en usage. Voilà pourquoi vous choisirez vos plantes de telle façon, d'abord, qu'elles fleurissent non pas toutes dans le même temps, mais à intervalles empiétant l'un sur l'autre, ensuite que, toujours, une couleur bleue, jaune ou rouge, domine dans le cours des floraisons. Enfin, au lieu de disséminer, groupez en masses

importantes les plantes de couleur semblable et de floraison simultanée, qu'elles soient ou non de la même variété et de la même espèce. Ainsi, vous aurez continuellement des fleurs, et, de plus, le spectacle sera renouvelé; en outre par leur intensité, les fleurs de même couleur attireront et retiendront le regard, et par là même soustrairont à l'attention les plantes non fleuries ou déjà fanées.

Par surcroît, vous pouvez rendre plus subtile une telle disposition, afin de former un charme qui, plus sûrement, attirera l'attention et la retiendra captive; car, tous vos efforts doivent maintenant avoir pour but de faire prévaloir l'éclat des fleurs sur la médiocrité des plantes non fleuries et sur la négligence des fleurs fanées. Déjà, au lieu d'avoir constitué un éblouissement multicolore qui laisserait l'attention en suspens, vous avez choisi une dominante; mais ne restez pas satisfait, avivez-la, variez-la et entourez-la au point de composer une féerie qui pourra successivement être bleue ou jaune ou rouge. Par des tons doux progressivement renforcés, joignez les touches de couleur pure, afin que, de l'une à l'autre, le regard glisse sans peine, comme il suit les inflexions d'une guirlande agréablement suspendue. Puis, dans les intervalles, placez des touffes de fleurs blanches pour égayer votre décoration; enfin, plantez en bordure des fleurs qui soient d'une autre couleur et de forte intensité, pour donner une base au spectacle et pour le limiter. Par exemple, pour faire briller l'allégresse du mois de Mai, composez une fête rose. Répandez l'Æthionème (*Æthionema*), la Lychnide des Alpes (*Lychnis alpina*), et la Lychnide

visqueuse (*Lychnis viscaria*), le Phlox suffrutiqueux (*Phlox suffruticosa*), et le Phlox printanier (*Phlox verna*), la Primevère rose (*Primula rosea*), le Statice à têtes (*Armeria cephalotes*), la Sauge du Turkestan (*Salvia Turkestanica*), les Pivoines roses de la Chine et du Japon (*Pæonia sinensis et japonica*). Puis, de place en place, soutenez votre effet par des fleurs rouges : Saponaire Faux-Basilic (*Saponaria ocy-moides*), Germandrée Petit-Chêne (*Teucrium Chamædrys*), Benoîte écarlate (*Geum coccineum*), Heuchère sanguine (*Heuchera sanguinea*), Pivoines rouges (*Pæonia purpurea*), et augmentez-en l'éclat par des fleurs blanches : Hoteia du Japon (*Hoteia japonica*), Heuchère (*Heuchera*), Phalangère Faux-Lis (*Phalangium lilastrum*), Pivoines blanches. Enfin, par des fleurs d'un bleu plus ou moins tendre : Aster des Alpes (*Aster alpinus*), Myosotis, Phlox divariqué (*Phlox divaricata*), Véronique des Alpes (*Veronica alpina*), Véronique Germandrée (*Veronica teucrium*), Pensée, Buglosse toujours verte (*Anchusa sempervirens*), arrêtez et soutenez votre décoration florale. Dans les plates-bandes isolées, vous aurez les fleurs de la Pensée blanche et celles de la Pâquerette rose et de la Pâquerette blanche. Les plantes annuelles, au mois de Mai, sont rares; toutefois, en cette saison, ce n'est pas une faute que les plantations soient clairsemées : on a même plaisir à voir la terre humide et noire et à la sentir en gésine.

Pour l'Automne, vous pourrez organiser une fête de la maturité avec l'aide du jaune et de l'orangé, que l'un et l'autre vous ferez valoir par le blanc, puis par leur couleur

complémentaire, par le bleu et par le violet. Pour ce qui concerne les plates-bandes circonscrites par les allées de passage, le jaune et l'orangé vous seront donnés à différente intensité par la Capucine naine, par le Zinnia, par l'Œillet d'Inde, par la Rose d'Inde et par le Souci; quant au blanc, au bleu et au violet, la Reine-Marguerite aux nombreuses variétés vous les fournira. D'un autre côté, les plates-bandes préparées au pied des murs et des haies devront être préalablement garnies de plantes à fleurs jaunes telles que : Hélénie d'Automne (*Helenium autumnale*), Hélénie à feuilles menues (*Helenium tenuifolium*), Soleil tardif (*Helianthus lætiflorus*), Soleil multiflore (*Helianthus multiflorus*), Soleil orgyale (*Helianthus orgyalis*), Heliopside lisse (*Heliopsis lævis*), Rudbeckie velue (*Rudbeckia hirta*), Rudbeckie très grande (*Rudbeckia maxima*), et vous en aviverez la couleur par la juxtaposition de fleurs blanches : Anémone du Japon (*Anemone japonica*), Boltonie à feuilles de Pastel (*Boltonia glastifolia*), Aster éricoïde (*Aster ericoïdes*), Aster à feuilles très ténues (*Aster tenuifolius*), Aster de Tradescant (*Aster Tradescantii*), de fleurs blanc bleuâtre : Aster Œil de Christ (*Aster amellus*), Aster de la Nouvelle-Belgique (*Aster Novæ Belgiæ*), Hémérocalle de Siebold (*Funkia Sieboldiana*), Aster lisse (*Aster lævis*), et de fleurs bleues : Aconit d'Automne (*Aconitum autumnale*), Aconit du Japon (*Aconitum japonicum*), Campanule de Bologne (*Campanula Bononiensis*), Aster de la Nouvelle-Angleterre (*Aster Novæ Angliæ*), Campanule d'Automne (*Platycodon autumnale*), Aster à grandes fleurs (*Aster grandiflorus*), Aster turbinellé (*Aster turbinellus*).

Néanmoins, malgré vos soins les plus méticuleux et les plus assidus, vous ne serez pas exactement obéi : la nature troublera vos dispositions par des floraisons précoces ou tardives ; et ces fleurs que vous ne prévoyiez pas, assisteront à votre fête comme ces hôtes inattendus, qui, par leur seule présence, apportent à une réunion de l'imprévu, de la fantaisie et de l'étrangeté. D'ailleurs, ce ne sont pas des dessins qu'il importe de réaliser dans vos plates-bandes ; un Jardin de plantes vivaces est de ces choses qui ont plus d'éclat quand elles demeurent imparfaites que quand elles sont trop achevées. Il s'agit seulement de manifester une intention décorative ; toute marque de style, en effet, vous sera d'une puissante assistance pour ravir l'attention loin des plantes déjà fanées ou non fleuries. Aussi, le plus grand art que vous puissiez mettre ici dans la disposition des plantes, sera-t-il de savoir distraire le regard de celles qui ne sont pas fleuries et de celles qui ont fleuri ; comme votre plus grande habileté sera de savoir vous soumettre à la volonté de la nature et de connaître le temps où il est possible de réaliser tel ou tel arrangement. En somme, l'agrément sera dans une symétrie de volumes et de couleurs entre les diverses plates-bandes, et dans un rapport des volumes entre eux et des volumes avec les couleurs et avec l'ensemble même de la composition.

Mais, direz-vous, peut-on sans interruption, du début du printemps à l'entrée de l'hiver, réaliser de telles combinaisons florales ? Oui, vous y pouvez prétendre, les plantes assurément sont assez nombreuses : le principal, d'abord, est de les bien connaître, puis de disposer de plates-bandes qui soient

suffisamment larges pour contenir les plantes destinées aux spectacles successifs. Au reste, c'est une question qui ne se pose guère que pour un Jardin public qui doit être orné sans relâche et même sans défaillance. Il est rare, en effet, qu'un propriétaire ne quitte point de l'année sa campagne. Pour le moins, il a coutume, à même époque, de voyager quelques semaines, de prendre les eaux ou d'aller à la mer. Il peut donc, pendant ce temps, laisser son Jardin dépourvu de fleurs, pour jouir à son retour de ce que, pendant son absence, l'on aura préparé. Autrement, s'il ne voit son Jardin que l'été, peu lui importe que le printemps y soit splendide; et, s'il ne le voit que l'hiver, l'ayant sur la côte de la Méditerranée, il n'a que faire de plantes à floraison estivale. D'ailleurs, il ne serait pas insensé de recourir à la magnificence des Spirées, des Azalées, des Rosiers, des Pruniers de Chine, des Cannas et des Althæas.

Voilà donc comment vous disposerez les plantes vivaces qui sont terrestres, mais vous pouvez prendre la fantaisie d'en posséder qui soient aquatiques, si vous avez de l'eau dans votre propriété. Toutefois, dès avant de creuser un bassin, considérez qu'il doit être exposé en plein soleil pour permettre aux plantes de prospérer, et pour produire l'impression de douce gaîté opportune en cet endroit. De plus, songez qu'il doit avoir peu de profondeur et peu de courant afin de s'échauffer aisément. Enfin, l'ayant de la sorte établi, gardez-vous d'en détruire l'agréable caractère de douceur et de sérénité par des plantes qui en émergeraient hautes et drues : réservez de telles espèces pour les bords d'un étang, si dans

votre Parc, vous en avez un, mais ici, disséminez simplement quelques-unes de ces plantes qui semblent par la nature apprêtées pour un tel usage, mettez quelques Nymphæas, desquels feuilles et fleurs placidement flottent à la surface de l'eau. Des Cyprins ajouteront encore quelque charme par leur couleur, et ils débarrasseront les plantes des insectes nuisibles.

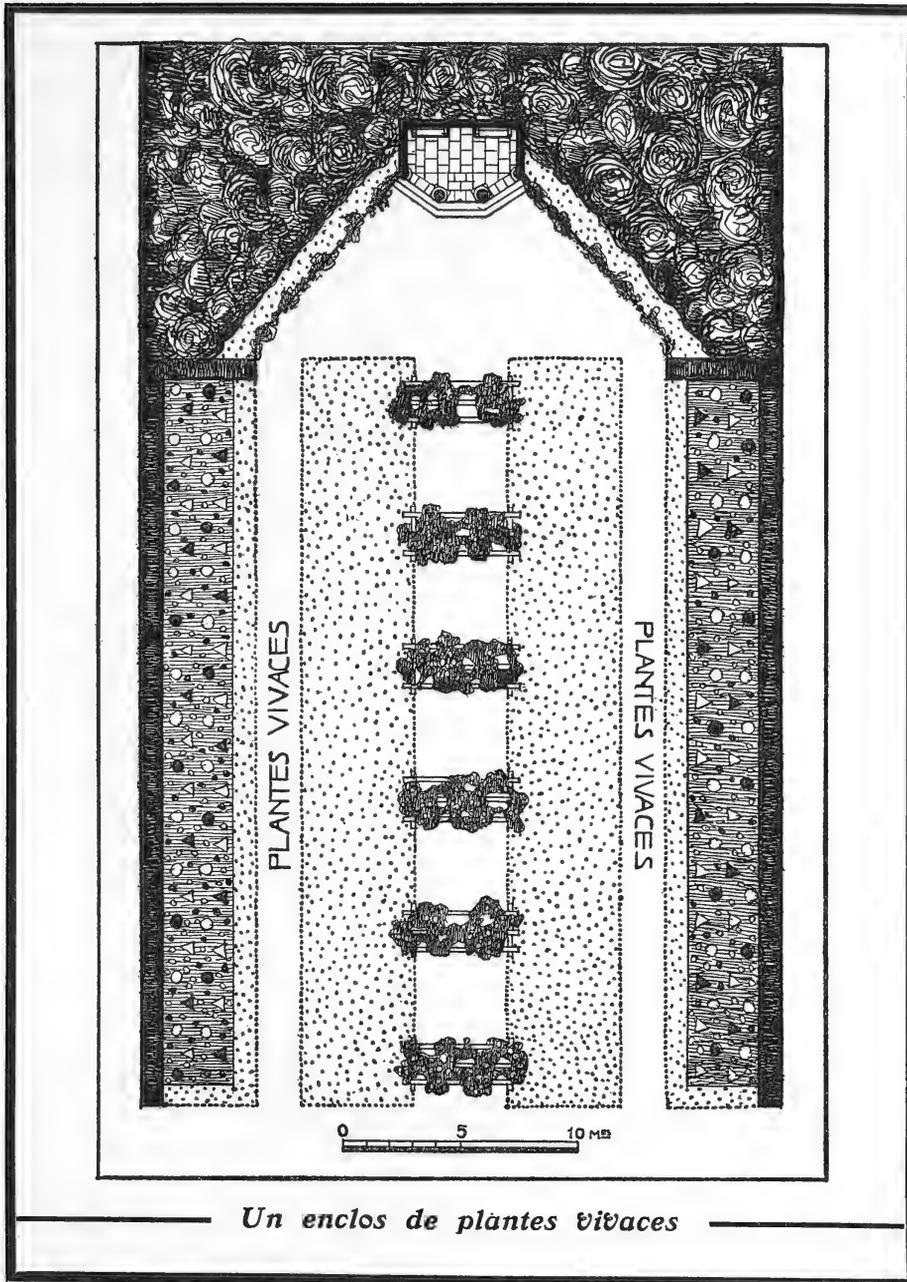
A la vérité, tout ce Jardin sera fort ensoleillé, et certes le promeneur y voudrait quelque ombrage. Pourtant, il ne nous est guère possible de planter des arbres, soit à la périphérie, puisque les plates-bandes les plus importantes s'étalent au pied des murs et des haies de clôture, soit au cœur même du Jardin, puisqu'il en résulterait une ombre pernicieuse aux plantes du bassin et à celles des petites plates-bandes. Pour surmonter cette difficulté, des plantes vivaces elles-mêmes, nous aurons le secours que nous désirons; par celles qui sont sarmenteuses, nous abriterons les chemins, les protégeant de place en place par des arceaux, par des portiques fleuris, ou les recouvrant même complètement par de longues galeries de treillage. Dans ce dernier cas, nous aurons soin de n'employer, pour palisser aux lattes de ces constructions, que des plantes d'une seule espèce pour une même partie du Jardin, afin d'opposer un arrangement nettement ordonné à la foison, à l'exubérance et à la confusion des plantes qui garnissent les plates-bandes.

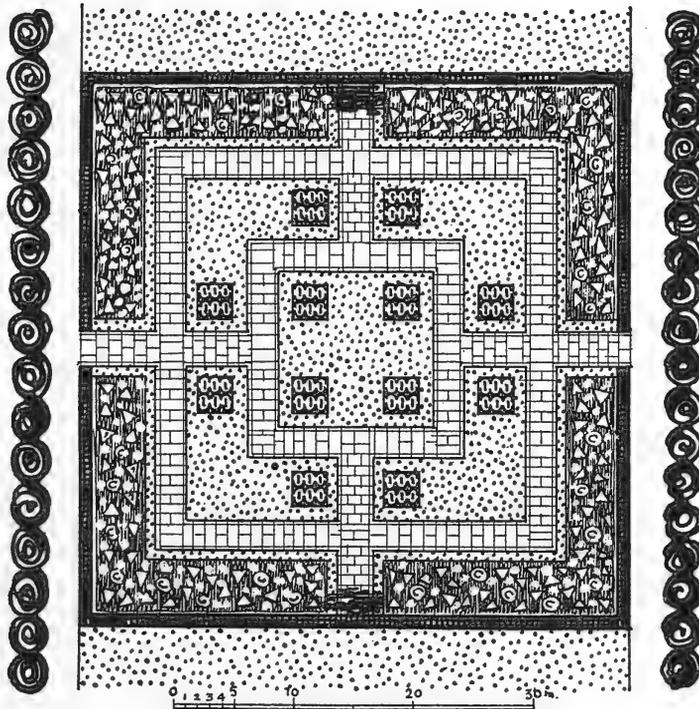
En résumé, reconnaissons que nous ne sommes plus au siècle où seules étaient connues les plantes annuelles et les plantes vivaces de plein air. Si les magnifiques produc-

tions des serres chaudes nous les ont fait oublier pour un temps, la mode, fort heureusement, les a remises en honneur. Toutefois, ne poussons pas l'engouement jusqu'à en mettre partout et à en garnir les Parterres. S'il se faut ajuster à la mode, surtout quand elle est aimable comme celle-ci, il convient de ne l'accepter qu'assouplie et domptée par chacun de nous, et non pas exagérée au point où il a fallu la pousser pour la faire remarquer de la précédente. C'est pourquoi nous réserverons les plantes annuelles et les plantes vivaces de plein air à un endroit spécial du Jardin; ce n'est, d'ailleurs, pas une disgrâce : la vie entière ne se consume pas au salon, et là nous les répartirons suivant une disposition prescrite par leur caractère même, c'est-à-dire que nous profiterons de leurs charmes et que nous emploierons habilement leurs faiblesses. Assurément, ce ne sera pas un spectacle à détailler, mais bien à contempler en masse et dans son ensemble, puisque nous mettons nos soins les plus constants à ce que l'arrangement des couleurs fasse sur l'esprit grande impression pour distraire l'attention des endroits fanés ou non fleuris. Et j'estime que là, on se trouvera avec la nature dans un commerce intime où l'âme s'exaltera.



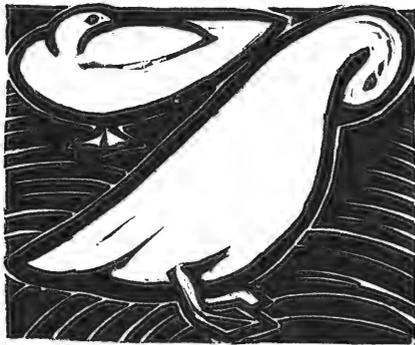






Plan et vue d'un enclos de plantes rustiques

LA ROSERAIE





Des personnes que vous savez sédentaires parlent de Provins, de Damas, de la Chine même et du Japon. Elles se proposent des échanges, elles s'en font. Vous aviez cru à des voyages, vous pensiez à des timbres-poste; en réalité, il est question de Roses.

De nos jours, en effet, une Roseraie est une collection, et tous les efforts du maniaque ont pour but d'exposer des spécimens superbes et nombreux, point du tout de disposer pour le plaisir des yeux et de l'esprit un spectacle rare et magnifique.

Pour peu que l'on aime les Roses et que l'on soit sensible à la beauté des couleurs, on est déçu lorsque l'on voit une Roseraie définitive dans une propriété privée ou une Roseraie momentanée dans une exposition d'Horticulture. Dans l'un et l'autre arrangement, les fleurs se nuisent mutuellement, parce que, chose invraisemblable, on les a placées sans aucun égard pour leurs couleurs. On eût pu les juxtaposer avec tel

soin que les tons différents se seraient exaltés les uns les autres ; mais il eût encore mieux valu présenter d'opulentes surfaces blanches, jaunes ou rouges, surtout dans une exhibition où l'ordonnance n'est pas à négliger et où la façon de montrer rehausse souvent l'intérêt de ce que l'on montre.

De plus, on exagère l'emploi des Rosiers-tiges. Ils donnent généralement, à mon avis, la désagréable impression de bouquets ficelés au bout d'une canne, et, d'autre part, au lieu de les considérer comme des éléments décoratifs à distribuer avec réserve, on a vu en eux un stratagème ingénieux pour doubler sur une même surface l'abondance de la collection. A leurs pieds, dans leurs racines mêmes, on plante des Rosiers nains, et, d'un seul coup, on nous offre, superposées, deux corbeilles de fleurs ; mais notre vue n'en est point éblouie : le résultat de cette combinaison maladroite est un gris incolore et dépourvu d'éclat.

Enfin l'idée de réunir une collection aussi complète que possible ne doit pas prévaloir, et le but scientifique doit céder la place au parti décoratif, à moins qu'il ne s'agisse expressément de rassembler toutes les Roses et de les grouper par races, par sections et d'après leur ordre chronologique de création. Il importe avant tout de constituer un splendide décor, et non de ravalier un Parterre de fleurs au rôle d'un album de timbres-poste.

Il est nécessaire de le dire : une Roseraie est un Parterre exclusivement planté de Rosiers. C'est alors annoncer un arrangement spécial, une sélection rigoureuse parmi les

variétés, un choix judicieux dans le mode de présentation. D'abord, puisque nous ne réunissons pas une collection, nous ne prendrons pas de Rosiers non remontants, qui, fleurissant une seule fois l'an, sont d'une trop grande parcimonie. Il nous faut, en effet, des fleurs en abondance; c'est d'après leur couleur que nous les grouperons, et nous ne craignons pas, s'il le faut, de placer un Rosier de l'île Bourbon entre un Noisette et un Hybride de Thé. Mais nous aurons toujours garde de n'introduire dans une même plate-bande que des sujets exigeant les mêmes soins pour l'hivernage. Nous mettrons séparément les Roses blanches, les jaunes et les rouges, et, pour obtenir un décor d'une belle tenue, nous n'hésiterons pas à l'occasion à constituer exclusivement une plate-bande avec des pieds de la même variété. Nous choisirons alors parmi les Rosiers les plus généreux comme Madame Norbert-Levavasseur (rouge) et White Pet (blanc), qui ont, à l'égal des Géraniums, une floraison sans cesse renouvelée; car, si nous plantions des variétés ordinairement remontantes, nous verrions avec regret, aux abondantes floraisons, succéder les pénuries complètes. Nous pouvons encore, pour avoir continuellement des fleurs et qui soient de même couleur, réunir des sujets de tons très voisins : ils ne fleuriront pas tous simultanément.

D'autre part nous considérerons les différentes formes de Rosiers non comme des stratagèmes pour augmenter le nombre de la collection sur une même surface, mais comme des éléments décoratifs qui offrent des ressources et apportent

de la diversité dans l'ornementation. Ainsi les espèces grim-pantes, palissées d'après leurs couleurs en des plans verticaux, limiteront l'horizon. Les Rosiers-tiges prendront une impor-tance architecturale, soit que vous les isoliez en manière de pylônes, soit que vous les employiez à constituer et à sou-tenir des guirlandes. Quant aux nains, ils seront serrés en plates-bandes touffues pour fournir des nappes monochromes ou composées de tons voisins qui s'aviveront les uns les autres. Nous ferons en sorte que la surface fleurie soit non point étagée, mais aussi horizontale que possible; c'est pourquoi nous écarterons les variétés buissonnantes, retenant les seules réellement naines. Encore aurons-nous soin de les planter en pots, afin qu'elles ne montent pas à bois, et, grâce à cet artificieux moyen, nous aurons en outre l'avantage de voir se succéder et de plus fréquentes et de plus abondantes floraisons.

Je voudrais, d'autre part, que ces plates-bandes fussent cernées, non de Buis, mais de Gazon découpé en bordures larges d'au moins 50 centimètres. Ici, l'herbe rase et drue remplirait l'office du velours, sur lequel on présente d'inté-ressants bibelots. Elle serait aux yeux un fond agréable qui, modestement, se bornerait à faire valoir les Roses, sans rivaliser d'éclat avec elles. Un Gazon fin et soigné ajouterait encore cette correction qui parfois se hausse bien près du raffinement, et qui, dans les arrangements les plus beaux, reste une preuve discrète et indéniable d'une volonté suivie continuellement.

En écoutant ce conseil, vous trouveriez, en outre, l'avantage de conserver en hiver à la Roseraie quelque qualité qui retînt encore l'attention. On y verrait fort nettement les intentions décoratives; c'est tout ce qui peut résister à la gelée et qui, certes, ne subsiste pas dans les habituelles collections, car elles offrent pour la plupart, en la froide saison, aussi peu d'intérêt qu'un album d'où les timbres auraient été arrachés.

Le Gazon pourrait prendre une importance plus grande et s'étaler en une pelouse rectangulaire, sur laquelle vous planteriez, à 1 mètre du bord et à 2 mètres les uns des autres, des Rosiers blancs de même variété : Madame Alfred Carrière, par exemple. Ils seraient à tige haute de 1^m,10 pour le moins et joindraient leurs rameaux sarmenteux, semblant ainsi figurer de blanches jeunes filles, qui feraient par amusement, sur le tapis moelleux et vert, la guirlande de la danse. Ce serait là dans notre Roseraie, une marque distinctive; car j'estime que les plus belles choses doivent être assemblées avec modération et disposées avec réflexion : les entassements les plus magnifiques donnant une impression de richesse toute-puissante, mais dépourvue de plaisir et d'intérêt.

Dans une Roseraie, j'établirais aussi des bancs, disposés avec tel soin que leur situation et leur arrangement feraient parties intégrantes de l'ensemble décoratif. Je ne compliquerais rien néanmoins, mais je les adosserais à un treillage et je leur confectionnerais de même un petit toit. Il serait encore possible de disposer au-dessus des bancs un arceau

qui, par la courbe de sa charpente, apporterait à la fois dans la Roseraie quelque diversion et quelque délicatesse. Puis aux lattes, je palisserais des Rosiers d'une même variété sarmenteuse, E. Veyrat Hermanos, par exemple.

Enfin, je voudrais que de ces places on vît une Roseraie qui parût un Jardin d'amour. J'estime qu'alors seulement le but aura été atteint, car il importe d'épuiser toutes les ressources que nous offre la Rose. Elle ne se prête pas seulement à des formes variées : elle peut être sarmenteuse, naine ou greffée sur tige. Elle n'est pas comme la somptueuse Tulipe, qui procure de seules joies objectives. Elle n'est pas comme la modeste Violette, qui semble destinée à être cueillie. Elle n'est pas un austère symbole comme le Lys rigide et blanc. La Rose, par la fraîcheur et par l'éclat de ses couleurs, par la douceur de ses pétales, par la grâce de ses boutons, par le parfum de ses fleurs, est évocatrice de plaisir et d'amour. Elle éveille des souvenirs, elle suscite des espoirs.

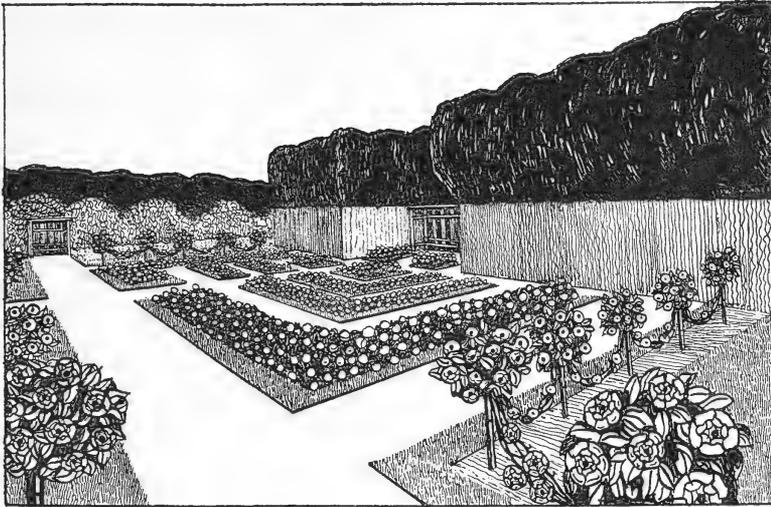
Aussi, vous efforcerez-vous de faire que, pour des pensées charmantes, la Roseraie soit un décor splendide. Vous y parviendrez vraisemblablement en dressant tout d'abord un plan d'une continuelle simplicité. Point de surprises ni de mièvreries, qui amusent quelques personnes, mais que toujours la raison voudrait élaguer. Le tracé n'offrira pas de courbes capricieuses, mais sera calme pour ne pas contrarier la rêverie et pour permettre une longue contemplation. C'est pourquoi les plates-bandes et les pelouses seront de formes carrées ou rectangulaires, et les Roses

seront, pour un nouveau motif, groupées par couleurs; elles donneront ainsi le sentiment d'une aimable et joyeuse profusion : un Jardin d'amour ne doit pas être austère. Aussi devons-nous égayer son aspect géométrique par quelque fantaisie, afin que l'on ose y badiner. Mais là encore, vous ne devrez pas enfreindre les limites que marque la raison et prendre, par exemple, beaucoup de peine pour contraindre des Rosiers à simuler des parapluies.

Quant aux allées, elles seront longues et droites, pour augmenter l'ordonnance de la propriété et pour inciter à la promenade. Elles ne seront, en aucun endroit, réduites à l'étroitesse d'un passe-pied. Partout vous devez pouvoir y marcher deux ensemble.

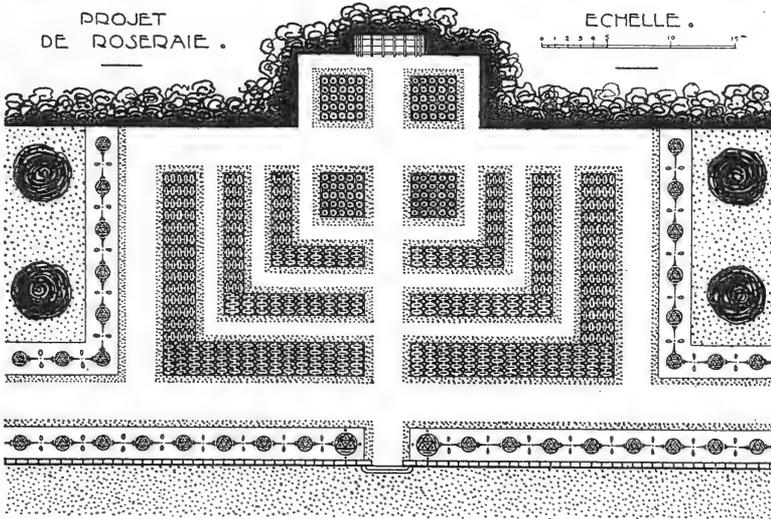
Enfin, dans notre Jardin à ce point préparé, nous n'admettrons pas toutes les Roses, mais seulement les plus belles : une Roseraie en est une sélection et non point une collection.



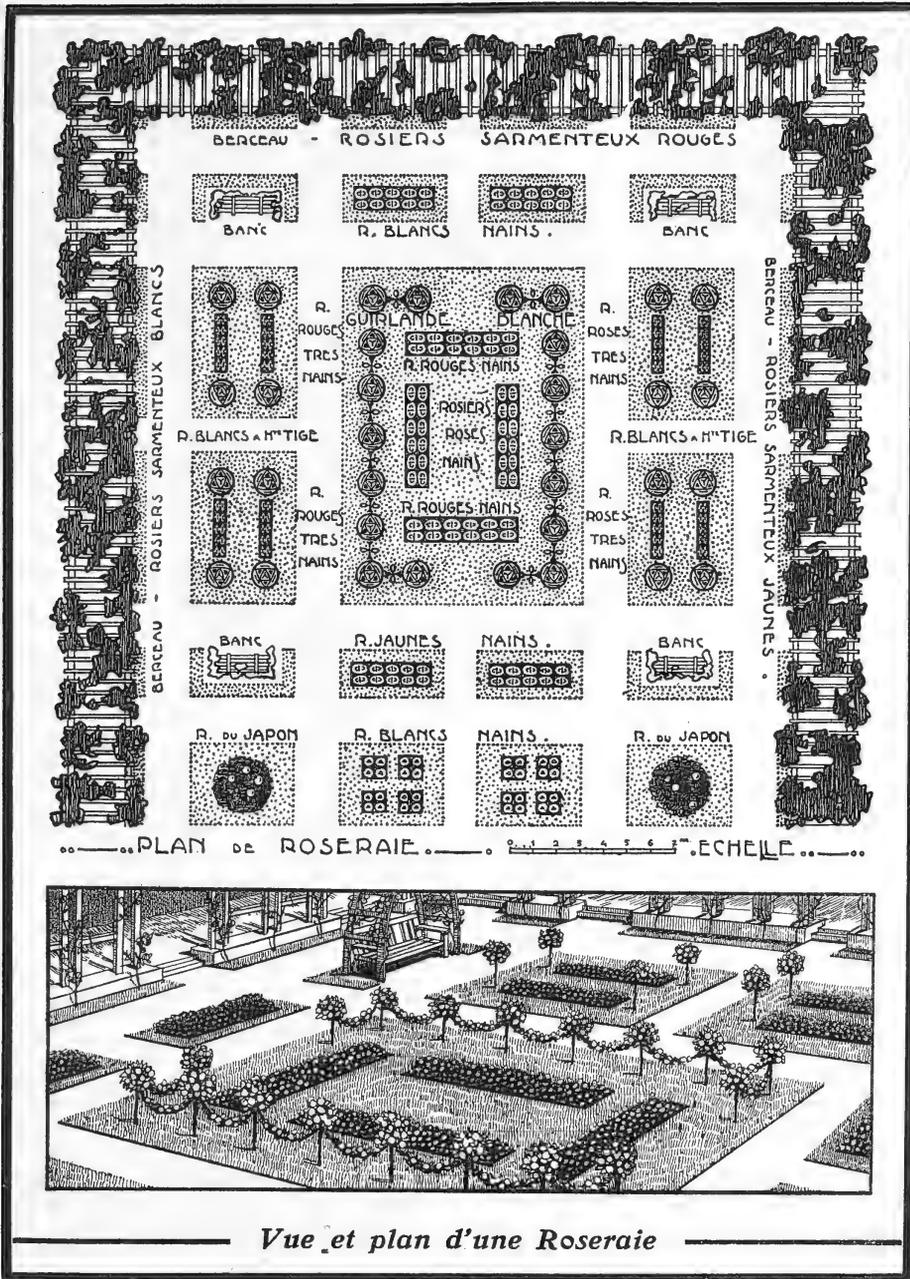


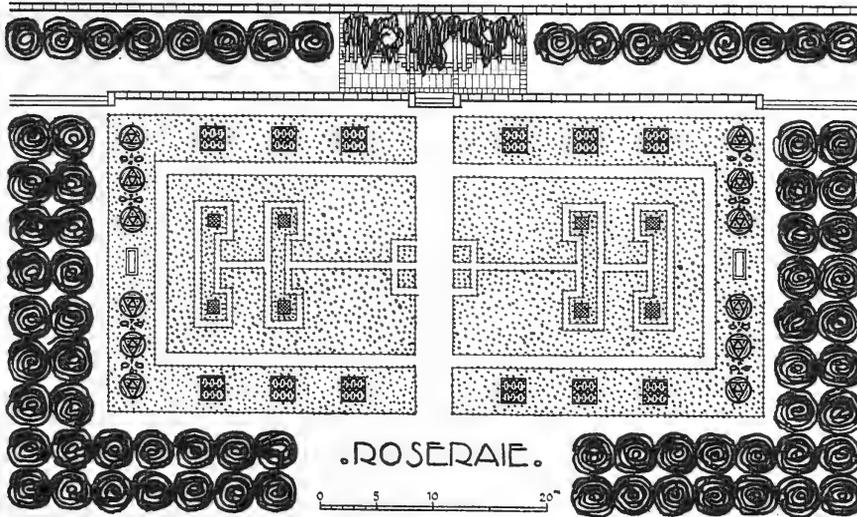
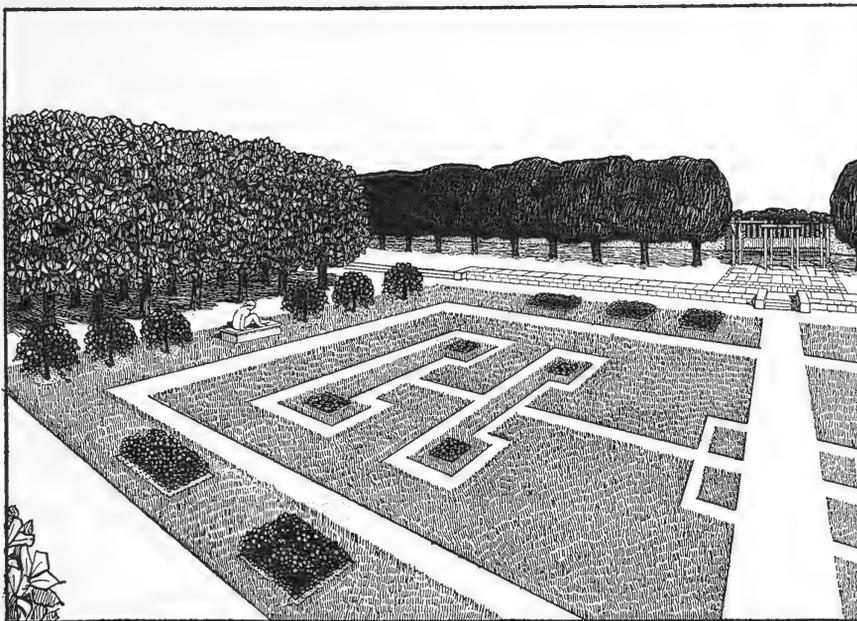
PROJET
DE ROSERAIE .

ECHELLE .



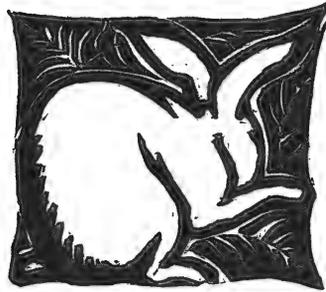
— *Une petite Roseraie* —





Vue et plan d'une Roseraie

**LE FUSAIN
PANACHE**





Une pelouse marquée de bandes de Fusains panachés, larges de 0^m,50 et hautes de 0^m,20, me semble constituer une décoration particulièrement convenable à la partie du Jardin comprise entre la route et l'habitation.

Autrefois, ce vestibule était habituellement disposé en une cour, qui, par sa seule étendue avait un caractère sévère et distingué. Mais, de nos jours, ne sied plus une pareille pompe. De plus, les constructions sont d'ordinaire moins importantes que n'étaient celles de jadis; il s'en suit que l'espace les précédant se trouve resserré et prend une apparence mesquine s'il n'est point ornementé. Enfin, soit à cause de la valeur du terrain, soit à cause du désir d'un spectacle riant, il n'est plus d'usage de laisser en esplanade pavée ou sablée une parcelle quelconque d'une propriété.

Quelle décoration conviendra donc généralement à l'entrée d'un Jardin ?

Quelles conditions, d'abord, exige cette décoration ?

En premier lieu, elle doit être modeste, car il n'est pas bienséant que soit orné avec recherche un endroit auquel ont accès des personnes de conditions différentes, les visiteurs et les fournisseurs. La moindre extravagance serait ici de mauvais goût. Certes, ailleurs, en un lieu écarté auquel se rendront seulement les personnes de votre compagnie, vous

pourrez, sans réserve, faire participer vos amis à votre opulence. Ici, il importe uniquement mais strictement d'exprimer l'ordre et la bienvenue, par raison de politesse. Je concède, néanmoins, qu'une relative somptuosité convient aux abords d'une Maison d'importance.

De plus, la décoration du vestibule doit être établie une fois pour toutes; car, si elle était renouvelée aux diverses saisons, elle témoignerait d'une recherche évidente, fût-elle même d'une parfaite simplicité.

En outre, l'effet décoratif doit être complet et durable, et non partiel et momentané comme est celui que produit une broderie de Buis, entre les traits de laquelle on intercale des fleurs pour la belle saison. Sans controverse, l'accès d'une propriété doit offrir toute l'année un aspect maintenu et entretenu. En somme, tous les éléments de l'ornementation doivent être perennels.

Or, le Gazon et le Fusain sont l'un et l'autre vivaces et en tout temps verdoyants; c'est pourquoi une telle disposition sera définitive et pareillement intéressante à travers les saisons. Je ferai même remarquer que les pluies d'automne et d'hiver non seulement ne diminueront pas, mais encore augmenteront l'éclat de notre décor.

D'autre part, la juxtaposition de deux tons de la même couleur verte, fournis l'un par le Gazon et l'autre par le Fusain que les panachures blanches rendent vert tendre, composera un assortiment discret, gai et même raffiné. J'avoue de la sorte, qu'au Fusain à panachures jaunes, je préfère celui qui porte des panachures blanches, car je trouve

peu distingué, en l'occurrence, le rapprochement du vert et du jaune. Par ailleurs, je n'ignore pas que le Fusain à panachures jaunes est plus aisé à maintenir à une faible hauteur, car il est d'une végétation moins ardente. Cette restriction une fois posée, je vous demande de reconnaître qu'un dessin fait de plantes taillées, limitées et compassées, convient parfaitement pour produire à coup sûr une impression d'ordre et de style.

Enfin, pour vous faire une juste idée de l'ensemble, songez combien est magnifique, d'une part une vaste pelouse d'un Gazon verdoyant, court et serré, et, d'autre part, le feuillage épais, abondant et brillant du Fusain. Certes, le rapprochement de ces deux matières avivera la beauté de chacune d'elles et leur différence d'aspect, l'une étant unie et l'autre irrégulière, augmentera leur propre somptuosité.

Examinons maintenant à quelles lois est soumise la composition d'un semblable dessin.

La composition en sera simple, puisqu'elle doit être, sur le terrain, réalisée non point par un ciseleur, mais par un jardinier, c'est-à-dire, par un homme qui est tenu seulement de savoir manier une bêche, un cordeau et des cisailles. Aussi les traits seront-ils droits et le faite sera-t-il horizontal. La simplicité est encore imposée par l'humilité des matières employées. En effet, la pelouse et le Fusain n'ayant guère de valeur, il les faut œuvrer d'une façon large et quelque peu brusque, réservant la finesse et la délicatesse pour l'ivoire, pour l'or ou pour l'argent.

D'autre part, il faut que, malgré les déformations de

perspective, le dessin reste lisible; aussi les traits parallèles seront-ils, l'un de l'autre, à un intervalle pour le moins égal au double de leur largeur. De plus, le dessin, pour ne pas être, par la perspective, projeté sur l'allée, devra être entouré par une bande de Gazon large d'un mètre au moins.

Ensuite, il est encore une précaution que vous devez prendre: comme il est de toute nécessité que le jardinier pénètre aisément dans l'intérieur du dessin pour tondre, balayer, rouler le Gazon et le débarrasser des mauvaises herbes et n'ait pas à enjamber le Fusain ni à transporter la tondeuse et le rouleau pesant, le trait ne doit pas être tout d'une suite et par conséquent ne doit pas circonscrire absolument les bandes de Gazon. Il doit présenter pour le passage des solutions de continuité, qui doivent non pas être artificielles et laissées naïvement en cours d'exécution, mais être naturelles et faire parties de la composition décorative. Néanmoins, pour que votre dessin soit facilement pénétré, n'en venez pas à le disposer en enroulement ou en labyrinthe, donnez-lui une tournure moderne.

D'autre part, ne vous inquiétez pas de paraître habile, mais songez que l'unique affaire est qu'un tel agrément soit meublant. Aussi, le moyen assuré pour éviter de réaliser seulement une curiosité, est-il de constituer un ornement fondé sur la raison. Bornez-vous donc à tracer un dessin qui ait du rapport avec sa destination. Puisqu'il doit embellir un lieu de passage, qu'il soit l'indication d'un mouvement et faites-le coulant puisqu'il sera longé par les visiteurs et par les fournisseurs à leur entrée et à leur sortie de la propriété.

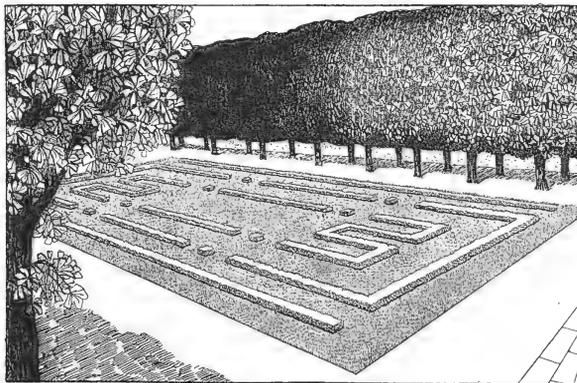
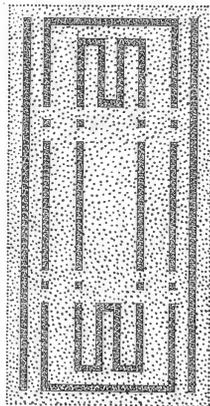
En dernier lieu, il importe que le dessin soit somptueux par lui-même. Observez alors que pour enrichir une ornementation au trait, on accentue d'ordinaire certains endroits, soit en épaisissant les lignes, soit en les rapprochant. Or, nous n'avons pas ici une telle liberté, puisque, par raison de simplicité, toutes nos plantations de Fusains sont de pareille épaisseur, et puisque, à cause de la perspective, elles sont soumises à un écartement au moins égal au double de leur largeur. Comment donc faire pour éviter que le dessin soit grêle? Apparemment, vous parviendrez à lui assurer quelque richesse en gardant nus de grands espaces de Gazon et en leur opposant des endroits davantage ouvragés et plantés. Au lieu donc de répandre uniformément l'ornementation, vous la répartissez, laissant entre les différentes masses transparaître le fond en surfaces importantes; et soyez certain que par ce contraste, les parties régulièrement ornementées sembleront plus serrées, plus fournies et partant plus somptueuses.

En somme, le Fusain à panachures blanches, planté sur une pelouse, en bandes hautes de 0^m,20 et larges de 0^m,50 au plus, peut, dès l'entrée de votre propriété, constituer un décor perennel en même temps que discret, riant et somptueux. Ce serait là, j'estime, un grand avantage pour votre Jardin.





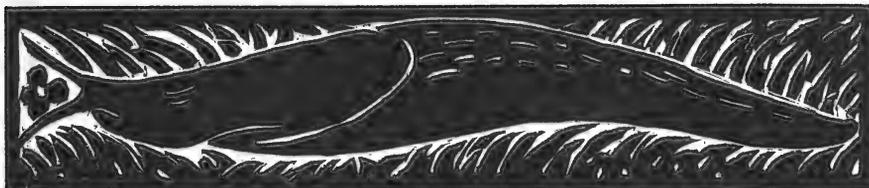
EXEMPLE
DE
DESSIN EN
FUSAIN
PANACHE



Pelouse ornementée d'un dessin en Fusains panachés

LE BUIS





Pour les personnes qui séjournent en hiver dans leur propriété, il peut être agréable de posséder un Jardin paré de tels ornements qu'un intérêt y subsiste encore jusqu'à la joyeuse saison du soleil et des fleurs. Vous parviendrez à y conserver quelque attrait non pas en y groupant ou en y disséminant les diverses plantes qui peuvent percer la neige ou fleurir au premier printemps, mais d'abord en le dessinant en traits précis, en y créant des différences de niveau permettant de voir le tracé, enfin en le plantant d'ornements toujours verts, de telle sorte qu'en pleine gelée il offre l'intérêt non plus d'un tableau audacieusement coloré, mais d'une vigoureuse mise en place.

Le Buis offre plusieurs avantages; au principal, qui est de posséder un feuillage persistant, s'en ajoute d'abord un autre: sa couleur sombre permet de réaliser des contrastes. Ainsi, par la proximité d'un Buis noir et sévère, vous augmenterez l'éclat et la fraîcheur d'une Rose. De plus, le Buis supporte aisément la taille, qui lui donne du caractère. Il rehausse l'intérêt d'une propriété en contribuant à sa belle ordonnance et en gardant les marques d'une volonté qui, en étant particulièrement appliquée, constitue le style.

Le Buis, par son feuillage compact et par sa croissance obstinée est, en effet, une splendide matière, fort soumise, et dans laquelle les erreurs sont facilement réparables. Déjà, les Anciens s'étaient amusés à y façonner non seulement des cônes, des calottes et des boules, mais encore des animaux, des ustensiles de ménage et enfin de ces motifs qui n'ont point de nom précis et auxquels il faudrait pour les désigner, accorder une description qu'ils ne méritent pas. Mais une erreur, parce qu'elle est séculaire, ne doit pas devenir un exemple; tout au plus est-elle pardonnable. Je déclare donc que seules doivent être employées les formes qui simulent des fuseaux, des cônes, des calottes ou des boules, parce qu'elles contrarient peu le développement naturel du Buis.

Taillez, mais gardez-vous de sculpter. Restez jardinier, ne jouez pas à l'ébéniste ni surtout au statuaire. Le Buis est intéressant en soi-même; mais, dès qu'il est sculpté, il devient matière vile. Quel que soit le modèle fameux que vous essayiez de reproduire, vous n'élèverez pas votre œuvre au-dessus du noyau de cerise ou du marron sculpté: elle restera une minutie, quand au contraire, il faut impressionner par des moyens simples et nobles, point par de petits détails qui amusent les enfants et les niais.

Un Jardin n'est pas une étagère. C'est en même temps le cadre et la suite de l'habitation. Par son tracé et par son décor, il doit présenter un caractère architectural analogue à celui de la Maison; néanmoins je condamne les formes architecturales que l'on semble avoir imprimées au

Buis avec le calibre d'un maçon, parce qu'on lui fait alors jouer un rôle qui est réservé à la pierre. Il y a là une mystification irritante. Il faut avoir le respect de la matière: c'est une honnêteté. Vous devez seulement diriger et élaguer, toucher à l'arbre juste assez pour lui laisser un style certain, mais non le torturer. Il faut que toujours on retrouve la plante.

Quant au Buis à bordure, vous pourrez, tout d'abord, l'employer à sertir vos Parterres. Les fleurs qui en garniront les plates-bandes auront vraisemblablement à souffrir des arbres bordant les allées extérieures: elles seront privées de soleil, elles seront gâtées par l'eau d'égouttement et par les feuilles mortes. Déjà, vous pouvez tailler les arbres en berceau: ils acquerront du style et, n'avançant plus en encorbellement, ils gêneront moins les fleurs. Mais je propose bien davantage: laissez, autour du Parterre, une très large avenue. La partie opposée au Parterre sera réservée aux arbres que vous planterez sur un ou deux rangs; dans la partie immédiatement limitrophe, il subsiste donc une contre-allée qui, dans les Jardins publics, peut sans inconvénient rester nue, mais qui, dans une propriété privée, serait fautive de promeneurs nombreux, déserte et attristante. Pour la meubler, sans recourir aux statues dispendieuses, j'établirais en son milieu un ornement en Buis.

Comme il n'a, dans l'ensemble architectural, qu'une importance secondaire, il doit être d'une décoration simple et d'un établissement facile. De plus, comme l'espace dont vous disposez est relativement étroit, le dessin doit être

sobre au point d'être schématique et doit se réduire à des lignes courbes ou droites. Les premières donneraient la désagréable impression d'une course continuelle autour du Parterre. N'employez donc que des lignes droites, et, pour que le dessin soit plus facilement lisible, faites leur former entre elles des angles droits. Enfin, comme cet ornement entoure un motif d'une importance décorative prépondérante, il ne doit pas distraire l'attention et rivaliser d'effet. Il sera donc répété ainsi qu'une frise. D'autre part, afin que, malgré la perspective, le dessin soit visible, vous donnerez à ses traits une épaisseur de 50 centimètres au moins, puis vous conserverez, entre les différentes lignes parallèles, un écartement de 1 mètre au moins, et vous taillerez le Buis à 20 centimètres du sol.

Le Buis peut encore servir à figurer les traits d'un Parterre que je conseille d'établir en contre-bas. Il est, en effet, agréable, d'une part, de changer de plan, d'avoir l'impression que l'on parcourt du chemin, et, d'autre part, de dominer, d'avoir de la vue. Or, dans un Jardin, à cause des murs toujours proches, vous ne pouvez habituellement jouir d'un site naturel, et, à cause de l'espace restreint, vous ne pouvez souvent, par des allées, constituer de belles et fuyantes perspectives. Vous auriez donc, en quelque sorte créé un point de vue dont l'intérêt persistera même en hiver. Mais, entendons-nous, il ne s'agit pas ici de curiosités extravagantes.

Tout d'abord, vous vous efforcerez d'arrêter un dessin qui ne risque point de devenir lassant. A considérer journalle-

ment une fiction, l'esprit la compare à la réalité, en remarque les défauts inévitables, et, à la longue, fatigué, il s'irrite; le dessin est devenu insupportable. Il faut donc vous écarter délibérément de la nature, la simplifier, la styliser. Il est d'ailleurs ridicule d'employer des plantes à en représenter d'autres. Mais, en schématisant de plus en plus, vous parvenez à rendre un dessin abstrait. Celui-là ne lasse pas et est éminemment décoratif. De plus, en la circonstance, il a l'avantage d'être plus facilement réalisable que tout autre. Donc vous n'emploierez que des lignes, et, pour obtenir une impression de sérénité, vous ne vous servirez que de lignes droites se rencontrant à angle droit.

En outre, pour plus de netteté, vous donnerez aux traits une largeur de 50 centimètres et vous conserverez, entre les lignes parallèles, un éloignement de 1 mètre au moins; enfin vous taillerez le Buis à 25 centimètres du sol. Le fond et un passe-pied extérieur seront, pour être plus aisément vus de près, au niveau de l'allée et non point surélevés comme sont habituellement les corbeilles; d'autre part, ils seront rouges et composés de tuiles et de briques pilées. Ils seraient ainsi établis une fois pour toutes; néanmoins, ils pourront être laissés en terre végétale, afin d'être, en la belle saison, garnis de plantes d'hivernage. Enfin, autour de cette décoration en Buis, vous ferez, en manière de cadre, courir un ruban de pelouse horizontal et large de 50 centimètres au moins.

Le Gazon, je le reconnais, peut ici prendre une impor-

tance plus considérable et gagner même la première place; la seconde écherrait au Buis, que vous emploieriez alors à figurer, en quelque sorte, la bordure d'un tapis vert. L'effet durable que nous cherchons à produire ne serait pas amoindri; le Gazon est pérennel et sa couleur est, en toute saison, douce et agréable aux yeux.

Vous pouvez encore employer le Buis à composer des broderies symétriques de chaque côté du chemin reliant à l'habitation la porte d'entrée de la propriété. Ainsi même en hiver alors que, d'ordinaire, les plates-bandes sont dénudées, le Jardin présentera un agréable aspect de bonne tenue, qui, dès le seuil, impressionnera favorablement le visiteur.

Pour les broderies de Buis comme pour les brocarts, la Renaissance nous a laissé de fastueux modèles que, de nos jours, on reproduit ou que l'on déforme. On a tort dans les deux cas. Les courbes somptueuses du XVI^e siècle ne sont plus dans le goût de notre époque. J'en trouve la preuve dans les tissus et surtout dans ceux de la parure féminine, qui est la partie de l'art décoratif la plus heureusement développée. Le ramage d'antan n'est plus en faveur: les étoffes sont unies ou rayées.

Que faire donc? Tout d'abord établissez des broderies uniquement composées de lignes droites; vous aurez ainsi satisfait au goût de votre époque. De plus, vous aurez réalisé un dessin abstrait qui sera naturellement décoratif et qui aura l'avantage d'être facilement exécutable. En effet, rappelez-vous que vous employez des végétaux, c'est-à-dire une matière que l'on plante et non que l'on ravale ou que

l'on ciselle. En outre, rappelez-vous que le jardinier a pour instruments de travail, en la circonstance, la bêche et le cordeau. Il ne manie pas le pistolet. D'autre part, il ne dépasse point l'ensemble de son ouvrage comme un dessinateur domine sa feuille de papier. Pour ces raisons, le dessin doit être tel que, le cordeau une fois tendu par deux piquets, le jardinier ait à le suivre sur une longueur déterminée, puis à prendre une direction nouvelle, la plus simple à établir entre toutes, c'est-à-dire perpendiculaire à la précédente. De la sorte, la broderie possédera un caractère particulier, puisque vous aurez tenu compte de la matière employée et des moyens d'exécution.

Je sais que la virtuosité se joue de ces conditions essentielles, mais c'est au détriment de la diversité; car l'homme, ayant une faculté inventive relativement limitée, reproduit en tous lieux un décor identique, s'il ne tient pas compte de la matière qu'il met en œuvre. Au contraire si chaque matière est travaillée avec une technique particulière, il en résulte naturellement une agréable variété.

Ayant admis ce principe, vous fixerez une même épaisseur pour tous les traits de la broderie et vous les disposerez en arrangements très simples, car les ornements touffus obsèdent au bout de peu de temps. Néanmoins, la composition ne sera pas sobre jusqu'à être sèche. Vous rechercherez même la somptuosité qui n'est pas la surcharge. En considérant les modèles du XVI^e siècle, observez que les courbes reviennent habituellement vers leur point de départ, si bien que l'ornementation peut être représentée

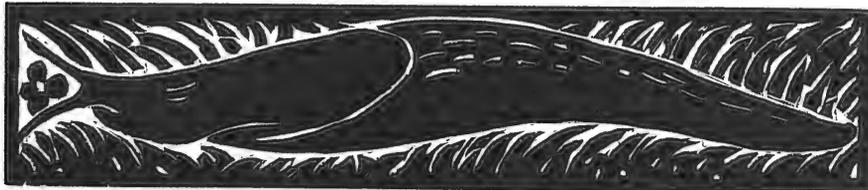
d'une manière schématique par des cercles combinés. Or, la circonférence, cette forme parfaite, donne incontestablement une impression de plénitude. Aussi, en transposant ce principe dans le parti décoratif que nous avons adopté et qui emploie exclusivement les lignes droites, exprimerons-nous la somptuosité par des carrés.

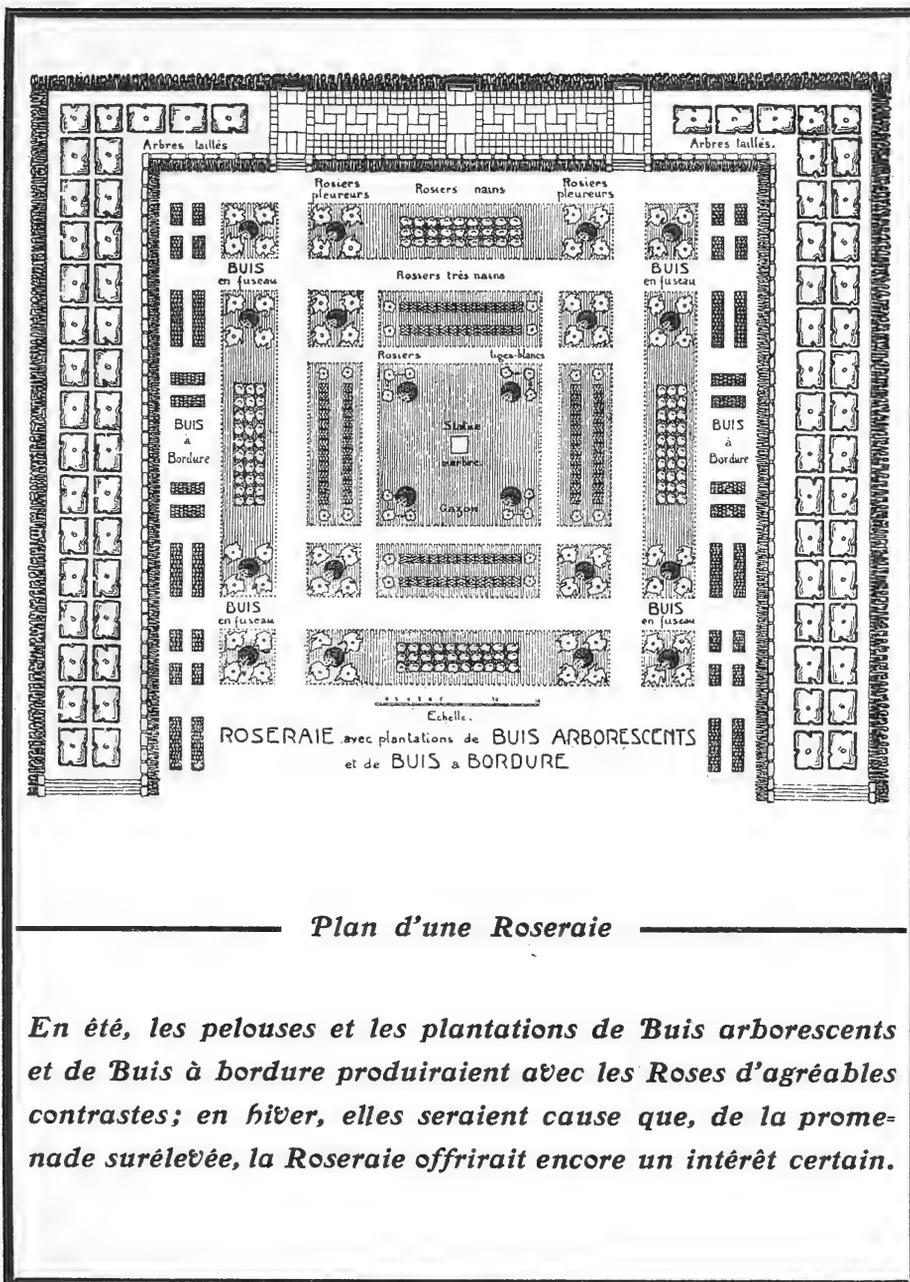
D'autre part, pour que le dessin ne soit pas froid et monotone, vous tracerez un mouvement de lignes passant d'un bord à l'autre de la broderie. Il devra être visible au point de retenir l'attention dès le premier instant, car il ne faut pas songer que le décor sera facilement embrassé par le regard dans tous ses détails et dans toute sa superficie. Pour tempérer le mouvement essentiel de votre broderie et l'empêcher d'être fougueux, vous emploierez de préférence des dimensions égales et doubles entre elles, qui assureront cette impression de calme qui doit se dégager de toute composition décorative.

Pour être lisible, l'ornementation doit se composer d'un motif, non pas unique, mais répété plusieurs fois, trois de préférence, et d'une façon manifeste. Le spectateur doit percevoir nettement la partie du dessin qui est la plus proche de lui et doit se rendre compte qu'elle est plus loin reproduite. D'autre part, les traits de Buis, larges de 50 centimètres et hauts de 25 centimètres, devront être espacés d'un mètre au moins, car la broderie sera vue moins souvent en surplomb qu'à hauteur d'homme. Aussi avez-vous intérêt, pour cette même raison, à ce que le fond et le passe-pied extérieur soient au niveau des allées de promenade et point

en surélévation, comme sont les corbeilles ordinaires. De plus, ils seront constitués par des morceaux de briques et de tuiles rouges ou par de la terre végétale, dans laquelle vous planterez en été des plantes d'hivernage qui seront d'une même couleur et qui ne dépasseront pas le Buis, afin de reproduire l'effet connu du galon appliqué sur une étoffe unie. Enfin vous parachèverez la décoration en l'entourant d'une bordure de Gazon moyennement surélevée, et vous vous garderez d'y planter quoi que ce soit, pour ne pas, de l'objet principal, distraire l'attention du promeneur et pour ne pas accrocher son regard par des futilités.

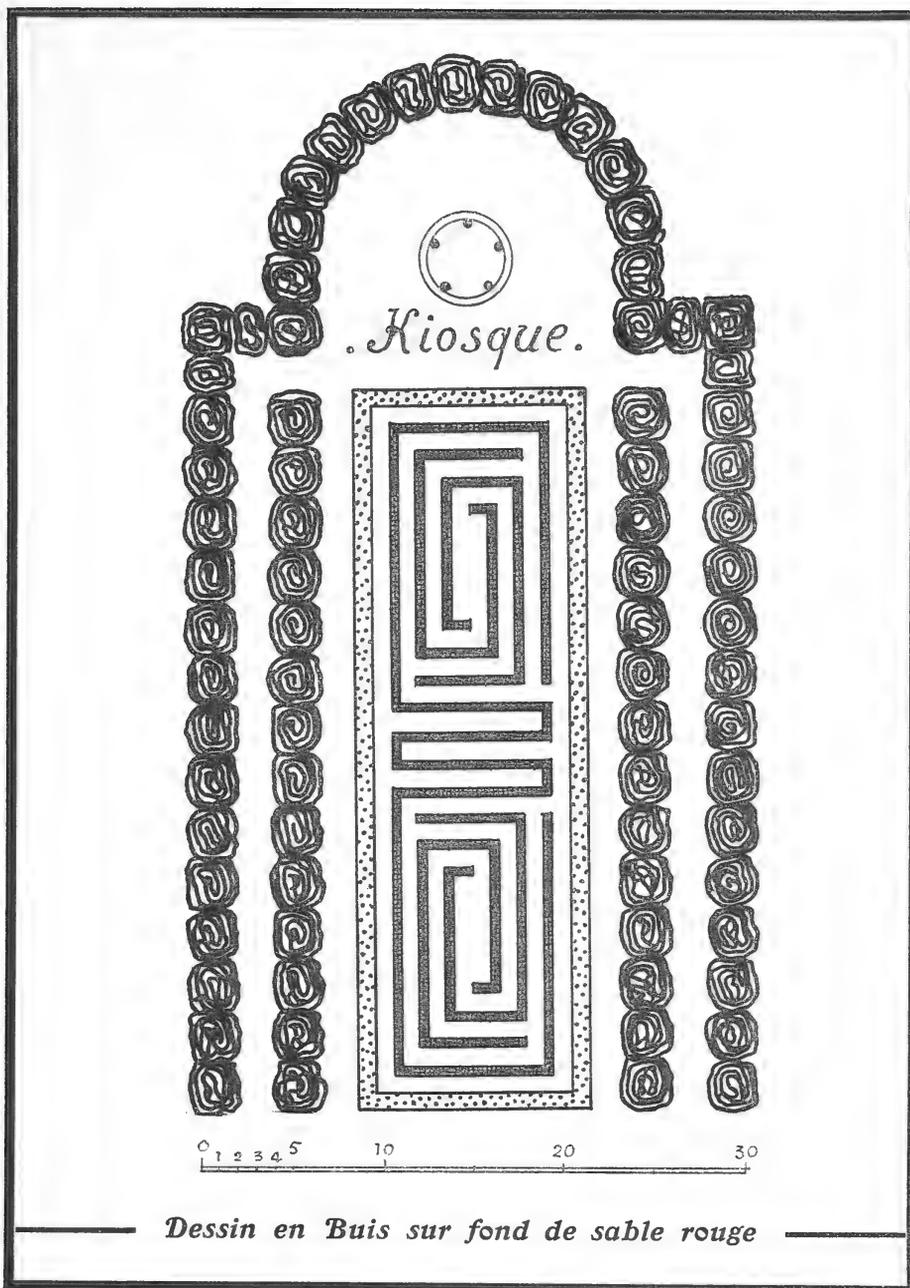
Ainsi, vous aurez, dans votre Jardin, disposé des ornements d'un intérêt persistant à travers les saisons. Mais, de plus, vous y aurez mis de l'ordre, de la précision, du style; car il est de toute nécessité que, au milieu de la folle exubérance de la nature, restent les traces d'un homme, d'un maître, d'une intelligence. Et les lignes droites, plus que les courbes insouciantes, ne semblent-elles pas les marques de la volonté et de la domination? Enfin, comme vous aurez toujours agi avec simplicité, l'ornementation de votre Jardin ne risquera pas de vous lasser à la longue, puisque aucune superfluité n'irritera votre raison.



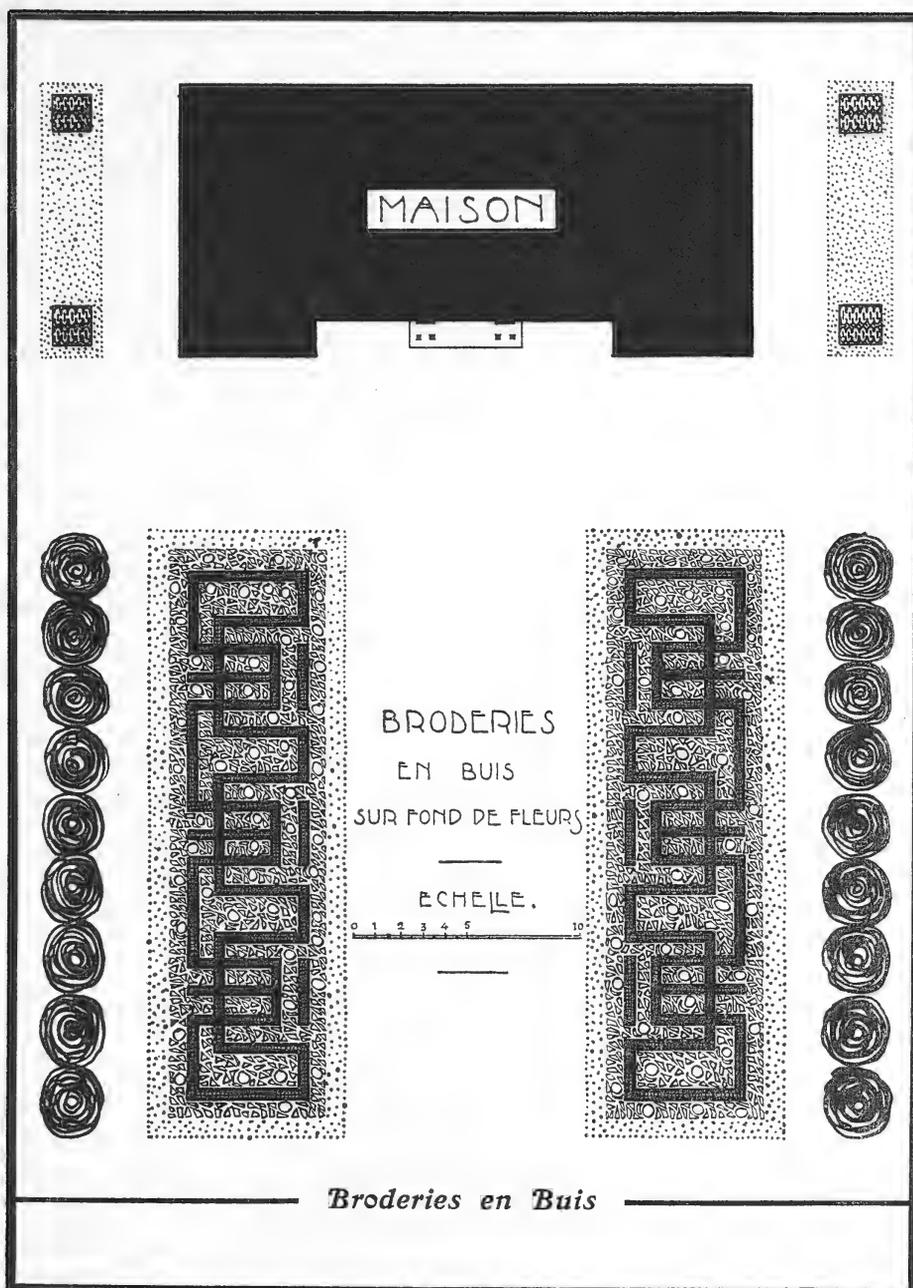


Plan d'une Roseraie

En été, les pelouses et les plantations de Buis arborescents et de Buis à bordure produiraient avec les Roses d'agréables contrastes; en hiver, elles seraient cause que, de la promenade surélevée, la Roseraie offrirait encore un intérêt certain.







MAISON

BRODERIES
EN BUIS
SUR FOND DE FLEURS

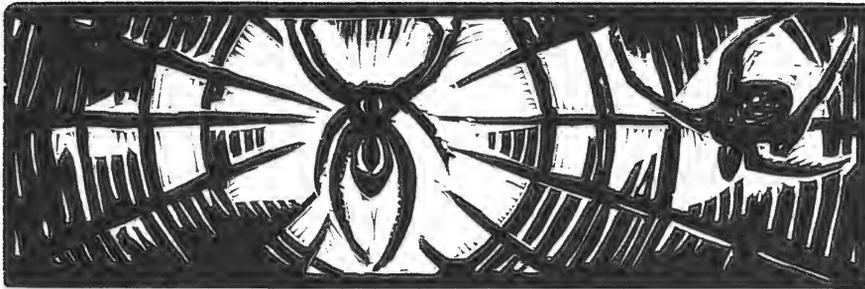
E.C.H.E.L.L.E.

0 1 2 3 4 5 10

Broderies en Buis

LE JARDIN
FRUITIER





La pensée du printemps est inséparable du souvenir charmant d'arbres fruitiers en fleurs. Nous nous plaisons, en effet, à évoquer non point l'image de la Violette ou de la Primevère, mais celle particulièrement joyeuse des arbres aux blanches floraisons. Ce sont eux, surtout, qui nous émeuvent ; peut-être marquent-ils mieux que les autres l'allégresse que chacun de nous éprouve au sortir de l'hiver, peut-être indiquent-ils mieux aussi l'enthousiasme nouveau et l'activité amoureuse de l'ardente nature. Ce sont eux qui exaltent le citadin passant à la campagne un premier printemps et qui l'agitent de ces lyriques émotions, qui lui font au cœur des traces plus durables que n'en laissent sur la terre humide les pétales blancs des Cerisiers déflouris.

Le propriétaire, s'il n'est pas toujours sensible au côté charmant de la nature, ne manque jamais d'inquiétude et d'émoi pour ses arbres fruitiers, lors des dernières gelées. Dans la suite, il a plaisir à se promener parmi ses entes et à supputer les chances de la récolte future. Plus tard, il se réjouit à voir grossir ses fruits, et lorsqu'à l'automne il quitte son domaine, il

n'oublie pas d'en emporter à sa maison de ville. L'hiver, son jardinier lui en expédie et il réserve alors son meilleur accueil à ces délectables messagers d'une propriété lointaine et délaissée.

A aucun égard donc, les arbres fruitiers ne sont dépourvus d'intérêt; aussi, pourquoi sont-ils, le plus souvent, disposés sans plaisir pour les yeux, lorsque l'on pourrait, au contraire, s'en servir pour composer un endroit charmant? Tout d'abord, séparez-les d'avec les légumes et ne les mêlez pas en un désagréable fouillis. Les légumes deviennent vilains et méprisables à se dissimuler sous les arbres, au lieu de se présenter en carrés compacts et découverts comme une brave petite armée sur le terrain de manœuvres. Puis ce voisinage nuit aux uns et aux autres. Les fumures doivent être différentes. Les façons et les arrosages qui, aux légumes, ont besoin d'être fréquents, sont défavorables aux arbres, qui, d'autre part, portent sur les légumes une ombre pernicieuse.

Cette séparation une fois réalisée, tirez parti de la taille qui, du même coup, seconde la mise à fruit et confère aux arbres un style incontestable. Aux Ifs et aux Buis, on prend soin de donner du caractère et on laisse, d'autre part, sans emploi ornemental les Poiriers, les Pêchers et les Pommiers, qui se trouvent être par ailleurs taillés d'une intéressante manière. Je ne parle pas seulement de la svelte quenouille, mais encore des contre-espaliers qui sembleraient au printemps des tentures nuptiales. Toutefois, il est à considérer que pour en établir avec quelque profit, sans constituer néanmoins d'interminables avenues, il vous faudra donner quelque longueur aux plates-

bandes rectangulaires composant ce nouveau Parterre. Elles devront donc, pour le moins, contenir une dizaine d'arbres plantés sur leur grand axe. De plus, leurs bords seront longés par des arbres maintenus en cordon horizontal et dont l'ensemble formera un rectangle ayant ses grands côtés à 2^m environ du contre-espallier. D'autre part, les contours seront marqués par du Gazon qui parera le Jardin fruitier mieux que ne ferait le Buis et qui n'attirera pas comme lui les escargots et les limaces.

Quant à l'orientation des pièces du Parterre, elle est sans importance, puisqu'il n'y a ici aucun mur qui pourrait empêcher sur les arbres l'action du soleil.

Un tel Parterre sera situé avantageusement dans l'un des angles de la propriété, à cause des murs de clôture que vous utiliserez alors pour y dresser des espaliers. Vous vous rappellerez que les deux meilleures expositions sont celle du midi et celle du soleil levant. La première sera réservée à la Vigne que vous formerez en cordons superposés et l'autre aux Pêchers, puis aux Pommiers (Api rose, Calville blanche, Reinette blanche du Canada, Reinette grise du Canada) et aux Poiriers (Belle Angevine, Bergamotte Crassane, Bergamotte Espéren, Beurré d'Arenberg, Beurré gris, Doyenné d'hiver, la France, Saint-Germain d'hiver) sujets à la tavelure ou préférant une exposition chaude. A deux mètres des murs, vous établirez des cordons horizontaux avec des Pommiers et avec des Poiriers, et vous délimitez enfin la plate-bande par une bordure de Gazon. Les Pommiers, pour être conduits de la sorte, seront greffés sur Paradis jaune de Metz et vous les choisirez parmi les variétés

suivantes : Api rose, Astrakan rouge, Borowitsky, Cox's Orange Pippin, Reinette grise royale, Peasgood nonsuch. Quant aux Poiriers, ils seront greffés sur Cognassier et pourront être André Desportes, Beurré Clairgeau, Beurré Giffard, Bon Chrétien Williams, Bonne d'Ezée, Charles Ernest, Fondante des Bois, Fondante du Panisel, Joséphine de Malines, Louise-Bonne d'Avranches, M^{me} Treyves, Nec plus ultra Meuris, Olivier de Serres, Passe-Colmar, Passe-Crassane.

Il est à remarquer qu'un tel Parterre serait avantageusement clos sur ses deux faces découvertes par une haie d'arbres à feuillage persistant. Cette pièce de l'appartement extérieur qu'est un Jardin, se trouverait ainsi complètement délimitée et elle serait, d'autre part, abritée des vents du nord et du nord-ouest. Mais ici un choix judicieux s'impose pour ne pas étourdiment constituer un asile au Gymnosporange de la Sabine, un parasite du Poirier, qui fait une partie de son évolution sur le Cyprès, l'Epicea, le Genévrier, l'If et le Séquoia. D'ordinaire, on emploie le Thuya de Chine (*Biota orientalis*); il forme assez rapidement une haie qui donne, à mon avis, la désagréable impression d'une suite d'arbres étêtés; elle n'est pas une muraille de verdure comme ferait le Buis, malheureusement trop lent à atteindre une hauteur de 2 m. 50. Le Houx commun, s'il n'était d'une si faible croissance, constituerait un beau et solide brise-vent. Il est luisant et compact, et ses feuilles même semblent s'être naturellement recroquevillées pour combler des interstices. On pourrait se servir du Laurier et du Troène qui exigeraient, il est vrai, des pincements fréquents; mais, le mieux peut-être serait

de faire grimper du Lierre à un grillage que des fers à T maintiendraient verticalement.

Pour les arbres que vous palisserez verticalement et de même pour ceux que vous tiendrez horizontalement, il convient d'adopter une seule forme. L'unité observée en ces deux points rehaussera le style du Jardin fruitier qui semblerait sinon constitué au hasard des occasions. Pour les cordons horizontaux, ils seront non point superposés, mais simples, afin que dans l'ornementation, ils paraissent de beaucoup moins importants, que les contre-espaliers qu'ils entourent et afin qu'ils soient pour les besoins du service, plus facilement enjambés. Ils seront établis à 40 centimètres du sol. Les fleurs seront, de la sorte, assez éloignées du sol humide pour avoir au printemps quelque chance d'être préservées des dernières gelées, et les fruits seront ainsi mieux protégés des éclaboussures de la terre lors des fortes pluies; cette distance, enfin, sera suffisante pour permettre aux jardiniers le passage des râteaux et des binettes. Mais, les cordons pourront, sans inconvénients, être unilatéraux ou bilatéraux, et dans l'un et dans l'autre cas, vous laisserez entre leurs pieds un intervalle de 3 mètres.

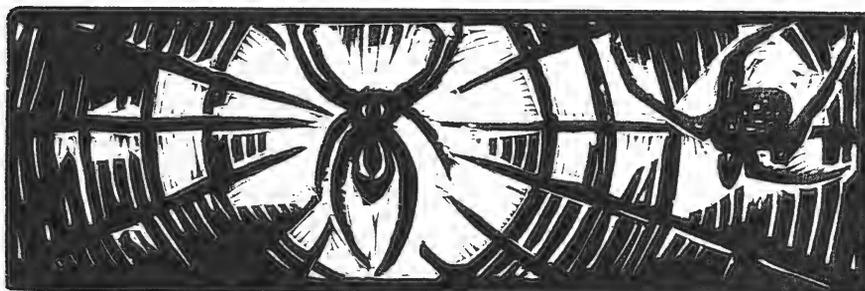
Pour la forme qu'il convient de donner aux arbres que vous palisserez verticalement, vous pouvez choisir entre l'U double et la palmette à quatre branches, qui sont d'un aspect également agréable, parce qu'on se rend compte, en les voyant, de leur parfaite adaptation à la fin proposée. Leur simplicité, leur symétrie, leur élancement, leur proportion qui composent leurs qualités ornementales, font aussi qu'elles sont aisées à obtenir, que le courant de la sève n'étant pas contrarié,

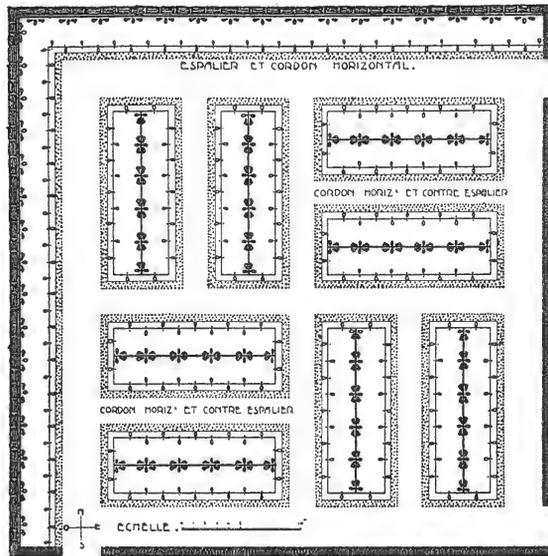
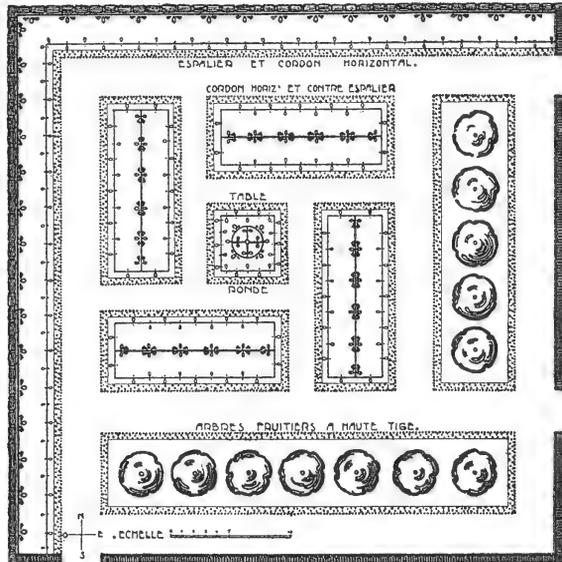
la mise à fruit est assez rapide, que les parties horizontales et peu productives sont courtes, que la charpente est promptement constituée et que par conséquent, si un arbre vient à être perdu, il peut être complètement remplacé dans un délai relativement limité. Enfin, il est à remarquer que la plupart des variétés s'accommodent de l'une et de l'autre de ces deux formes. Quelle que soit celle que vous choisirez, vous planterez les arbres à 1 m. 20 les uns des autres et, d'autre part, le contre-espallier auquel vous les palisserez, aura de 1^m,80 à 2^m,50 de hauteur. Les Pommiers seront greffés sur Doucin et pourront être : Belle de Pontoise, Grand Alexandre, Peasgood nonsuch, Reine des Reinettes, Reinette grise de Saintonge, Transparente de Croncels. Les Poiriers seront sur Cognassier et seront choisis parmi : Beurré Diel, Beurré Dumont, Beurré Giffard, Beurré Hardy, Beurré de Naghin, Beurré superfin, Doyenné du Comice, Duchesse d'Angoulême, Clapp's favourite, Comtesse de Paris, Le Lectier, Louise-Bonne d'Avranches, Passe-Crasane, Triomphe de Jodoigne.

Une des pièces du Parterre, celle du centre vraisemblablement, pourrait être un carré, et il ne serait pas désagréable de voir, en son milieu, planté un arbre que l'on aurait dirigé selon la forme d'une table ronde. Un Api rose se laisserait ainsi facilement conduire, et vous pourriez, pour continuer l'ornementation, lui circonscrire un carré fait de cordons horizontaux menés parallèlement à la bordure de la plate-bande.

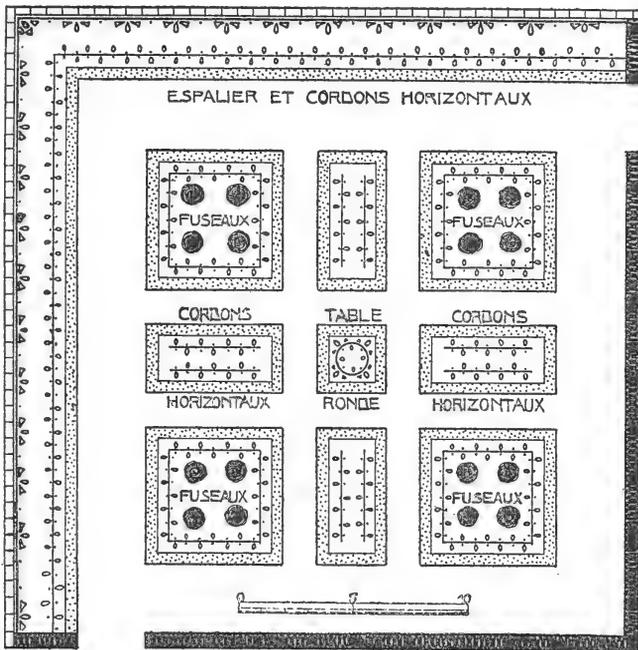
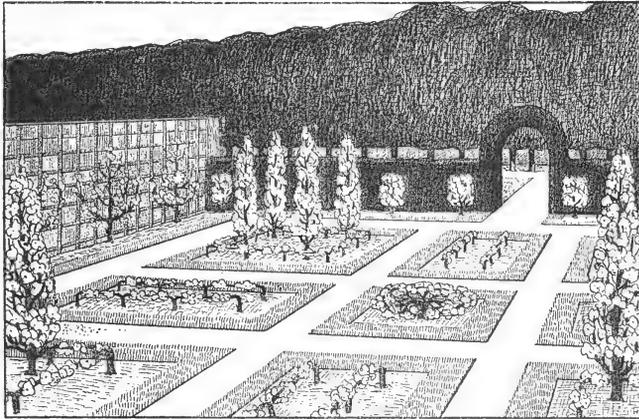
Sur les côtés exposés au nord et au couchant, le Jardin fruitier pourrait être complété par une plate-bande d'arbres dirigés en fuseau (à 2 mètres les uns des autres), en buisson

(à 3 mètres) ou en haute tige (à 4 mètres). Les deux premières formes sont préférables, parce qu'elles offrent sur la dernière l'avantage de porter une ombre plus courte. Pourtant, les hautes tiges permettraient de placer entre elles des Cassissiers, des Groseillers, des Framboisiers qui, pour mener leurs fruits à maturité, ne demandent guère de lumière et de soleil. Dans ce cas, vous choisirez les Pommiers suivants, que vous prendrez greffés sur franc : Belle-fille, Calville de Dantzic, Châtaignier, Court-Pendu gris, De Jaune, Fenouillet gris, Gendreville, Locard, Rambour d'hiver, Reine des Reinettes, Reinette Baumann, Reinette de Cuzy, Reinette de Caux, Reinette dorée, Reinette franche, Reinette grise de Saintonge, Reinette grise de Vitry, Royale d'Angleterre. Parmi les Poiriers, également greffés sur franc, vous prendrez : Beurré d'Amanlis, Beurré d'Angleterre, Catillac, Curé, Cuisse-Madame, Doyenné de Juillet, Passe-Colmar. Mais il serait préférable de réserver la forme de haute tige aux espèces d'arbres qui ne produisent vraiment beaucoup de fruits qu'en plein vent, comme les Abricotiers, les Cerisiers et les Pruniers.

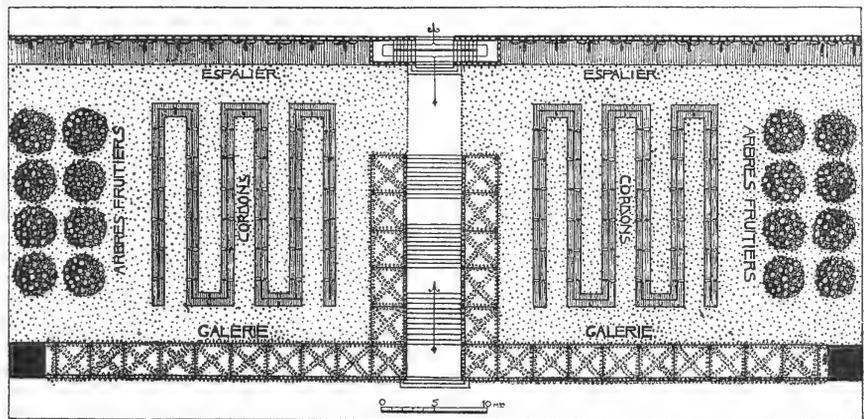
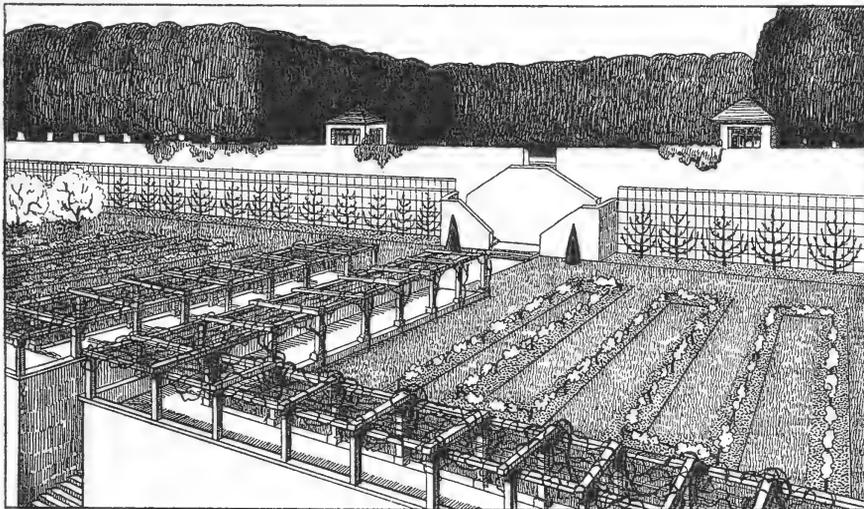




Deux Jardins fruitiers



Petit Jardin fruitier



Terrasse aménagée en Jardin fruitier

LES ARBRES
D'ORNEMENT





Les arbres d'ornement sont, de nos jours, considérablement plus nombreux qu'ils n'étaient, lorsqu'au XVII^e et au XVIII^e siècles furent créés les plus fameux Jardins réguliers. La beauté qui les détermine, fut mise en valeur dans les Jardins paysagers qui, depuis lors, ont été plantés; l'aspect propre à chacun d'eux nous est à tous devenu familier, et l'intérêt qu'ils présentent, est actuellement indiscutable. On serait donc malvenu de n'en point parler, et plus encore de les réproucher. Mais, assigner à ces arbres des places dans notre Jardin, serait adapter les principes d'une immuable logique à des habitudes nouvelles. Ainsi prend naissance un style, qui contient les seules qualités que dans le précédent reconnaît la raison, et qui, de plus, en possède quelques-unes toutes récentes afin de satisfaire à des exigences modernes.

En premier lieu, nous nous servirons des arbres d'ornement pour marquer la symétrie autrement que par l'If et par le Buis. Par exemple, conviendraient *Evonymus pulchellus* qu'il soit complètement vert ou liséré de blanc, et *Ligustrum lucidum*; puis le Houx, le Laurier du Portugal, le Laurier d'Apollon pourront être en cône ou sur tige. Enfin le Rhodo-

dendron, qu'il soit à tige ou en touffe régulière, sera tenu en haute estime à cause de sa floraison magnifique. Pourtant jamais dans un but ornemental, ces dernières plantes ne seront en caisses peintes et posées sur le sol. C'est là une ressource uniquement supportable dans la cour pavée d'un hôtel afin de mettre par la verdure un peu de gaîté parmi la tristesse des pierres grises. Mais à la campagne, la raison ne comprend pas pourquoi certains végétaux sont ainsi hors de terre, lorsque les autres y sont enfouis. De plus, certains des arbres que, de la sorte, on dispose, l'Oranger et le Grenadier, par exemple, ne sont pas rustiques dans la plus grande partie de la France; à l'approche de l'hiver il les faut abriter, et les soins, qu'on leur prodigue, sont toujours insuffisants, au point qu'on exhibe, lorsqu'on les sort en la belle saison, des têtes plus ou moins dénudées qui, difficilement avant l'automne, reprennent une apparence agréable. Notre climat manque-t-il donc d'arbres beaux et résistants pour que nous soyons dans l'obligation d'en emprunter ailleurs? D'autre part, il est des plantes rustiques, telles que le Rhododendron et le Laurier d'Apollon, que l'on rend délicates à plaisir en les encaissant. Elles ne résistent plus alors à la gelée. On est donc tenu de les abriter dans une serre quand on pourrait, dans le Jardin, leur trouver une place où les planter définitivement. Là, en toute saison, elles intéresseraient non seulement par leur forme régulière mais encore par leur feuillage qui persiste même en hiver et dont nous n'avons plus lieu de profiter. Cet emploi des caisses est même d'autant plus répréhensible qu'autour de la Maison, où d'ordinaire on les dispose, on doit s'efforcer de

produire une décoration architecturale d'un effet permanent.

D'autre part, vous pouvez aussi, par des arbres à feuillage caduc, tenter de réaliser des effets symétriques. Des Cytises, par exemple, ne conviendraient-ils pas pour orner une station de repos ? Au printemps, par leurs grappes fleuries, ne produiraient-ils pas un effet charmant ? A coup sûr, cette tendre floraison, symétriquement disposée, retiendrait le regard et l'empêcherait de prêter attention aux plates-bandes noires et dégarnies. Plus tard, le décor perdrait de l'importance, et seules compteraient alors modestement les masses de verdure. J'imagine encore que des haies de division pourraient être en Aubépine, qu'aux extrémités et près des bancs vous en feriez surgir une Épine rouge greffée sur tige, à laquelle vous imposeriez avantageusement la forme d'un pain de sucre pour profiter de toute la surface fleurie. Le printemps passé, il resterait un feuillage identique régulièrement taillé et symétriquement disposé.

Enfin, si de droite ou de gauche de l'entrée de la propriété, et si de part et d'autre de la Maison, vous plantiez un arbre d'une végétation étroite, compacte et gigantesque, comme on dresse un pylône, comme on dresse un obélisque, certes vous obtiendriez une symétrie qui serait d'un beau style. J'estime que pour cet effet conviendraient parfaitement le *Thuja gigantea* et le *Quercus pedunculata fastigiata*.

Vous pouvez encore par les arbres d'ornement, introduire quelque fantaisie sur les pelouses rectangulaires, en y espaçant certains d'entre eux qui soient différents mais se compensent agréablement. L'un d'eux, au moins, doit avoir un aspect

sévère et architectural pour affirmer le caractère régulier du Jardin et pour assurer l'indispensable contraste. Il pourra être *Buxus arborescens*, *Cephalotaxus Fortunei*, *Ilex pendulum*, *Juniperus fastigiata*, *Ligustrum coriaceum*, *Retinospora dubia*, *Taxus baccata fastigiata*, *Taxus erecta*, *Thuya orientalis elegantissima*. Les autres arbres doivent sans faute posséder une joyeuse floraison, un feuillage intéressant, une fructification colorée. Me semblent convenir : *Berberis dulcis*, le Buisson ardent, *Cerasus sinensis pendula*, *Fagus sylvatica atropurpurea latifolia pendula*, *Hippophaë rhamnoides*, *Lonicera Halleana* et *Lonicera sinensis* sur pylônes, *Malus pendula*, *Magnolia* à feuilles caduques, les Rosiers pleureurs, *Sorbus aucuparia pendula*.

Toutefois, en aucun cas, sur ces pelouses rectangulaires, vous ne mettrez plus de quatre arbres. Il y aurait même une habileté plus subtile à en opposer deux seulement. L'un simulerait un fût de colonne et l'autre serait un Rosier généreux et remontant. La monotonie serait de la sorte évitée ; puis les yeux sensibles au charme que procure une surface verte d'une longue et droite volée, auraient encore une étendue suffisante à parcourir, et ne seraient, dans leur course, par aucun obstacle entravés. Une égale modération doit encore être observée dans la plantation des pelouses réservées aux jeux des enfants. Pour fournir de l'ombre, vous pourriez choisir entre *Acer dasycarpum laciniatum*, *Betula alba*, *Youngi pendula*, *Fagus atropurpurea*, *Kœlreuteria paniculata*, *Liriodendron tulipifera* et les Saules pleureurs. Ici encore, vous rechercherez de préférence les arbres à rameaux

pendants. Ils sont d'un sentiment délicat ; ils sont d'une symétrie assez complète et ont une tête peu altière qui ne dépasse point les arbres des promenades. D'autres, néanmoins, je le reconnais, peuvent aussi convenir et produire un agréable effet décoratif ; mais, il est sans conteste que tous doivent être choisis et disposés avec discernement et avec règle pour ajouter encore au style de la propriété. Aussi faut-il que vous en plantiez, non pas autant que vous pouvez, mais autant que vous devez. Car il y a ici un point de perfection comme dans la bonté et dans la maturité d'un fruit, et resteriez-vous en deçà ou passeriez-vous au delà que l'arrangement serait défectueux. Puisque vous devez tendre au mieux, choisissez donc ces arbres destinés à être départis de place en place sur vos pelouses avec autant de soin que les bibelots que vous disposez sur le velours de vos vitrines. Là, vous n'avez que de belles choses, et que vous mettez en bonne place. Faites de même pour vos arbres d'ornement, ayez exclusivement ceux qui conviennent à cause de l'emplacement, à cause de l'époque de votre séjour, à cause de leur splendeur. Mais gardez-vous d'en planter qui démentent ou dédisent l'intention que vous montrez ailleurs.

S'il vous arrivait de voir et de trouver belle une plante que vous ne possédiez pas, vous pourriez certes vous la procurer, mais au lieu de l'ajouter aux autres que vous auriez déjà, servez-vous-en, plutôt, pour en remplacer une qui ne satisferait plus votre goût. Procédez non pas par accumulation, mais par sélection.

Venant maintenant aux Haies, Massifs et Bosquets qui

emploieront ceux des arbres d'ornement que je n'ai pas encore nommés, j'engagerai d'abord à les constituer de telle manière qu'ils ne présentent aucune confusion. D'ordinaire Ifs, Troènes, Aucubas, Pruniers Pissardi sont réunis pêle-mêle au point qu'un visiteur croyant à une œuvre du hasard serait en droit de supposer que, pour la plupart, ils furent apportés par les oiseaux à l'état de graine. Ce désordre pourtant aurait une raison : les arbres d'essences variées fleurissent successivement. J'estime, au contraire, que successivement d'un Massif à un autre comme d'un Bosquet à un autre, doit se déplacer l'intérêt. Je préfère, pour ma part, une splendeur éphémère à une continuelle médiocrité. Mais il faut savoir distraire l'attention, faire en sorte que chaque pièce du Jardin ait sa gloire momentanée et de la sorte éclipse la banalité environnante.

Aussi, lorsqu'au printemps les plantes d'hivernage ne sont pas encore mises en place, c'est par l'abondante floraison des Massifs et des Bosquets qu'il faut intéresser. En été, les Parterres fleuristes atteignant leur plus grande beauté, les contrastes de feuillage suffiront pour éviter aux arbustes un aspect fastidieux. En automne, les fleurs des plates-bandes commençant d'être endommagées, il est alors indispensable que vous en détourniez l'attention et que vous la portiez vers les Massifs et vers les Bosquets, vers les fruits et vers les feuilles rougies de chaudes colorations. En somme, il vous faut, de chaque saison, épuiser les ressources.

Pour chaque groupement, non seulement vous ne mélangez pas les feuillages persistants avec les caducs qui

prennent en hiver par cette verdoyante promiscuité l'apparence du bois mort, mais encore vous vous en tiendrez à une seule espèce; vous la représenterez par le plus grand nombre possible de variétés assurant un intérêt décoratif par leur floraison, par leur frondaison, par leur fructification. Entre les arbustes vous laisserez un intervalle assez grand pour les engager à se développer en largeur et pour ne pas favoriser leur naturelle propension à pousser en hauteur. En bordure, vous placerez les variétés reconnues les moins fortes et vous les surveillerez afin que, dès la base, elles soient touffues. Si d'après ce conseil, vous juxtaposez des Pommiers baccifères, vous éprouverez la joie subtile que l'on ressent d'ordinaire à entendre des variations sur un thème musical. A toutes les branches, ce sera la même fleur diversement nuancée; un même feuillage assurera l'homogénéité du Massif et du Bosquet. Enfin, paraîtront et persisteront sur l'arbre des fruits différemment colorés. Vous pouvez de même rassembler les nombreuses variétés de *Althæa frutex* et vous jouirez de la sorte à la fin de l'été d'une magnifique floraison qui, passant par le rose et par des rouges différents, ira du blanc au bleu. Certes, une pareille unité sera non point fastidieuse, mais amusante pour les yeux. Voulez-vous un massif rouge sombre? Garnissez-le des deux variétés du Prunier Pissardi. Après le printemps où elles auront mêlé leurs fleurs simples avec leurs fleurs doubles, elles composeront une belle masse monochrome. Si, d'autre part, vous voulez réaliser des contrastes, faites en sorte qu'ils se montrent volontaires et non point fortuits. Aussi vous en tiendrez-vous aux variétés

d'une seule espèce, et lorsque vous regarderez une même feuille diversement teintée, vous éprouverez un peu du plaisir qu'ont les collectionneurs à posséder une même gravure en plusieurs états. Désirez-vous au rouge opposer le vert? Le Noisetier commun et le pourpre conviendront. Voulez-vous dans la similitude une plus grande diversité? Réunissez des Érables Negundo et vous verrez au moindre vent jouer ensemble le vert, le blanc, le rose et le jaune. Vous pouvez encore garnir un même massif des différents Cornouillers; par leurs fleurs et par leurs fruits, ils sont déjà intéressants. Mais encore certaines variétés ont une panachure blanche, tandis que d'autres l'ont jaune; l'une d'elles enfin (*Cornus Siberica*) possède un bois qui prend en hiver la belle coloration du corail.

Toutefois, avant de constituer un Massif ou un Bosquet, il vous importe de savoir quels soins exigent les arbres que vous pourriez y placer. Aussi, remarquez que chez Buddleia, Ceanothus, Hibiscus, Tamarix, la floraison et la croissance étant simultanées, les fleurs naissent sur les rameaux herbacés qui se développent dans le courant de la végétation. En hiver, par conséquent, il n'y a pas aux branches de boutons, et aucune floraison n'étant alors susceptible d'être compromise, vous taillerez précisément en cette saison. Au contraire, pour Calycanthus, Cercis, Cydonia, Cytisus, Epine, Forsythia, Lilas de Perse, Lilas Varin, Malus, Prunus, Seringa et pour les Spirées précoces, la floraison et la croissance étant successives, les fleurs paraissent sur des rameaux complètement aoûtés. En hiver, les boutons sont visibles;

vous les laisserez fleurir et la floraison terminée vous taillerez. Cependant il est certaines espèces comme Chionanthus, Exochorda, les Lilas autres que celui de Perse et le Lilas Varin, les Pêchers d'ornement, Xanthoceras que vous laisserez croître librement. Vous les raccourcirez seulement lorsque leur développement aura pris des dimensions excessives. Par exemple, s'agit-il d'un Lilas? Vous le taillerez sitôt après la floraison et lorsque les pousses nouvelles seront longues d'une dizaine de centimètres, vous soulèverez l'arbuste juste assez pour le faire souffrir dans ses racines. Les rameaux herbacés se mettront ainsi à boutons, sinon ils donneraient exclusivement du bois.

Étant de la sorte averti, et du groupement que vous imposerez, et des soins que vous donnerez aux arbres et aux arbustes, il vous reste à constituer les Bosquets eux-mêmes. Toutefois, songez que vous avez le choix entre deux dispositions. D'abord, vous pouvez composer un Bosquet rigoureusement homogène de Calycanthus ou de Seringa, de Noisetiers ou de Gainiers, d'Épines ou de Hêtres, de Pruniers Pissardi ou de Pommiers d'ornement. Vous en étêtez ensuite tous les sujets à 2 m. 50 du sol. Par cette taille régulière, vous réalisez des masses boisées, compactes comme des haies, magnifiques comme les tapisseries appelées communément verdure, qui vous transporteront d'allégresse au printemps, qui vous abriteront du vent, mais qui certainement ne vous protégeront guère du soleil. C'est pourquoi, selon votre goût, vous sera-t-il loisible, ou de conserver le chemin découvert, ou de le planter d'arbres d'alignement tels que le Marronnier,

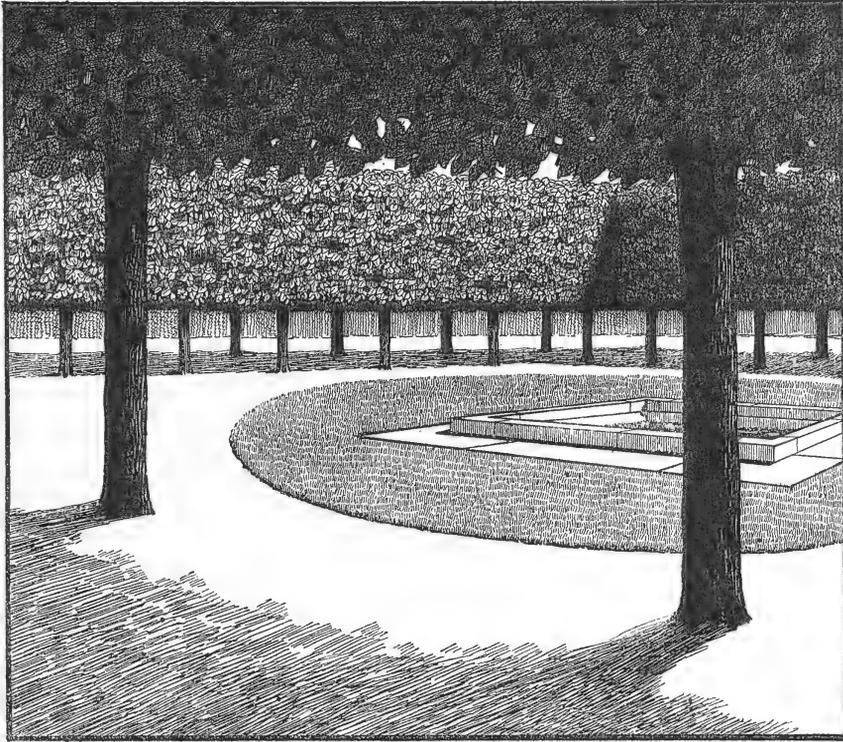
le Platane et le Tilleul que sévèrement vous dirigerez en berceau. Grâce à cette nouvelle taille, concomitante à celle du Bosquet, vous empêcherez, de part et d'autre, les arbres de prendre un développement excessif et de se nuire mutuellement.

Pourtant, le Bosquet peut à lui seul vous fournir de l'ombrage si vous le laissez croître en toute liberté. Mais dans cette nouvelle alternative, afin qu'il ne devienne pas avec le temps semblable à une futaie et que manifestement il demeure une partie du Jardin, vous êtes dans l'obligation de le cerner par une palissade que vous formerez, soit exactement des mêmes végétaux, s'il s'agit d'Arbres de Judée, soit d'une variété plus compacte, si le Bosquet fut composé de Troènes ou de Lauriers, soit d'une variété qui ne redoute pas l'ombre, comme est l'Érable champêtre par rapport à l'Érable plane. Mais si vous avez la possibilité de réaliser un contraste, si vous avez, par exemple, lieu de maintenir de clairs Érables Negundo, la palissade sera faite avantageusement de Buis noir à grosses feuilles. Enfin ce sera, cette fois, un treillage que vous disposerez si les arbres du Bosquet sont à grand développement comme sont l'Accacia, le Bouleau, le Peuplier blanc, et sont, par conséquent, susceptibles de joindre un jour leurs branches au-dessus de la promenade, à la manière d'une voûte. Vous pourriez même, alors, prendre la fantaisie d'augmenter la ressemblance de cette allée avec le vaisseau d'une église, dans le cas précis où le Bosquet serait constitué par des Peupliers blancs. En lisière, vous en planteriez une ligne à intervalles réguliers, et vous garniriez chacun de ces troncs, exactement hauts, droits et espacés comme des fûts de colonne, par du

Lierre d'Irlande; et chacune de ces gaines noires, en se silhouettant sur le feuillage des arbres ou sur le vide, qui l'un et l'autre sont relativement clairs, en viendrait à prendre à la fois l'importance et le caractère de piliers imposants.

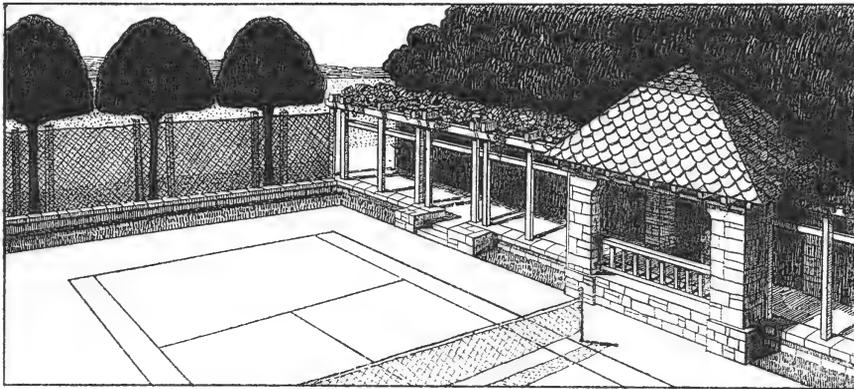
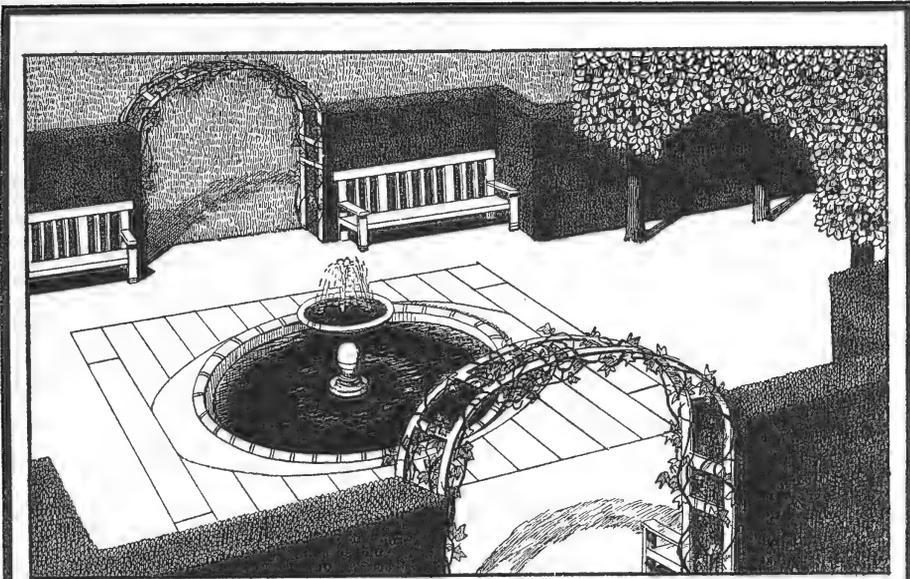
Toutefois de tels Bosquets, pour être agréablement réalisés, exigent que la propriété soit d'une importante superficie; c'est pourquoi aurez-vous, le plus souvent, l'occasion de constituer des Bosquets étêtés. En effet, comme à cause de la taille ils seront touffus, ils seront plaisants malgré leur profondeur relativement faible. D'autre part, pour nous fixer dans notre choix, considérons-nous que la brièveté d'expression nous étant imposée à cause de l'espace resserré, nous sommes tenus de charmer de prime abord; aussi emploierons-nous, de préférence, les arbustes qui agitent un feuillage clair, léger et trémulant, ou ceux qui fleurissent d'une manière particulièrement enchanteresse. Nous aurons, de la sorte, utilisé les végétaux des Jardins paysagers pour planter des Jardins réguliers, qui, par là, différeront encore davantage de ceux que nous admirons dans les siècles passés.





Cour carrée

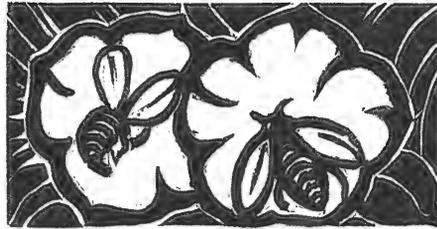
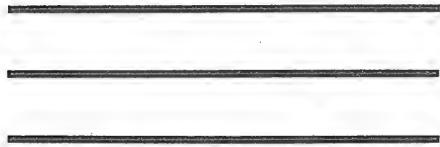
L'aire que limitent les arbres plantés sur une double ligne et taillés en berceau, est occupée par une pelouse ronde sur laquelle est pris un bassin carré. A cause du spectacle tranquille et de la promenade ombragée, cette cour conviendrait en même temps pour la méditation et pour la conversation.

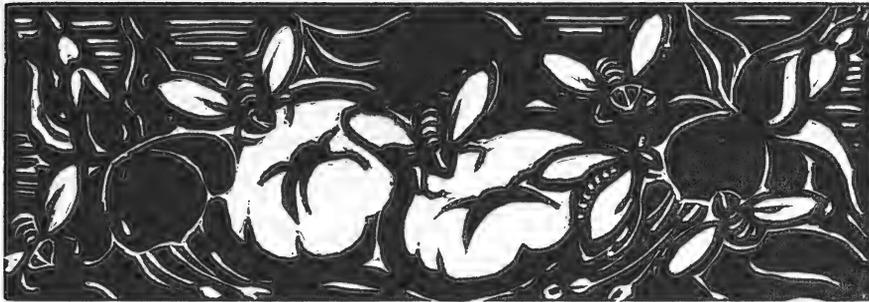


Station de repos et Jeu de tennis

Autour du tennis, une plantation d'Épines taillées en boule ou d'Accacias choisis en boule, et reliés par l'habituel grillage destiné à arrêter les balles, donnerait à l'endroit un agréable style.

LE JARDIN
DES ABEILLES





Convenons qu'un Jardin ne doit pas être seulement un tableau, qu'il doit être encore un asile aimable et tranquille. Aussi, ne vous arrêtez pas quand vous aurez fixé des proportions et quand vous aurez assorti des couleurs. Certes, un aménagement soigné réjouira les yeux, rassasiera l'esprit, mais ne sera pas sans froideur : c'est le spectacle de la vie qui, par son activité communicative, apporte au cœur un grand réconfort. De plus, ce serait folie de vous occuper uniquement de choses curieuses et passagères. Certainement au bout de peu de temps, vous sentiriez la vanité de vos efforts et seriez rebuté de pareilles entreprises. Aussi, tâchez à comprendre les choses simples, douces et belles que vous offre la nature, et votre joie durera longtemps. Parvenez donc à transformer en agrément ce que la campagne met à votre portée.

Aussi, celui-là est-il fort bien avisé qui s'occupe, dans sa propriété, à élever des animaux et particulièrement des Abeilles ; car, vous conviendrez qu'il est possible d'en prendre plus directement et plus agréablement soin que de Poulets

ou de Lapins, par exemple. Puis, leur séjour dans un Jardin n'est pas sans profits délectables, comme le miel et les fruits rendus plus abondants par le butinage. Ensuite, quand vous irez près des ruches, vous aurez plaisir à savoir que là règne, sous votre protection, une intelligence manifeste bien qu'occulte et ignorée. Enfin, pour peu que vous soyez d'une humeur encline à la rêverie, vous ne tarderez pas à découvrir qu'au travail mystérieux des Mouches est con-jointe quelque poésie ; et votre Jardin vous sera tout un monde. Il importe, en effet, quand on vit à la campagne, de multiplier les raisons de ne la point quitter : elle devient agréable quand on s'y tient continuellement ; mais elle devient ennuyeuse, si l'on n'y séjourne guère. Aussi, est-il prudent d'assembler autour de soi des objets qui, en incitant à la vie active et ardente, deviennent des motifs d'occupation et de joie.

D'autre part, les animaux, par leur présence, renforceront la modernité du Jardin, en y ajoutant des marques d'intimité. Nous ne les tenons plus pour des machines qui ne sentent pas. Nous n'avons pas non plus pour eux un engouement passager et désordonné nous portant à en vouloir partout, en cages et en volières. Ils sont, pour nous, de familiers et durables amis, qui témoignent que notre Jardin est, non pas un endroit de parade, mais de vie simple ; que, dès le matin, au brillant soleil, nous vaquons avec empressement à nos fleurs, à nos Poissons, à nos Abeilles. Ainsi, la propriété, agréablement et intelligemment disposée, prendra dorénavant un intérêt plus grand : elle deviendra l'aimable

lieu de charmantes émotions. Belles lignes, vives couleurs, fruits doux, mouches familières, orneront et faciliteront une vie claire, rêveuse et tendre.

Puisque c'est un jeu auquel vous vous livrez en élevant des Abeilles, il importe que ce divertissement soit réglé pour avoir chance d'être agréable au plus haut point. C'est pourquoi, visez à mettre en évidence le charme émanant des ruches, à le recueillir dans un enclos spécial, à en imprégner une partie de votre Jardin, puis à lui adjoindre quelque élément de beauté bien appareillé. Pour montrer premièrement que l'endroit est consacré aux Mouches à miel, ne vous contentez pas d'y installer des ruches : composez, comme autre preuve, une ornementation avec les plantes qu'elles recherchent. Cependant, ne vous souciez, tout en rendant service, que de répartir des nappes de couleurs. Aussi, choisissant parmi les fleurs préférées, retiendrez-vous seulement celles qui sont belles quant à la couleur ; car, votre intention n'est pas de nourrir les Abeilles plus que vous n'avez la prétention de rassasier les Moineaux, lorsque vous leur jetez des miettes de pain : vous voulez uniquement vous distraire. Enfin, pour ne pas dissiper et mieux même, pour rendre plus intense le mystère qui enveloppe le travail des Mouches, gardez-vous d'en situer le Jardin, soit à l'extrémité d'une promenade, soit de part et d'autre d'une allée : ce serait l'indiquer trop clairement comme but de séjour ou le ravalier à un lieu de traverse ; au contraire, installez-le hors d'un chemin, à l'écart des passants.

Ainsi, en bordure d'une allée couverte de Tilleuls, de Robiniers ou de Sycomores, desquels les Abeilles affectionnent les fleurs, vous prélèverez, sur votre terrain, une encoche rectangulaire ou carrée, ayant soin, toutefois, qu'elle soit orientée de telle façon que le côté opposé à la promenade soit exposé au soleil de midi, car les Abeilles habiteront là. Puis, pour circonscrire cet espace, vous constituerez une plate-bande deux fois retournée sur elle-même à angle droit. Vous la planterez d'Abricotiers, de Cerisiers ou de Pruniers, qui vous plairont par leurs fleurs et par leurs fruits, tout en servant les Mouches par leur pollen. Vous en cernerez le bord intérieur par du Gazon ; vous en limiterez le bord extérieur par un grillage que vous arrêterez au niveau des premières branches des arbres fruitiers. Puis, vous le tapisserez, pour cloisonner l'endroit et pour arrêter les vents de l'ouest et du nord, avec du Lierre d'Irlande, qui se développera convenablement à l'ombre, aimant de sa nature l'air et le sol frais. De plus, les Abeilles y trouveront ce qu'elles cherchent. Enfin, sous les arbres fruitiers, vous poserez les ruches qui, par cette précaution, n'auront pas, en été, à endurer de fortes chaleurs capables de fondre la cire, et seront, en hiver, sous ces arbres alors dépouillés de feuilles, à l'exposition la moins froide. Toutefois, en les disposant, épargnez aux Abeilles de loger dans un rucher ressemblant à un immeuble à loyers : aux humains, délaissez le ridicule de vivre superposés en colonnes verticales. Aussi, abritez-les séparément sous les arbres, mais adoptez dans le placement une disposition ordonnée, pour confirmer par

là encore le style de votre Jardin. Dès lors, en supposant que vos ruches, rares au début de votre élevage, deviennent plus nombreuses, installez-en une d'abord sous chaque arbre en avant du tronc, puis mettez-en une de chaque côté du tronc, ensuite, devant chaque tronc, ajoutez-en une troisième, après quoi vous poserez deux ruches de chaque côté du tronc, enfin vous en placerez une cinquième devant le tronc.

En outre, pour continuer de plaire aux Abeilles, je vous engage à peindre les ruches en bleu clair : c'est, au demeurant, une sollicitude qui, dans votre Jardin, apportera couleur et gaieté.

Au surplus, dans l'intervalle des arbres fruitiers, vous pourrez planter des Ronces. Elles n'ont, précisément, guère besoin de soleil pour donner des fleurs qui rendront service aux Abeilles ; mais, surtout, elles auront l'avantage, par leur aspect inextricable, de renforcer le mystère qui, d'ordinaire, entoure les ruches. Elles contribueront donc à embellir l'endroit puisqu'elles en augmenteront l'agréable caractère.

Quant aux parties de la plate-bande qui sont en retour perpendiculaires à la promenade couverte de Marronniers, de Robiniers ou de Sycomores, je vous engage à les réserver à l'installation d'un banc. Vous l'abriterez du soleil par des Osiers noués en tonnelle qui, par leurs scions, fourniront des liens à votre jardinier et, par leurs chatons, du miel aux Abeilles. Mais, mon intention la plus nette est que ce soit là une situation délicieuse pour vous réjouir d'un temps magnifique, pour vous émerveiller des beautés de la nature, pour vous complaire à voir vos Mouches traverser comme des

flèches d'or l'atmosphère ensoleillée, pour qu'assis là doucement vous soyez ému et emporté de lyrisme à considérer les Abeilles diligentes vaquant aux soins de leur vie instinctive, qu'à en apercevoir une pénétrer dans une fleur, par exemple, vous en veniez à songer à Darwin, à discuter Malebranche, à hésiter peut-être pour Spinoza. Que serait donc un Jardin qui ne vous donnerait rien à penser? Alors seulement, à un tel endroit, vous prendrez plaisir et affection.

Les bancs étant de la sorte apprêtés, il s'agit d'embellir l'espace que nous avons circonscrit. Vous y composerez des plates-bandes de telle manière qu'elles forment un tout, autant pour rehausser l'intérêt du lieu que pour qu'un visiteur ne croie pas à un arrangement fortuit, mais distingue là incontinent une intention décorative. Au reste, les pièces de terre seront de forme rectangulaire ou carrée, puisque c'est un petit potager que nous constituons pour les Abeilles. C'est encore une raison pourquoi le plan doit être naïf; pour le tracé, vous vous conformerez donc à la plus extrême simplicité, comptant pour provoquer l'émotion sur la coloration de ce tapis au bariolage vif et agréable.

Pour assurer à cette composition une indéniable cohésion, vous l'isolerez d'abord de la plante-bande de pourtour par un chemin relativement large, d'autant plus que l'on y doit pouvoir manipuler les ruches. Puis, vous réduirez les allées intérieures à l'étroitesse de passe-pieds : car, n'étant pas faites pour la promenade, elles doivent constituer seulement les traits du dessin. De plus, cette petite ornementation doit se présenter comme un tapis à rayures nettes et

parallèles, qui serait déployé de l'un à l'autre banc. Aussi, les plates-bandes constitutives apparaîtront-elles transversales au promeneur qui passera dans l'avenue plantée de Robiniers ou de Sycomores : il importe, en effet, que l'avancement vers les ruches semble entravé afin de détourner de s'y rendre sans circonspection.

Enfin, le comble de vos soins pour les Abeilles, serait de ménager au centre de cette composition un bassin qui serait leur abreuvoir; et vous les serviriez en en faisant le bord intérieur en pente douce et en mettant dans l'eau quelques plantes aquatiques, que vous choisiriez parmi les espèces à feuilles larges et flottantes, afin de permettre à vos Mouches de s'y poser pour boire aisément et afin d'augmenter par des végétaux d'un caractère aussi calme, le silence et la sérénité de l'endroit.

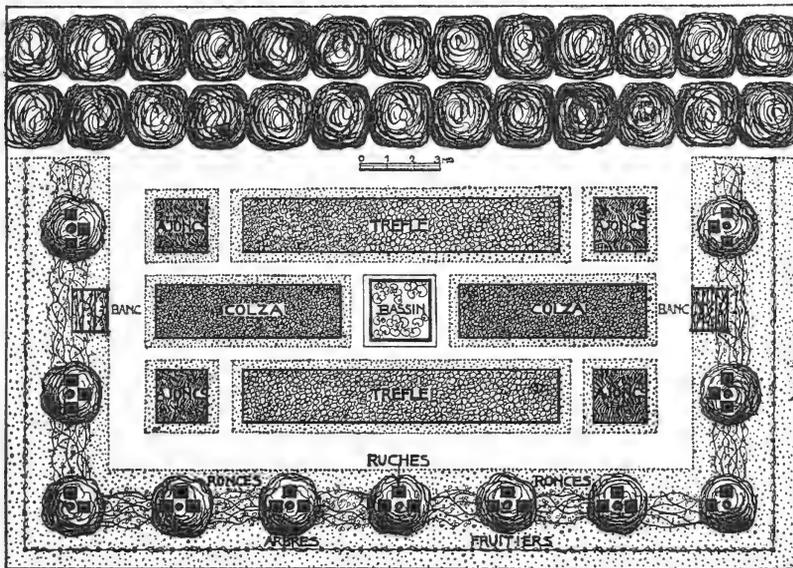
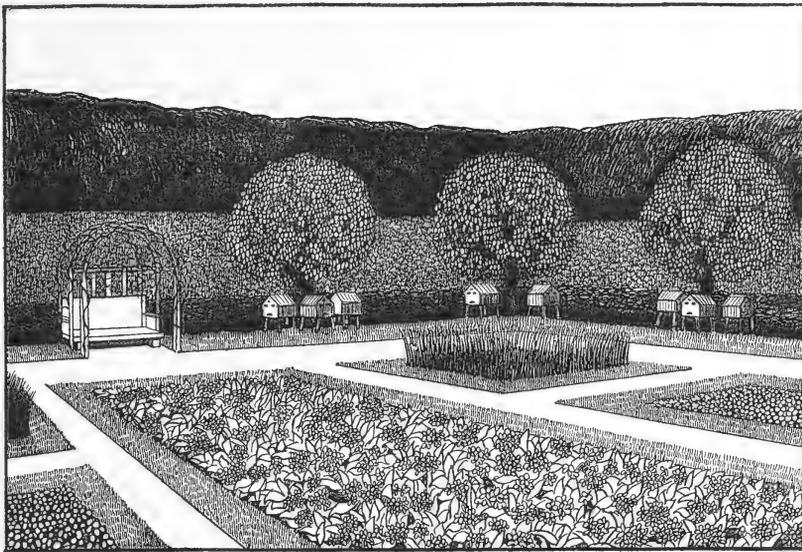
Pour ce qui se rapporte à la plantation des plates-bandes que vous avez composées, vous les cernerez tout d'abord de Gazon, afin qu'en cet endroit, non seulement le style ne soit pas aboli, mais afin même que l'intention d'un jardinet spécial soit nettement précisée; puis, vous les garnirez de plantes que recherchent les Abeilles. Toutefois, pour les pièces carrées qui, par leur place et par leur forme, semblent arrêter l'élan de celles qui sont allongées comme des traits, vous retiendrez, afin d'en augmenter la résistance et la solidité apparentes, les plantes hautes et touffues comme l'Ajonc, l'Aster, le Romarin, la Lavande et la Verge d'or. Et, quant aux plates-bandes rectangulaires qui, dans notre composition, formeront, en propre, les rayures du tapis, vous les garnirez de végétaux

courts, drus et colorés, tels que le Trèfle blanc, le Trèfle hybride, le Trèfle incarnat, la Bruyère, la Minette, la Vesce et la Gesse, tels encore même que le Colza et le Sainfoin.

Cependant, il est d'absolue nécessité que la table que vous dressez, soit toujours fleurie, afin qu'y trouvent vos Abeilles de quoi se contenter et vos yeux de quoi se réjouir. Toutefois, pour que la picorée soit continue et le spectacle constant, il vous faudra choisir des végétaux ne fleurissant pas tous simultanément et vous résoudre à en supprimer certains, aussitôt après leur première floraison qui est la plus intense, pour en semer d'autres à leur place. Ainsi, dès le mois d'avril, vous jouirez de la fête nuptiale qu'organisent les arbres fruitiers, puis de l'éclat des Ajoncs et surtout des traits de couleurs que feront avec une égale audace le Trèfle incarnat et le Colza; mais, dès que vous verrez le Trèfle et le Colza ralentir leur ardeur, vous les remplacerez par du Sarrasin et jusqu'à ce qu'il fleurisse vous aurez à profiter des plantes vivaces qu'une fois pour toutes vous aurez mises en place, soit dans les plates-bandes carrées, soit dans les rectangulaires, soit même dans le bassin, c'est-à-dire des Lavandes, des Bruyères et des Nymphæas. A l'automne, enfin, vous aurez pour votre contemplation, les magnifiques bandes de Sarrasin limitées par les jaunes et par les violets des Verges d'or et des Asters. Par ce conseil, le jardinet sera paré sans interruption et, de plus, comme il sera coloré d'une manière très vive et très franche, les plates-bandes qui n'en seront pas encore fleuries, ne gêneront pas l'effet décoratif: elles seront inaperçues.

Tel est donc l'arrangement que vous pouvez donner au Jardin des Abeilles. Ne croyez pas, pourtant, que je me complaisais dans une futilité. Je voulais simplement vous montrer comment il était possible d'empêcher un Jardin régulier d'excéder en régularité, à propos de petits animaux particulièrement sympathiques. Songez, en effet, qu'à l'encontre des bêtes et des gens, les Abeilles seules tirent doucement leur nourriture des plantes sans les gâter. Aussi, plutôt que de vous laisser mettre vos Mouches à miel au hasard de l'occasion, en des lieux où, d'abord, vous n'en jouissez pas, puis où la volaille et le bétail leur nuisent en les troublant, en les mangeant même, en renversant leurs maisonnettes, en foulant leurs herbes et en broutant leurs fleurs, je vous ai invité à leur constituer un enclos où elles fussent tranquilles et où vous pussiez en même temps goûter la poésie que répand leur vie. J'espère vous avoir suggéré une idée et je souhaite que dans votre Jardin, plein d'ordre et de raison, le léger mystère des Abeilles vous soit agréable comme un peu d'obscurité dans une belle histoire.





Jardinet pour les Abeilles

LES TREILLAGES







Assurément, nul ne contestera qu'un Treillage, enlacé de verdure, ne constitue un décor aimable et délicieux, qu'il soit appliqué sur les façades des bâtiments ou sur les murs de clôture, qu'il soit dressé en Portique ou conduit en Galerie.

En plus d'une grâce indiscutable, je vois d'autres avantages. D'abord, il aide à l'affirmation du style en plusieurs occasions. Puis, par les formes architecturales auxquelles il est soumis et avec lesquelles se mêle la végétation, il marie la Demeure au Jardin, assurant ainsi une même unité à l'appartement de la vie intérieure et à celui de la vie extérieure. De plus, si le Jardin n'embrasse aucune vue, il lui permet, par des panneaux et par des galeries, de se suffire à soi-même et de se composer à la manière d'un cloître. Ensuite, lorsque la surface est limitée au point que les plantes s'y trouveraient empêchées de fleurir si des arbres étaient plantés, des Treillages sont avantageusement établis puisqu'ils sont d'une faible hauteur et puisqu'ils sont à claire-voie. En outre le Treillis est un recours pour donner de l'intérêt à un petit Jardin, lorsque l'étendue en est si

restreinte qu'il est impossible de captiver l'attention par le tracé et par les plantations, et qu'il est loisible seulement de témoigner d'un peu d'ordre. Enfin, remarquez que des Jardins, çà et là parés de Treillages, sont pourvus contre le dénuement de l'hiver et conservent quelque attrait au plus fort de cette triste saison. Les lattes, cachées en été sous la verdure, se découvrent alors et retiennent le regard quand plus rien de verdoyant ne se présente à la vue, quand seules persistent les intentions décoratives dans leurs traits principaux. C'est là, peut-être, la plus incontestable utilité des Treillages. Aussi, nos Ancêtres en faisaient-ils grand cas; les gravures et les tableaux nous l'apprennent, et nous savons, d'autre part, que les Modernes n'en tirent pas de moindres avantages, heureux seulement s'ils les employaient avec goût et avec discernement.

En vérité, il faut user des Treillages avec ménagement, avec une réserve beaucoup plus prudente que des arbres et que des fleurs; car les productions de la nature restent toujours supportables même dans les arrangements les plus vilains, tandis que les œuvres des hommes sont complètement ridicules lorsqu'elles n'atteignent pas un certain degré dans la perfection. Si donc, vous croyez que je vais vous donner en exemple les ouvrages modernes, vous êtes bien abusés. Détrompez-vous. Je ne fais aucun cas des Galeries clouées en trompe-l'œil sur les murs, ni des autres fausses beautés de gens qui ne recherchent que l'extravagance dans tout ce qu'ils entreprennent et que l'aberration professionnelle porte

à composer les ornements les plus extraordinaires que le menu bois puisse fournir. D'autre part, convenons, immédiatement, qu'il ne s'agit pas de rivaliser en magnificence avec les Treillages d'antan, construits à des époques où l'on recherchait l'effet grand, noble et majestueux. Nous ne sommes plus dans de tels sentiments et les circonstances de cette différence sont dans l'idéal décoratif de notre temps. L'essence de notre goût consiste dans la simplicité. C'est pourquoi, ne vous réglant pas à la fantaisie de votre treillageur, ferez-vous en sorte que le caractère de notre époque soit empreint sur vos murs comme par tout votre Jardin, et rechercherez-vous, par conséquent, l'aimable simplicité. Ainsi, j'ai une raison de dire comment doivent être les Treillages pour qu'ils paraissent en conformité avec le tracé et avec les plantations, en somme, pour qu'ici la même règle qu'ailleurs soit imposée.

Le parti décoratif moderne consistant à réduire le décor à l'expression la plus concise, je vous engage à ne pas vous départir de la plus extrême simplicité. Par là, vous éviterez d'abord, le pittoresque, l'affectation et la prétention, dont les marques bientôt fatiguent les yeux et accablent la raison; le goût de chacun allant, d'ordinaire, en s'affinant, toute chose compliquée sera, tôt ou tard, sujette au changement, mais si tout est simple dans votre propriété, vous aurez l'agrément d'y trouver sans cesse de nouvelles causes pour l'aimer davantage. De plus, les formes agitées rompraient, en violentant la paix de votre Jardin, la sérénité que, par ailleurs, nous nous sommes efforcés d'exprimer. Cherchez

plutôt à plaire par une douceur pleine d'attraits. Un Jardin doit être, en effet, d'une charmante sérénité afin d'être pour les hôtes qui s'y retirent un continuel instigateur de sagesse. Aussi, ferez-vous, sur les Portiques, sur les Galeries et sur les panneaux de Treillage, dominer la ligne horizontale comme est la surface des eaux lorsqu'elles sont tranquilles.

Au surplus, en imposant encore ici la simplicité, vous vous trouverez, avec juste raison, à réduire la part de l'accidentel. Ne convient-il pas, en effet, d'accorder moins de soins aux futilités et aux fioritures qu'à la réelle beauté? Attachez-vous donc opiniâtrément à atteindre au style et votre Jardin y gagnera du coup en agrément et en dignité même. C'est là un point important, car, pour le véritable Amateur de Jardins, sa propriété est bien moins un séjour de passage qu'une retraite assurée, où il se délecte dans la joie; où il se recueille dans la tristesse. Aussi, doit-il y recevoir un accueil toujours égal, non pas indifférent; certes, mais constamment digne. Voilà pourquoi il serait malséant de dresser des Treillages ressemblant aux apprêts considérables d'un intempestif feu d'artifice. Au contraire, un décor sobre, probe et beau sera là toujours à propos, aussi bien pour exalter une joie que pour adoucir une peine.

Au reste, puisque nos désirs sont simples, peu de frais suffiront pour y satisfaire, tandis qu'au contraire, le pittoresque est dispendieux, inutilement. Le temps détruit bientôt les ouvrages compliqués puisque les risques de ruine se multiplient par le nombre des éléments; et il me semble utile de vous prévenir que vous auriez l'occasion de constater

ces dégâts en la saison même où le Treillage devrait faire son office, c'est-à-dire, au moment où il faudrait précisément qu'il fût intact pour parer le Jardin dénudé. Aussi, profitant de la mode, témoignerez-vous à peu de frais seulement d'une intention, et notre esprit se contentera de ces preuves de goût. Dressez donc des Treillages dont le principal ornement sera de n'en avoir aucun, sans redouter un instant la sécheresse pour un tel décor, puisque les plantes y mettront d'elles-mêmes une agréable souplesse en mêlant avec le Treillis leur verdure, leurs fleurs et leurs branches grimpantes.

En plus d'une prétention déplacée, les formes violentes et compliquées peuvent avoir pour autre cause l'ignorance des ressources véritables qu'offre la matière que l'on travaille. Aussi l'art du treillageur consistera-t-il à accommoder sa technique à la substance qu'il met en œuvre. Comme nous n'employons que des lattes droites, frêles, rigides et légères, nous ne tenterons pas de confectionner des édifices ornés de chapiteaux et donnant, d'autre part, l'illusion de bâtiments massifs. Nous disposerons notre bois verticalement et horizontalement, parfois, seulement, en lignes obliques pour constituer par diversion des losanges en manière de frise. De plus, nous exagérerons la plupart du temps le caractère de nos matériaux, et favorisant l'aptitude naturelle du Treillage à laisser traverser la lumière, nous ne serrerons pas les mailles, afin que l'air circule et que le regard passe plus librement encore. Aussi, dans l'agencement de votre Jardin, ces constructions à jour ainsi que des corbeilles, en viendront-elles à compter, le plus souvent, comme des masses

claires et transparentes, par opposition aux masses sombres et opaques des haies et des buissons. Par elles, vous exprimerez donc la légèreté, la fraîcheur et la vivacité, aimables qualités que vous remarquerez avec un extrême plaisir, lorsque, passant dans une Galerie ou vous reposant dans un Pavillon, vous distinguerez des jeux de lumière sur le sol et sur la verdure, ou que vous verrez le feuillage se découper en festons sur le ciel, comme lorsque, vous promenant à découvert dans votre Jardin, vous apercevrez à travers un Treillis ombreux les couleurs de vos plates-bandes éclater au soleil.

Tel sera donc le plaisir que vous recevrez de vos Treillages lorsque l'aménagement en sera terminé; mais, à présent, je dois vous dire par le détail de quelle manière vous pourrez les disposer dans chacun des cas qui se peuvent présenter. Toutefois, dès avant d'en examiner aucun, je préviens que nos lattes auront souvent de 3 et demi à 4 centimètres de largeur et seront, par conséquent, un peu plus fortes que celles que d'ordinaire on emploie : notre ornementation, pour réduite qu'elle est, ne doit pas être grêle. J'ajoute, d'autre part, que les mailles des Treillis seront le plus habituellement rectangulaires ou carrées, le losange et le carré présenté sur l'angle n'étant pas modernes quant à l'apparence.

Or, puisque c'est contre un mur que, le plus souvent, vous aurez lieu d'appliquer du Treillage, distinguons d'abord le cas d'une installation très peu importante comme est

celle que vous pourrez faire autour d'une baie pratiquée, par exemple, dans un mur de façade ou de clôture. Ici, bornez vos soins à composer quelques mailles en manière d'encadrement à la fenêtre ou à la porte que vous voulez orner. Ainsi, le Potager est-il clos de murs et sur le Jardin d'agrément prend-il accès par une baie dépourvue de sculpture et même de mouluration? Vous en entourerez l'ébrasement par du Treillage et vous donnerez alors quelque importance à la porte en réalisant une mise en valeur qui, non seulement ne sera point prétentieuse, mais qui, même, sera charmante. Ailleurs, si vous avez un banc de pierre appuyé contre un mur, faites, autour des montants et du dossier, courir un rang de mailles auxquelles vous palisserez une plante sarmenteuse peu feuillue afin que les lattes restent apparentes et afin que le sentiment que, dans l'ornementation, vous voulez exprimer, soit plus délicat. Par ces Treillages fleuris à l'entour de ce Banc qui est en pierre, vous aurez, en adoucissant l'expression de votre volonté, rendu plus aimable la contrainte de l'architecture.

Avons-nous, au contraire, à couvrir un mur d'une longueur sensible? Distinguons aussitôt, et laissons de côté le cas où il doit être complètement caché par la verdure, car le Treillis fait ici l'office, non de décor, mais de soutien pour les plantes grimpantes, pour le Lierre et pour le Chèvrefeuille. En cette occasion, l'habituel Treillage quadrillé pourra convenir.

Par contre, si aucune plate-bande ne longe le mur qui, d'ailleurs, est proche de la Maison, comme l'on voit lorsque

la propriété est fort petite et lorsque la Demeure est précédée d'une sorte de cour, si donc il s'agit précisément de composer une décoration, nous pouvons, d'abord, supposer que le mur est en bon état. Nous mettrons alors à profit sa belle apparence, car notre goût moderne, qui s'accommode de la simplicité, aime le soin propre et la belle matière. Nous conserverons donc de grands espaces nus que nous encadrerons d'un étroit réseau de mailles auxquelles nous attacherons une plante peu touffue afin de laisser les lattes bien visibles et afin de ne pas constituer des arcades de verdure. Ce serait une preuve de finesse que de faire entendre là beaucoup de choses en peu de moyens. Par le contraste du mur dépourvu de décoration, nous augmenterons l'intérêt de la très simple ornementation en Treillage. Toutefois, les surfaces nues doivent être de dimensions raisonnables, car si elles étaient disproportionnées avec l'encadrement, au lieu d'en exagérer l'importance, elles la diminueraient.

D'autre part, si l'état du mur ne permet pas d'en laisser découvertes de grandes surfaces, nous en détournerons l'attention et la retiendrons par un Treillage relativement serré que nous composerons principalement de lattes verticales, réservant les horizontales pour constituer par endroit une sorte de mouluration indiquée seulement par le trait. Aussi, en viendront-elles, par le fait qu'elles sont en plus petit nombre, à paraître davantage, à être plus nettes et à enserrer mieux ainsi l'espace délimité par le mur. Ensuite, de place en place, pourrez-vous, à ce décor volontaire,

apposer quelque sentiment par le moyen de végétaux sarmenteux; mais, comme le caractère architectural des Treillages, qui d'ailleurs est nécessaire, ne s'adoucirait que lorsque les plantes que vous avez attachées aux traverses reprendront leurs avantages et sembleront devoir un jour les dissimuler, vous les devez donc choisir d'une gracilité certaine, sinon notre intention serait dépassée.

Des Treillis, semblablement disposés, peuvent être encore appuyés contre une haie, à l'endroit où elle est façonnée pour recevoir des Bancs encastrés. Ils contribueraient à préciser une affirmation et à marquer une station avec une netteté incontestable. Ils peuvent aussi composer une cloison à jour, destinée à séparer l'une de l'autre, sans insistance, deux parties d'un même Jardin : le fleuriste et le potager, par exemple.

Jusqu'ici, ces dispositions en Treillage composaient des décors d'une apparence discrète, d'une part, à cause de la couleur qui en était vert sombre, comme la feuille du Lierre d'Irlande, et, d'autre part, à cause de l'intervalle important que nous laissions entre les éléments constitutifs. Mais, rapprochons les unes des autres les lattes verticales, serrons-les au point que, dans l'arrangement, les pleins prédominent sur les vides, et peignons en blanc la palissade ainsi formée. Certes, où nous la placerons, elle fera une tache nette, simple et vive, complètement dans le goût de notre âge. Aussi, dressez-en une pareille de part et d'autre d'une petite construction située, par exemple, au fond de l'enclos des plantes vivaces, de manière à constituer une

large et profonde embrasure à la porte d'entrée. Vous rassembleriez et dirigerez ainsi les pas des promeneurs vers une station de repos, dont vous aurez, en même temps, atténué la précision et l'importance architecturale. Vos soins apparaîtront ainsi soucieux d'affabilité sans être, toutefois, négligents quant au style, puisque vous l'assurerez manifestement par la tache blanche. D'ailleurs, vous en pourrez encore rehausser l'éclat par le contraste de végétations noires, en plantant au devant de la palissade des Lauriers d'Apollon ou des Rhododendrons que vous choisirez montés sur tige pour plus de raffinement.

Jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que les dispositions de Treillage dans une seule dimension de l'espace. Pourtant, nous pouvons avoir l'occasion d'en garnir les trois dimensions : s'il s'agit, par exemple, d'un Pavillon ou d'une Galerie. Ici, encore, nous ne nous départirons pas de la plus rigoureuse simplicité; nous rappelant donc que notre époque ne souffre ni les développements ni les explications, parce qu'elle manque de loisir pour les pénétrer, nous nous contraindrons à la brièveté et nous nous bornerons à enclore l'espace. C'est dans des limites aussi resserrées que nous occuperons notre imagination.

Tout d'abord, remarquons qu'étant tenus de donner à entendre beaucoup de choses sans les exprimer, nous les devons présenter d'une façon simple et aimable, afin que notre intention soit volontiers prise en considération et soit comprise sans difficulté. Aussi n'emploierons-nous que

des moyens rationnels et ingénus même, car jamais on ne charmera par un excès de raison, et qui, de ce fait, seront naturels en même temps qu'aimables.

De plus, lorsque nous aurons lieu d'établir de ces constructions fort simples, nous nous efforcerons d'en accorder avec justesse la forme et le volume avec l'entourage et avec l'emplacement; en somme, nous examinerons avec soin, s'il convient d'édifier, par exemple, une Tonnelle ou un Pavillon à toiture horizontale. A défaut d'un tel jugement, notre concision serait seulement de la dureté.

En outre, pour éviter la froideur, il nous faut exprimer un sentiment. Or, nous avons, pour nous faire comprendre, non seulement l'aide de la végétation, mais encore le secours de la forme, de la couleur, et la convenance de l'édifice avec l'emplacement.

Ainsi, importe-t-il indubitablement de construire une Tonnelle? Non seulement, nous laisserons apparente toute la charpente, mais pour en faciliter la compréhension, nous la peindrons ainsi que les autres matériaux organiques, d'une couleur pesante, vert foncé, par exemple, et nous réserverons le blanc pur pour les lattes qui n'ont d'autre destination que de limiter l'espace.

Par l'emplacement choisi, par la toiture en forme de berceau, par l'ovale de la fenêtre, nous avons déjà témoigné de quelque sensibilité; par les deux couleurs employées, l'une blanche et l'autre vert foncé, nous annonçons un sentiment délicat, peut-être un peu mélancolique, mais nous l'affirmons tendre sans aucun doute, en choisissant,

pour parer la Tonnelle, un Rosier plutôt qu'un Lierre noir.

Pour dominer un jeu de Tennis ou une Roseraie, avons-nous besoin d'un abri? Nous ne songerons pas à lui faire un toit cintré à la manière d'un berceau, qui, sans aucun doute, annoncerait de loin un endroit clos, réservé au mystère, au secret, à l'intimité. Nous déciderons, au contraire, de confectionner une toiture ayant pour seul but de préserver du soleil. Elle sera donc horizontale et pour que, dans le Pavillon, non seulement le séjour soit plus gai, mais encore pour que la vue embrasse un plus grand espace, elle ne le recouvrira pas complètement. Un tel parasol sera donc exempt de lattis et se réduira aux seules poutres indispensables pour soutenir une végétation que nous choisirons dense, abondante et parfumée comme celle du Chèvrefeuille. Quant à la couleur de la peinture, elle sera blanche sans hésitation.

Vous aurez sujet de raisonner de même lorsque vous aurez l'occasion d'aménager une Galerie, qui peut, à la vérité, être close et rendue sombre, ou laissée, par contre, dégagée en même temps que réduite aux seuls éléments essentiels, suivant l'usage que vous voulez en faire et suivant le sentiment que par elle vous voulez exprimer : suivant que vous désirez constituer une promenade retirée ou simplement borner par des lignes architecturales un espace régulièrement agencé.

D'autre part, dans le cas particulier d'une Galerie réduite à la seule structure, je vous engage de redoubler de soins quand vous choisirez les végétaux destinés à la recouvrir;

car, une œuvre aussi simple semblerait incomplète si toutes les parties n'en étaient justement appropriées. Ainsi, pour soutenir les traverses de la toiture, avez-vous dressé des poutres groupées deux à deux avec quelque intervalle ? Dans l'étroit espace qui sépare les appuis géminés, vous aurez avantage à planter une Glycine et de plus à ne pas souffrir qu'elle s'étale et s'épanouisse avant d'atteindre la toiture, ne lui conservant jusque-là ni branche ni brindille. Par la haute et longue tige, lisse comme une corde, qu'ainsi vous obtiendrez, vous en viendrez à coup sûr à augmenter l'apparence spacieuse et dégagée que déjà vous vouliez réaliser en édifiant votre Galerie.

Au contraire, pour produire une impression de fraîcheur, avez-vous maçonné les piliers ? Ayez soin, d'abord, que le crépi en soit parfaitement blanc, puis, pour rendre plus sensible le sentiment que vous songez à procurer, bordez extérieurement votre Galerie par du Gazon duquel la couleur vert clair ne sera pas nuisible à l'effet que vous désirez obtenir. Enfin, ayez recours à l'ombrage du Lierre (*Hedera Rœgneriana*) à grandes feuilles, ou de la Vigne vierge de Veitch, qui tous deux grimpent de la seule force de leurs suçoirs, et que, par conséquent, vous n'aurez pas lieu de soutenir par des moyens qui endommageraient le crépi. En outre, la végétation de l'une et de l'autre de ces plantes, étant sombre, opaque et pesante, se trouve exactement en rapport avec les piliers blancs, solides et massifs que vous avez construits.

Cette Galerie, déjà fort simple, est susceptible encore

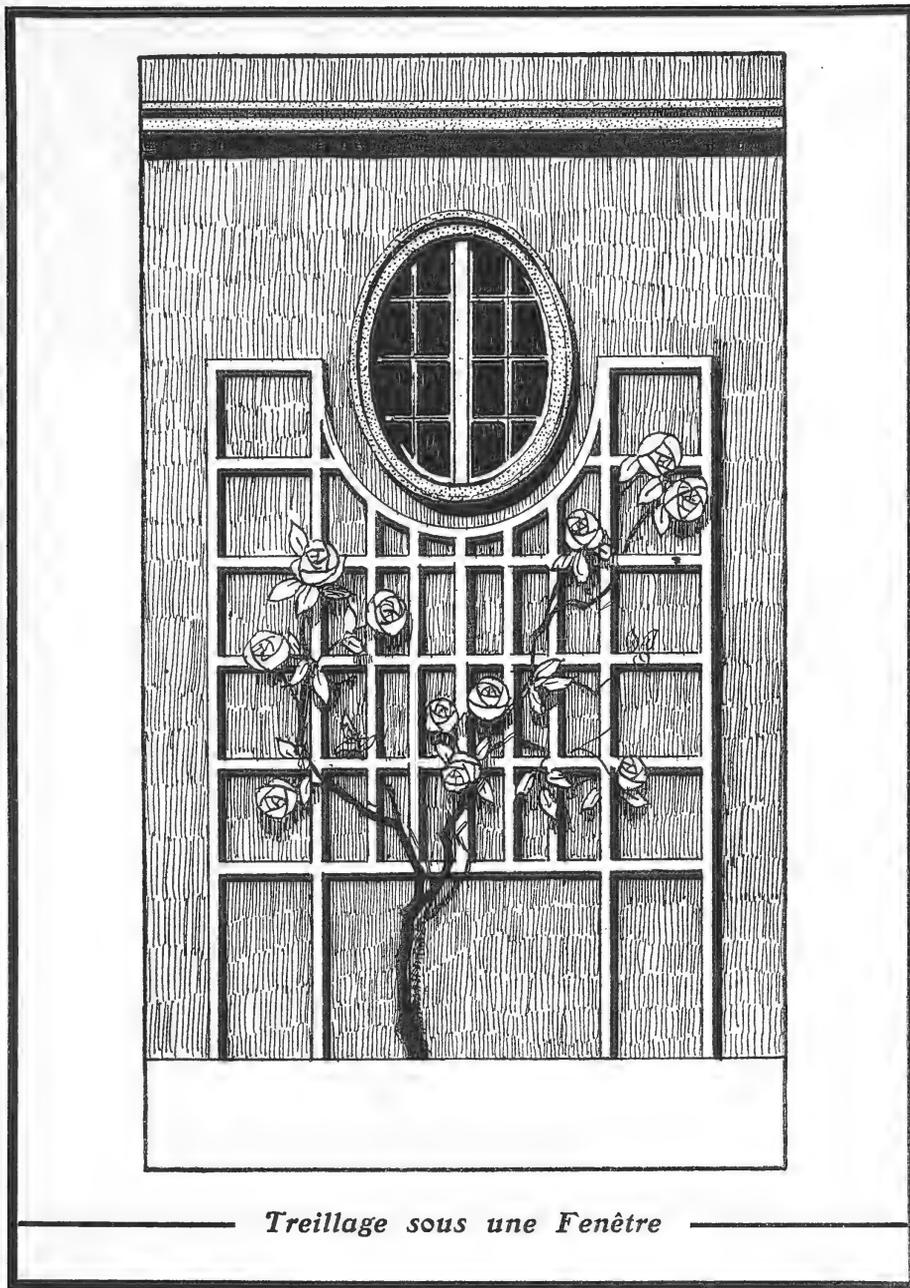
d'être réduite à un schéma, pour ainsi dire. Il reste alors une suite de Portiques, agréable disposition qui vous permettra de donner à un chemin quelque ombrage, lorsqu'une plantation d'arbres ou même une Galerie constituerait dans le Jardin une séparation entre deux parties qu'il importe, au contraire, de maintenir reliées. A ces Portiques, vous destinerez des plantes d'une végétation ardente, abondante et débordante qui, en s'affranchissant de l'appui que vous leur donnerez, apporteront dans votre propriété, quelque exubérance et quelque souplesse. Un feuillage grêle et clairsemé ne conviendrait pas : il ne conférerait pas suffisamment d'importance à ces éléments isolés. Enfin, au lieu de Portiques, dressez des Arceaux si vous désirez marquer l'endroit d'un sentiment plus vif, le parer d'une véhémence plus grande et d'une légèreté plus émue.

Tant de paroles sur les Treillages ne doivent pas vous faire croire qu'il en faille mettre partout. Il en faut seulement à propos, surtout si vous réfléchissez que notre simplicité moderne consiste moins à réduire le décor qu'à lui assigner la place exclusive où il convienne. Dans le fait, aménager un Jardin, c'est agir; ce n'est pas souffrir le goût d'un jardinier ni céder à la fantaisie d'un treillageur. Toutefois, dirigez votre ardeur et tâchez que vos efforts soient plus soigneux d'atteindre à la beauté que de vous faire admirer. D'abord, entreprenez toute chose dans un caractère de modestie et de sincérité, et votre Jardin aura un air simple et naïf qui sera cause que, par

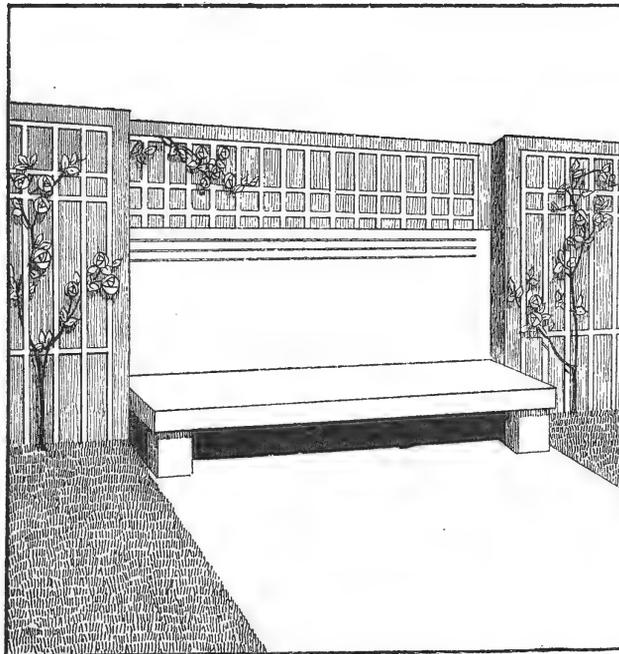
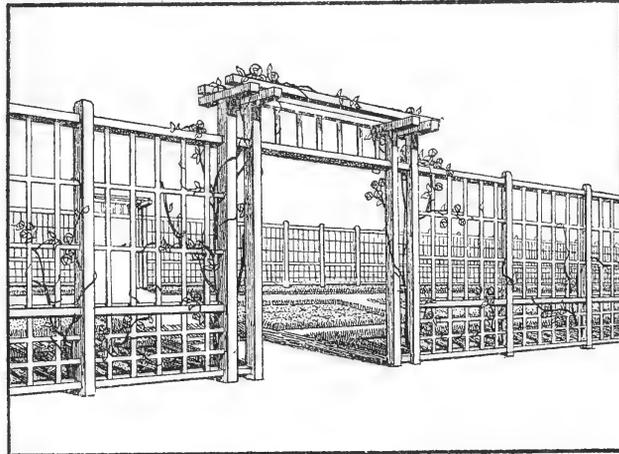
de véritables délicatesses, vous vous trouverez avoir réalisé de solides subtilités. Dès lors, la simplicité étant dans vos intentions décoratives, le calme sera dans votre propriété. De plus, ce Jardin, tout architectural qu'il sera par les Treillages, par les Tonnelles et par les Galeries, ne manquera pas de lyrisme. N'est-il pas indispensable, en effet, qu'une fois achevés de tels ouvrages d'architecture, le Jardin soit néanmoins charmant. Il le sera peut-être par les fleurs; il doit l'être, à coup sûr, par vos soins. Le souci de l'architecture ne doit pas être trop manifeste. Le Jardin, qui est une œuvre de l'esprit, ne doit pas en garder la continuelle apparence. Il doit nous plaire non point avec le temps, ni par un long séjour, non point, en somme, par le raisonnement, mais par des traits de beauté, qui nous brusquent, nous fixent et nous déterminent dans notre attachement.

C'est pourquoi, j'ai prodigué les avis. Toutefois, je puis avoir fait quelque omission dans le dénombrement, que j'ai pris soin de passer, des cas particuliers où le Treillage peut être employé; mais je crois avoir fourni pourtant une méthode générale pour en tirer un parti conforme à notre goût moderne.



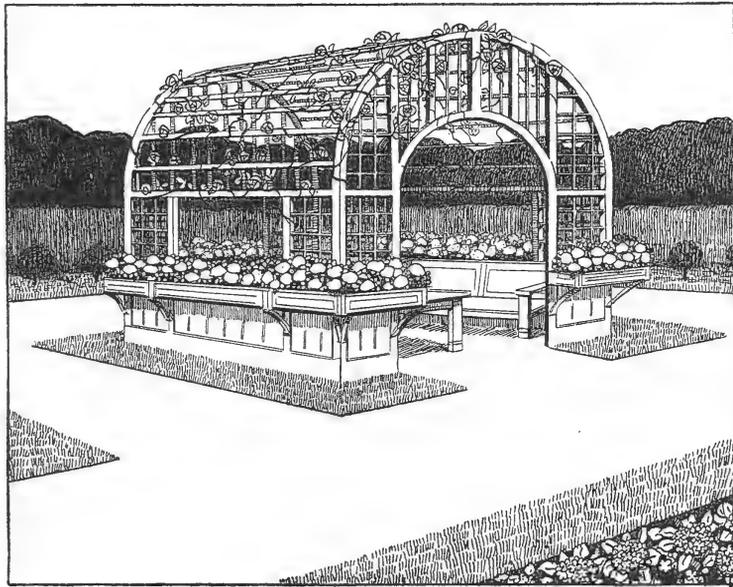
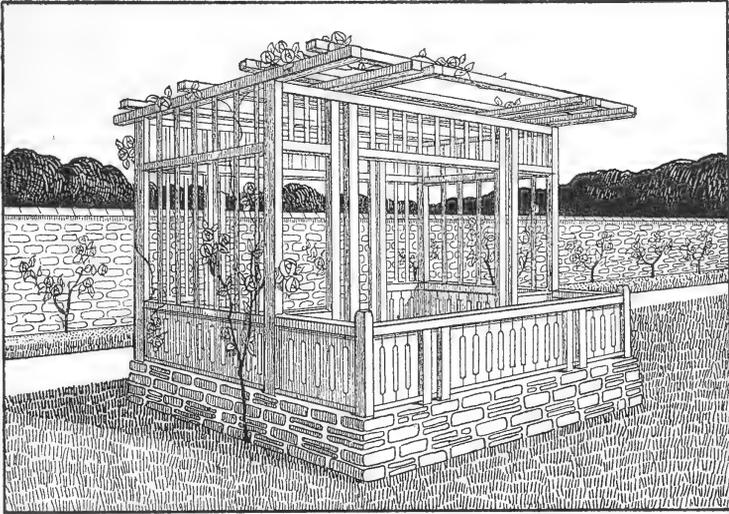


Treillage sous une Fenêtre

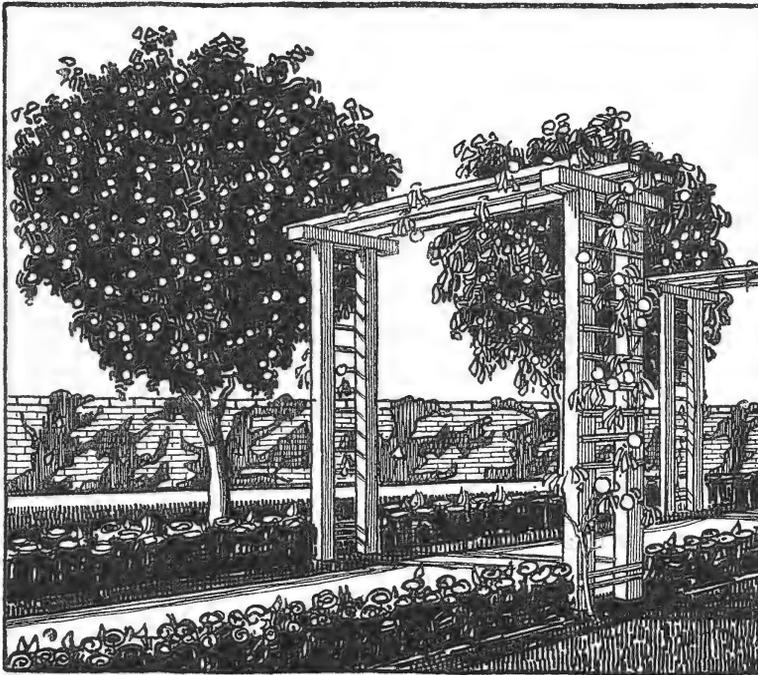
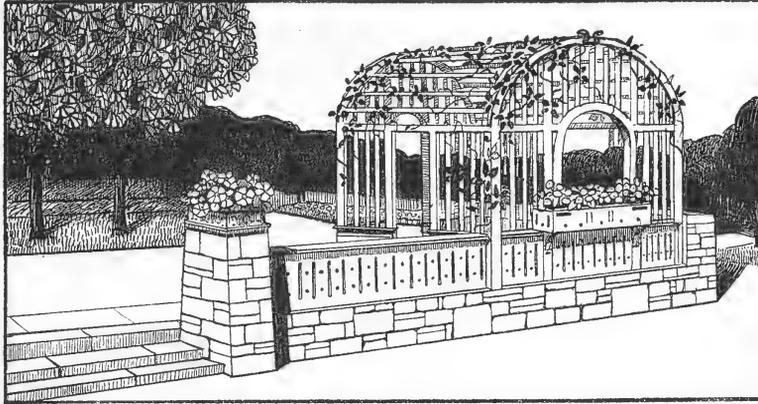


Clôture d'un Potager et entourage d'un Banc



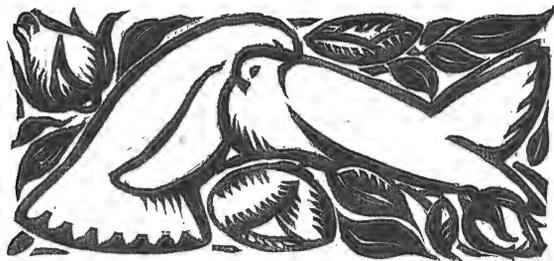


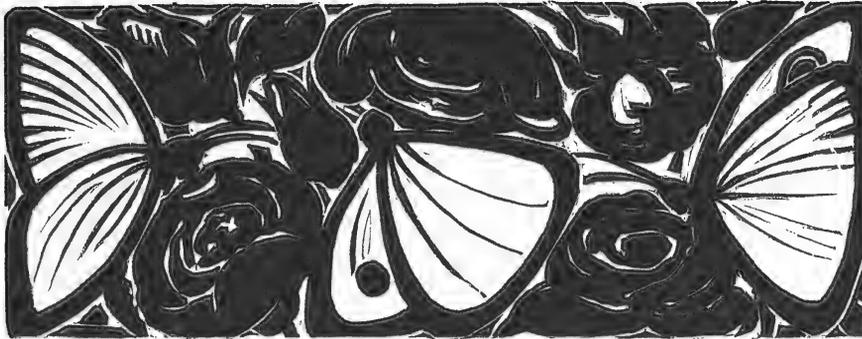
Pavillon et Tonnelle



Tonnelle et Portique

ORNEMENTS
DES JARDINS
EMPRUNTÉS A
LA STATUAIRE ET
A L'ARCHITECTURE





Une Maison de campagne ayant le plus souvent ses façades décorées avec simplicité, est-il possible, avec des éléments empruntés à l'Architecture et à la Statuaire, d'en orner le Jardin, et qui soit géométrique, c'est-à-dire, se présentant volontairement comme le cadre et comme le prolongement de l'habitation ? Ne créons-nous pas un contraste fâcheux en entourant avec somptuosité une œuvre, dont l'intérêt principal consiste dans des lignes, dans des saillies et dans des proportions agréables ?

Tout d'abord, ne songeons pas à figurer sur les bassins, sur les fontaines et sur les murs des escaliers, des fruits, des guirlandes et des mascarons, vains attributs pillés au cours des siècles pour constituer un ordre composite, caractéristique de décadence. Soyons de notre temps. D'abord, connaissons-le.

Notre époque s'est consacrée aux investigations et aux découvertes scientifiques. Voilà peut-être pourquoi, nous ne

tenons pas à voir sur les murs de nos Maisons et dans les allées de nos Jardins, les choses mêmes que nous analysons. Les grenouilles, animaux aquatiques, que l'on serait tenté de représenter dans l'ornementation des bassins et des fontaines, éveilleraient inmanquablement dans tout esprit contemporain, l'idée de batraciens, de métamorphoses, de têtards, de respiration branchiale, pulmonaire et cutanée, prosaïque fatras qu'ignorait totalement l'honnête homme du XVII^e siècle : il ne connaissait point d'autres grenouilles que celles qui sont en bronze à Versailles, au Parterre de Latone. A nous, il n'est pas étrange que la représentation plastique impose de pareilles associations d'idées, puisque d'une part, les notions d'histoire naturelle sont communément répandues, et que d'autre part, l'artiste doit représenter, non pas une grenouille en particulier, mais la grenouille en général : comme le tableau mural du lycée.

Il en est de même avec les plantes; et si dans un Jardin, qui est une œuvre composée, non seulement nous ne souffrons pas, mais encore nous nous réjouissons d'en voir, c'est parce que, sans obliger notre attention à préciser l'objet de son plaisir, elles constituent des lignes, des couleurs et des volumes, et qu'elles concourent avec tout l'ensemble à nous procurer une émotion artistique. En effet, si une plate-bande de Géraniums nous intéresse, c'est assurément parce qu'elle forme une tache rouge et que chaque fleur qui la compose, reste un élément inférieur et comparable aux laines d'un tapis. Si au contraire, nous examinons une plante isolée, elle nous plaît par sa grâce individuelle; mais

l'artiste ne doit pas la rendre : il doit s'en tenir au caractère.

J'ajoute, qu'à la campagne, parmi les plantes et parmi les animaux à l'état de nature, il est peut-être superflu d'en figurer en pierre.

Où trouverons-nous alors des éléments pour décorer les fontaines, les bassins et les murs des escaliers ? J'estime qu'à notre siècle convient une ornementation abstraite constituée par des plans, par des lignes et par des reliefs ; scrutant journellement la nature, il a besoin dans ses loisirs, d'une diversion sur ses occupations et sur ses travaux ordinaires. Il a besoin aussi, lorsqu'il s'écarte pour un instant, de la lutte ardente et brutale des affaires, qu'aucun ornement concret ne retire son attention d'une rêverie momentanée. Enfin, il a besoin de trouver à côté de la réalité cupide, hâtive et trépidante, un art d'une absolue sérénité.

Mais d'un autre côté, l'art doit avoir des moyens de translation adaptés au temps présent : aussi, lui importe-t-il maintenant d'avoir des modes d'expression brefs et nets, pour faire immédiatement impression sur les gens absorbés. On n'a pas de nos jours le loisir de suivre une idée désintéressée jusqu'à l'extrême enroulement d'une volute. L'artiste doit annoncer des intentions, les indiquer, non les développer. Il doit être concis, non sans finesse, mais sans détails. Et puisqu'elle sera de la sorte réduite à l'indispensable, à son essence même, cette Architecture sera pleine d'idéal. Ce sera, certes, un art particulièrement convenable pour une propriété

de campagne, où les hôtes viennent se reposer d'une vie factice, d'un travail assidu et d'affaires accablantes. Tout décor doit donc y être simple, sain et vivifiant, afin qu'ils trouvent dans la tranquillité de nouvelles raisons d'espérer puis d'agir.

Aussi la pierre sera-t-elle rarement ouvragée, et nous exprimerons-nous de préférence par des changements de plan. Ainsi pour engager le promeneur à surprendre des poissons rouges se mouvant dans un bassin ensoleillé, offrirons-nous au ras de l'allée, deux marches à ses pas qui lui indiqueront l'eau d'un geste simple et contenu. Si une margelle est indispensable, nous la prendrons dans une belle matière et nous en adoucirons les angles, nous efforçant de laisser la prépondérance à l'eau dormante et aux plantes aquatiques. Si un déversoir doit être montré, nous y conduirons le regard par de faibles degrés. Si d'autre part un escalier doit être établi, nous le prélèverons dans la masse, lorsque son déploiement le permettra, sinon, nous dresserons des dés et des murs déchiffes, mettant nos soins à rendre le Jardin non point pompeux, mais simple et confortable. Au promeneur, l'embranchement pourra être annoncé par des vases, qui ne viseront pas à paraître de la Sculpture, mais qui resteront de l'Architecture. Ils seront donc massifs, comme il convient à tout objet pris dans une matière pesante et ils seront de faible hauteur, pour ne pas troubler, par un geste impétueux, la sérénité du Jardin.

Quant aux Statues, ne seront-elles pas déplacées aux

alentours d'une Maison et sur les pelouses d'un Jardin, qui sont d'une constante simplicité? Remarquons d'abord qu'un Jardin, à cause même de ses dimensions, n'enferme pas de site naturel et qu'il ne doit pas en contenir qui soit réduit et imité. Nous mettrons nos soins à composer des points de vue; aussi les Statues nous seront donc une ressource pleine d'intérêt.

Il est, en effet, certain que les Statues de pierre, de marbre et de bronze même, feront par leur couleur, une agréable diversion avec la teinte des fleurs, des arbres et des pelouses. De plus, par leur seule présence, elles augmenteront l'aspect volontaire de l'ordonnance et rehausseront ainsi le style de la propriété. Puis, par leur matière inerte, résistante et perennelle, de toutes parts environnée d'une végétation souple et tendre, en même temps qu'éphémère, elles feront un contraste qui ne manquera pas de produire une impression de repos, de calme et d'infini. Enfin si, relativement au Parterre où elles sont situées, les Statues sont d'un heureux effet par leur volume, par leurs lignes et par leur couleur, si elles achèvent, en somme, une eurythmie, alors, par l'expression d'un art plus élevé, elles résumeront l'effort et préciseront l'intention du jardinier au point de sembler les indispensables figures de la composition décorative que l'on aura tenté de réaliser dans les trois dimensions. J'ajoute aussitôt qu'il les faut peu nombreuses et mises en bonne place, afin de constituer un luxe somptueux et non pas insolent, comme ne manquerait pas de faire une Sculpture intempestive. Voyez en de telles

250 ARCHITECTURE ET STATUAIRE

dépenses l'occasion de prouver non votre richesse mais votre goût.

Que figureront les Statues ? Déjà, nous avons banni de l'ornementation les animaux et les fleurs, par ce que nous en offre la réalité. N'y rencontrons-nous pas aussi des humains ? C'est pourquoi, nous ne nous satisferons ni du réalisme gothique, qui, par l'expression du visage, a traduit des sentiments, ni du réalisme moderne, qui, avec la plus exacte minutie, reproduit le corps et les vêtements. Le premier convient à l'ornementation des cathédrales. Le second, faisant l'inutile effort de tenter de reproduire ce qui existe déjà, nous rappellerait constamment la réalité ; avouons que sans la mépriser, nous venons dans un Jardin, l'oublier pour un temps. Nous ne représenterons pas davantage des sujets mythologiques, car, de telles Statues, dans un Jardin, sembleraient comme dans un discours, des citations d'une langue morte.

Nous représenterons les humains dans une plastique idéale. Dans notre Jardin, nous n'aurons donc pas de tableaux attirant notre curiosité, excitant notre convoitise ou aiguisant notre sensualité, mais nous aurons ces formes magnifiques auxquelles nous aspirons, parce qu'elles nous semblent résulter d'une harmonie à la fois imposée dans le corps et dans l'esprit. Dans un lieu de paisible retraite, nous voulons être émus de cette exaltation, de cet enthousiasme et de cette joie qui entretient la jeunesse du cœur. Aussi cesserons-nous cette hésitation qui, depuis la Renaissance, est celle de la Statuaire ; depuis lors, en effet, elle s'efforce de concilier

la vérité de l'expression avec la beauté de la forme. La beauté étant notre idéal, uniquement, nous la rechercherons.

Donc, dans notre Jardin, nous installerons des Statues qui soient décoratives, c'est-à-dire qui soient intéressantes par leur masse, par leurs lignes et par leurs proportions et non que l'on soit tenu de considérer de près pour distinguer quelle anecdote elles commentent ou quel sentiment elles expriment. Elles représenteront une humanité apparemment plus belle et meilleure que la nôtre, occupant ses continuels loisirs à des amusements simples et doux.

Distinguons maintenant que la Sculpture peut créer des bas-reliefs, des demi-reliefs et des œuvres en ronde-bosse. Je n'oublie certes pas les hauts-reliefs; mais les autres genres de reliefs me semblent préférables, parce que notre Sculpture, devant être placée à une faible hauteur des yeux et devant être discrète au point de ne pas solliciter l'attention et d'être seulement vue quand on la regarde, n'a nul besoin que ses formes soient vigoureusement dessinées par des ombres intenses, par des plans accusés.

Les Reliefs, plus que les Statues, seront d'un emploi facile et fréquent, puisqu'étant moins importants, ils pourront orner des Jardins d'une moins vaste surface. Ils conviendront spécialement pour terminer par un agréable intérêt, les longues et larges allées plantées d'arbres taillés qui constituent les divisions de la propriété. Et si l'on ajoute des bancs, une fontaine ou un bassin, on composera certainement un endroit charmant, auquel le promeneur pourra se rendre par une voûte ombragée

lorsqu'il voudra, près du murmure de l'eau ou dans la tranquillité solitaire, poursuivre une rêverie commencée.

D'autre part, le fond des Reliefs restera complètement uni et n'offrira pas en trompe-l'œil des arbres et des maisons. Nous aurons ainsi, non pas une pétrification de la réalité mais une œuvre de style; nous y gagnerons aussi qu'aucun détail authentique ne viendra nous arracher à la douceur de la contemplation: que les personnages donc semblent glisser lentement le long de la muraille par crainte d'effarer une rêverie timide. Néanmoins le sculpteur ne doit pas par discrétion décorative, tâcher à figurer des formes évanescentes; ce ne serait plus là de la Sculpture. On travaille la pierre par plans successifs afin de favoriser les jeux de la lumière; sans eux, en effet, l'œuvre reste amorphe et vilaine de matière, elle semble être faite en une substance moulée, en sucre par exemple.

Quant aux œuvres de ronde-bosse, qui ne sont pas accolées à un fond solide, elles doivent au spectateur, en quelque endroit du Jardin qu'il se trouve, offrir par toutes leurs faces un égal intérêt, c'est-à-dire que de partout, elles doivent nous apparaître empreintes d'un caractère individuel qui les rend vraies et qui les préserve d'être des créations artificielles et fausses, et que d'autre part, elles doivent aussi posséder cette grandeur qui est déployée par tout l'univers et qui nous force de comparer leurs lignes souples et flexueuses à celles des fleurs et leurs profils simples et calmes à ceux des collines et des montagnes. Dépourvue d'une telle noblesse, une Statue ne dépasserait pas l'authenticité et semblerait l'impudique représentation de telle ou de telle personne.

Ces Statues qui recevront les intempéries des saisons, sont soumises à une condition que d'ailleurs impose la raison même. Elles ne doivent pas offrir de saillies proéminentes ni de gestes développés. De tels mouvements d'abord lasseront à la longue : un spectacle qui doit être contemplé journallement, doit être, plus que tout autre, calme et susceptible de se résumer en quelques lignes fort simples. D'autre part, le temps seconderait ici la raison ; il amputerait les Statues à la base même de ces gestes intempestifs. Les Sculptures représenteront donc des attitudes plutôt que des mouvements. Je sais pourtant qu'il est possible au statuaire de soutenir un membre par un tenon, mais alors n'est-il pas lui-même son premier critique et par cet artifice disgracieux, ne proclame-t-il pas que la matière qu'il a choisie, ne permettait pas un tel mouvement ? C'est là une faute. Il faut tenir compte de la matière que l'on emploie. D'autre part, un port calme et contenu ne suggère-t-il pas la dignité mieux que ne ferait la gesticulation et la contorsion ? N'était-ce pas d'ailleurs pour augmenter cette impression que les Anciens aveuglaient leurs Statues ? Nous demandons dans un Jardin, des spectacles nous communiquant un peu de leur sérénité. Un tel sentiment se dégagera d'abord d'une représentation simple et calme, de formes aisées et d'ombres sagement disposées. Si les mouvements et les ombres se confondent, la Statue se présente comme un rocher. Si l'ombre est morcelée en petites surfaces, si elle s'abîme en trous profonds à côté de places lumineuses, la Statue semblera en continuelle agitation. Il est de toute nécessité que les ombres soient simples, réparties en grandes nappes et doucement ménagées ; elles donneront

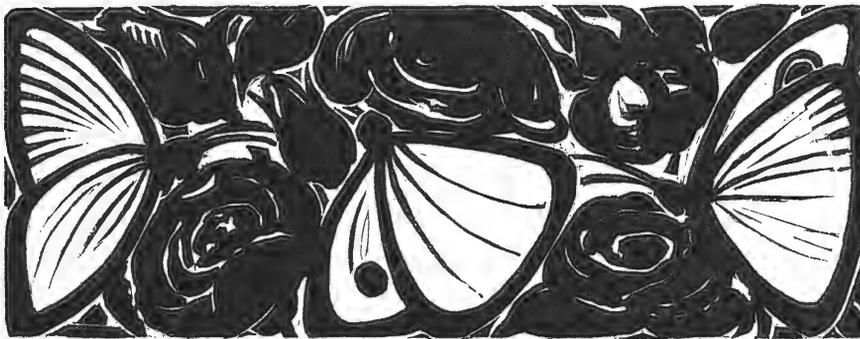
à l'œuvre la souplesse de la vie et l'ampleur de la sérénité

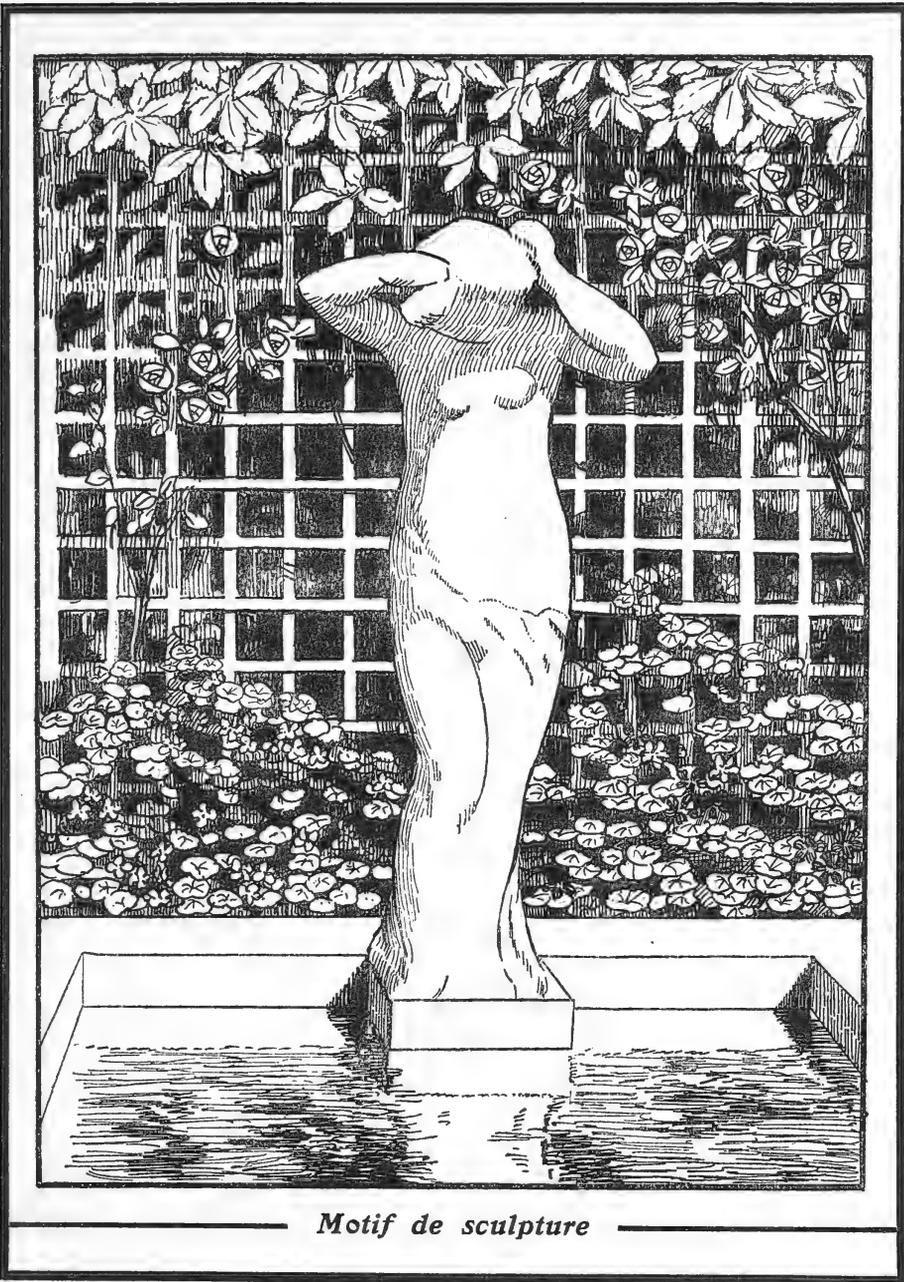
Il n'est pas indifférent que de telles œuvres, d'une part soient en bronze ou en marbre, et que d'autre part, elles se détachent sur un ciel lumineux ou sur une verdure sombre. Ce sont là des considérations corrélatives. En effet, il est à remarquer que le spectateur perçoit tout d'abord la forme d'un objet qui est plus sombre que le fond qui l'entoure; ses yeux se précipitant naturellement sur la lumière, ils commencent de voir le fond plus clair, distinguent ensuite les contours de l'objet et les suivant du regard, ils en viennent à les dessiner. C'est pourquoi, si l'on veut intéresser par la silhouette, est-il loisible que la Statue soit en bronze et que pour fond elle ait un ciel lumineux : nous aurons un objet sombre sur un fond clair; mais elle peut être aussi exécutée en marbre et doit alors être placée de telle sorte que le mouvement se dessine soit sur le soleil, soit sur le ciel du nord, elle-même se trouvant, dans ce tout dernier cas, baignée dans l'ombre des arbres. Par contre, si l'on veut diriger l'attention sur la masse, sur la matière, sur une figure centrale, est-il indispensable que la Statue soit en marbre et s'enlève en clair sur un fond obscur que l'on composera de plantes à feuillage noir et persistant telles que le Houx, le Buis ou le Lierre. La vue se portera d'abord sur le milieu de la Statue et le percevra dès avant les lignes extérieures.

Enfin, lorsque les Statues seront mises en place, vous

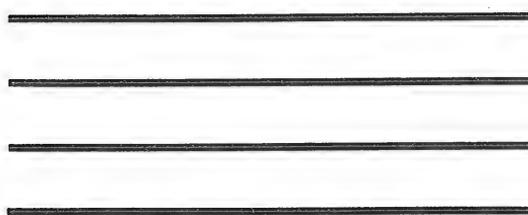
vous garderez, par une plate-bande de fleurs, d'en circonscrire le piédestal, parce qu'il ne faut pas d'un objet principal, par quoi que ce soit, distraire l'attention. L'œil ne doit pas avoir sujet d'hésitation; autour de ce que vous lui montrez, devez-vous faire place nette. Aussi, dans un Jardin, toute Sculpture doit-elle être installée sur le gazon d'une pelouse ou sur le sable d'une allée.

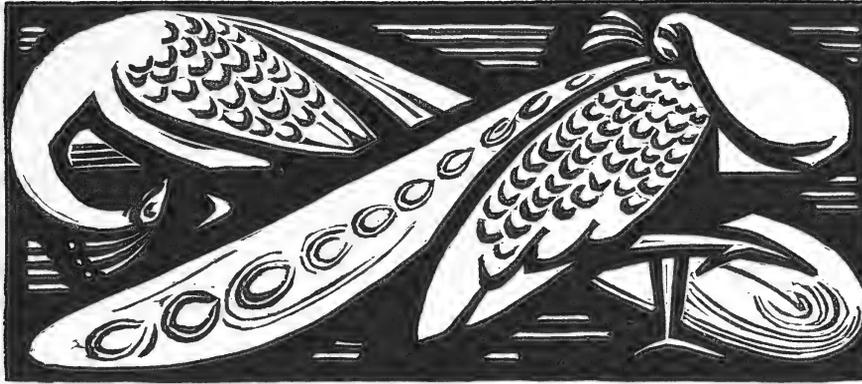
En définitive, les ornements empruntés à l'Architecture et à la Statuaire, devront renforcer le style du Jardin et sembler les marques nouvelles d'un goût sûr et actif. Ils devront, de plus, être dans le caractère du tracé et de la décoration de la propriété, afin de l'aider à composer un asile aimable et tranquille où le promeneur reprendra du calme, de la sérénité et de l'assurance. Enfin, le but sera touché, lorsque, de la vue des pelouses vertes, des Statues blanches et des fleurs éclatantes, se dégagera un charme léger et vivifiant comme celui d'une matinée de printemps.





LA FANTASIE
AU JARDIN





Autrefois, lorsqu'un auteur avait achevé un ouvrage de quelque austérité, il le donnait à un imagier pour l'enluminer d'or et d'azur. Pareillement, devez-vous aux plans que je vous sou mets, ajouter quelque agrément.

D'ordinaire, un plan est le commentaire d'une idée; mais en la circonstance, il en est la démonstration. Aussi, doit-il, même au détriment du charme, être clair, précis, et pour être plus intelligible encore, est-il tenu d'exagérer le parti qu'il propose. Il en résulte donc une incontestable sécheresse. Le plan exécuté, c'est-à-dire, une fois transformé en Jardin, ne doit plus offrir un tel aspect : il doit être riant.

Je sais bien que nature, fleurs et fruits souriront toujours au soleil des saisons; mais comme il importe que la joie, dans un Jardin, soit la plus intense et la plus magnifique, vous devez donc vous attacher à mettre dans votre propriété de la fantaisie, sorte d'imagination, qui, non point

enjolive par des caprices et par des miévreries, mais embellit à coup sûr, soit en laissant à la nature une liberté plus grande que n'indique le plan, soit en ajoutant au plan des détails que pour le garder clair, il a fallu négliger.

Je pense qu'il ne déplaira pas au propriétaire que, dans l'ornementation de son Jardin, lui reste une part d'initiative : ce sera pour lui d'abord une manière de s'attacher à sa propriété, puis, dans la suite, une raison de la regarder avec joie comme son œuvre florissante.

D'autre part, le Jardin, marqué par des soins constants d'une empreinte personnelle, offrira de la sorte au visiteur un intérêt certain.

Tout d'abord, tâchez que votre Jardin n'ait pas un ennuyeux air neuf. Toute chose neuve est insupportable : elle est intégrale et figée. Nous la regardons et nous en allons sans qu'elle nous ait suggéré la moindre pensée. Au contraire, les objets usagés sont évocateurs et stimulateurs de vie, parce qu'ils conservent les marques de celle qui animait leurs propriétaires. Aussi, serait-il prudent, non seulement de ne pas démolir, mais encore de faire valoir et même d'entourer comme une aïeule, telle vieille petite mesure qui pourrait subsister lors de l'achat de la propriété. Elle serait aménagée soit en atelier, soit en resserre à outils, soit en pavillon de repos ; et sa vétusté, tout en ajoutant quelque sentiment à la composition de votre Jardin, donnera à vos innovations la dignité qu'à une installation confère un meuble de famille ou un portrait d'ancêtre.

Nous aimons, en effet, la vie et ses manifestations restituées ou spontanées. Ce qui est inerte nous déplaît, nous faisant songer à la mort. Aussi détesterions-nous un Jardin qui semblerait en carton. Nous y voulons avoir la preuve joyeuse que les végétaux sont vivants. Tolérez donc à la nature quelque exubérance. Laissez se ressaisir les ifs, les Buis et les Troènes de vos haies et de vos palissades après le passage de vos cisailles. Permettez aux Tilleuls et aux Marronniers de vos berceaux de croître quelque peu après votre coup de serpe pour que votre Jardin ne donne pas l'impression d'être impitoyablement surveillé par un désœuvré toujours prêt à rogner le brin le moins timide.

Si je ne veux pas que la nature, dans votre Jardin, soit comme un enfant à qui les continuelles réprimandes ont enlevé l'entrain et la volonté, je ne veux pas non plus qu'elle soit comme un enfant audacieux et effréné à l'égal d'un jeune cheval qui n'a point de bride. Je veux qu'elle soit comme un enfant bien élevé qui conserve la gaîté de son âge et qui reste primesautier. Il importe donc que vos plantes n'apparaissent pas inexorablement réprimées dans leurs élans, comprimées pour garder des formes convenues, et déprimées parce qu'elles ne sont pas à l'aise dans votre propriété. Le charme d'un Jardin doit sembler naturel et non point résulter d'une contention perpétuelle. Les soins de l'homme, pour efficaces qu'ils doivent être, doivent rester discrets. De même le jeu d'un acteur est apparemment naturel et néanmoins est stylisé.

Le modèle du refrènement et de la liberté où vous devez

laisser la nature, me semble être l'arbre, Tilleul ou Marronnier, taillé jusqu'à une certaine hauteur et se développant ensuite en encorbellement. Vous lui avez donné du style sans lui retirer sa grâce.

De plus, pour ôter à notre géométrie l'aspect guindé qu'elle a sur le plan, prodiguez-vous les plantes vivaces, les plantes grimpanes, les arbres et les arbrisseaux pleureurs, qui, les uns sinueux et les autres élancés, mais tous souples et flexueux, répandront par le Jardin un peu de la grâce exubérante et étourdie d'un enfant.

De même, dans un but de commerce libre et constant avec la nature, vous ne maintiendrez point par une bande de Gazon à une cérémonieuse distance du chemin, les plantes du Jardin bouquetier dont les fleurs sont pour la plupart destinées à être cueillies; afin de mieux montrer qu'elles sont là, non pour la vaine parade, mais pour votre agrément personnel et pour l'embellissement de votre propriété, vous les laisserez venir à portée de votre main, prévenant seulement leurs empiétements sur l'allée de promenade par un dallage en pierres.

Enfin, quand les feuilles mortes ajouteront à votre Jardin un sentiment touchant, ne vous hâtez pas de les faire enlever dès qu'elles seront tombées sur le sol des allées ou sur le gazon des pelouses. Elles augmenteront d'abord le caractère mélancolique de l'automne en parant d'une grâce fanée vos Parterres et vos Quinconces, mais elles pourront aussi directement intéresser par leur couleur et par leur éclat, si elles furent celles d'un Tulipier, par exemple. Il est,

en effet, digne de remarque qu'avant de choisir un arbre, vous devez songer à la beauté que dans le cours des saisons, prendront ses fleurs, ses feuilles et ses fruits. Vous devez donc ajouter au plan des détails que pour rester clair, il ne peut exprimer.

C'est ainsi que le chatoiement des couleurs ne pouvant être dit sur le plan, les plates-bandes des Parterres y sont remplies de dessins en Buis pour offrir au lecteur un intérêt plus grand; mais, dans la réalité, il serait bien parfois de songer à supprimer le Buis qui est d'un aspect sévère et qui surtout constitue un trait précis au lieu de faire largement et joyeusement tache comme les fleurs.

De même un plan, parce qu'il peut à peine renseigner sur la nature des choses dont il marque l'emplacement, ne traduira pas un contraste de couleurs ni une opposition de matières entre deux végétations voisines. Encore moins rendra-t-il le charme d'un Rosier envahissant une Statue, escaladant une muraille ou se penchant sur un miroir d'eau. Il ne dira pas non plus combien est agréable à voir sur un bassin, le reflet d'un Hortensia rose, ni combien est amusante à regarder sur l'eau la tache vacillante d'une Azalée en fleurs. Ce sont là des détails qui ravissent de plaisir, lorsqu'ils sont réalisés, mais qui ont en plan si peu d'intérêt qu'on n'en mentionne même pas l'idée, bien qu'ils doivent susciter à coup sûr une grande partie de la joie que l'on éprouve d'ordinaire dans un Jardin.

Il en est de même pour tout ce qui concerne les effets

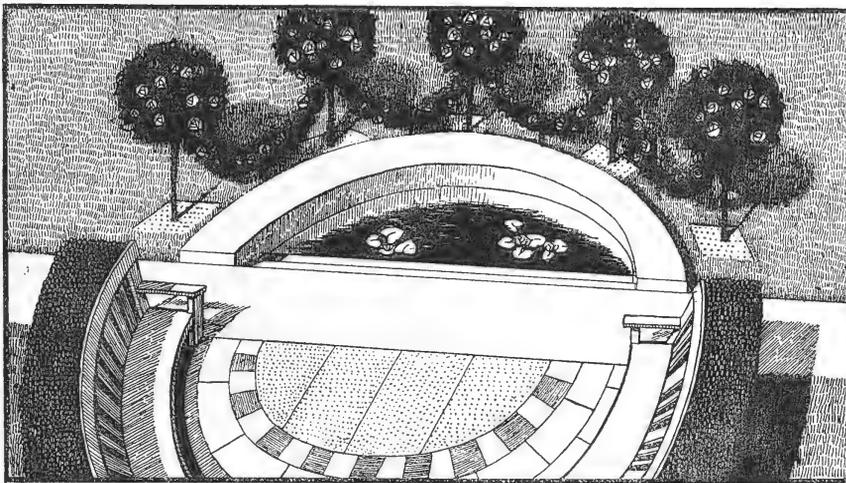
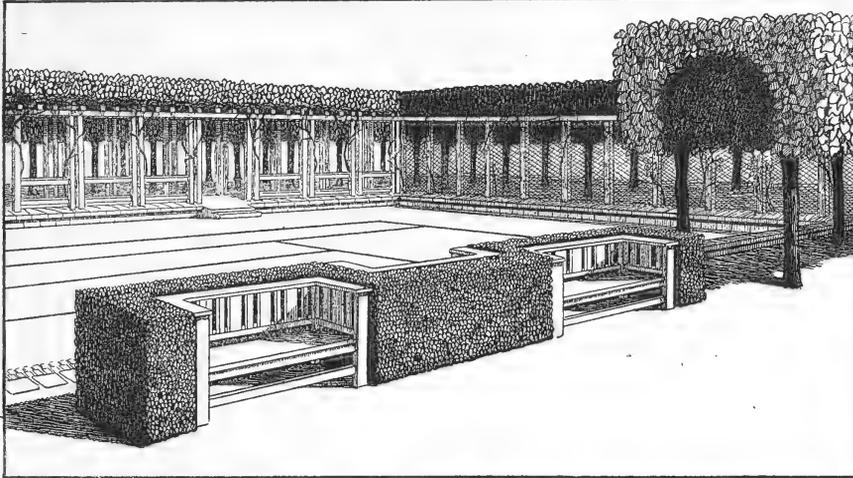
qu'avec l'eau on peut obtenir. Ainsi quel plan d'abord reproduira le bruit de l'eau fixant l'attention et chassant de l'esprit toute agitation pour le plonger dans une rêverie confuse et délicieuse? Pourtant, notez, si vous érigez une fontaine déversant, autour de son axe, l'eau par plusieurs ajutages, de disposer les ouvertures de telle façon qu'elles soient en plan sur deux cercles concentriques afin que se produisent au soleil d'agréables jeux de lumière. Ailleurs, si vous construisez un bassin, rappelez-vous combien il est agréable d'y voir le reflet des fleurs ou d'une Statue. Songez encore à situer un bassin au milieu d'une pelouse, et vous procurerez de la sorte, au promeneur qui désirera le regarder, l'agréable motif de marcher sur le Gazon. Les raisons manquent d'ordinaire, dans un Jardin, de passer sur l'herbe qui constitue, lorsqu'elle est courte et drue, un tapis moelleux qu'il est plaisant de fouler. Ensuite arrêtez l'eau dans ce bassin au-dessus du niveau du sol : vous marquerez mieux une intention, sinon vous sembleriez n'avoir fait que de maçonner une mare naturelle; puis revêtez le fonds et les parois intérieures d'un carrelage vert, qui vous donnera l'amusant spectacle de voir vos poissons rouges nager dans leur couleur complémentaire.

Enfin, pour contribuer encore à préserver votre Jardin de toute froideur, ne l'ornementez pas de dessins en Buis prétentieux et impeccables : que, tout d'abord, ils ne donnent pas l'impression que le modèle en a été consciencieusement et laborieusement établi par un architecte, mais qu'ils semblent

plutôt imaginés en même temps que tracés par un artisan, par un jardinier. Aussi, doivent-ils être simples au point même d'apparaître naïfs. Songez donc combien seraient ennuyeux les tapis d'Orient, si leurs dessins géométriques étaient d'une exacte régularité. En outre, tolérez à votre jardinier quelques négligences dans l'exécution de son travail, moyennant quelles imperfections le dessin apparaîtra vivant parce qu'il se présentera non comme l'ouvrage d'une machine mais comme celui d'un homme.

Il suit donc de ces réflexions que vous devez traduire le plan avec fantaisie, ne contraignant pas la nature par une excessive régularité et parant votre Jardin d'additions personnelles. Imitiez, en quelque manière, la femme qu'un coiffeur a coiffée, mais qui desserre ou dérange même sa chevelure pour rendre plus souple et plus personnelle sa coiffure, sachant qu'elle lui donne par là même un incontestable agrément.





— Causeuse devant un Tennis et Banc devant un Bassin —

La Causeuse est composée de trois bancs encastrés dans une haie de Buis. Les sièges extrêmes dominent un Parterre, le siège du milieu domine un Tennis.





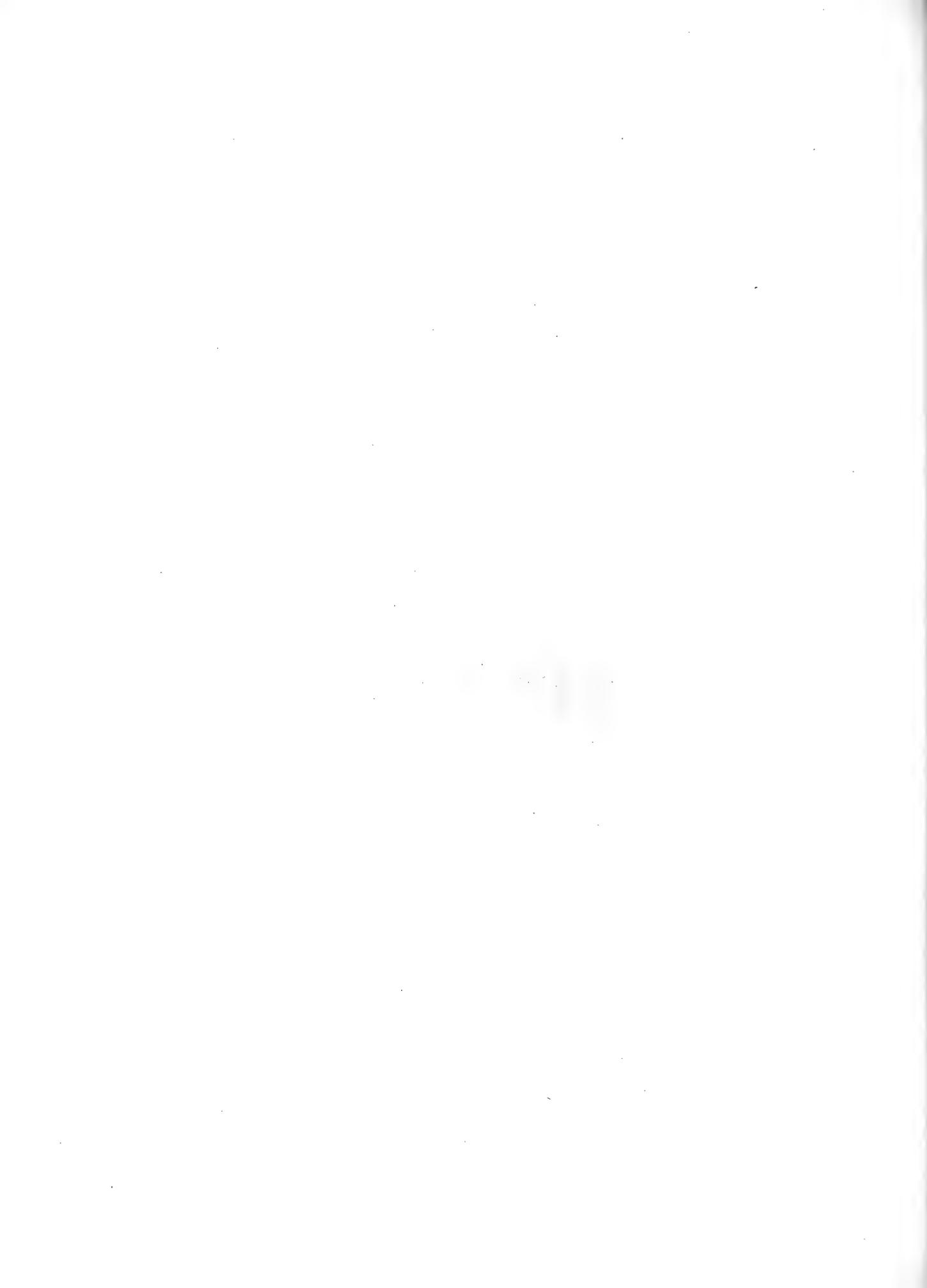


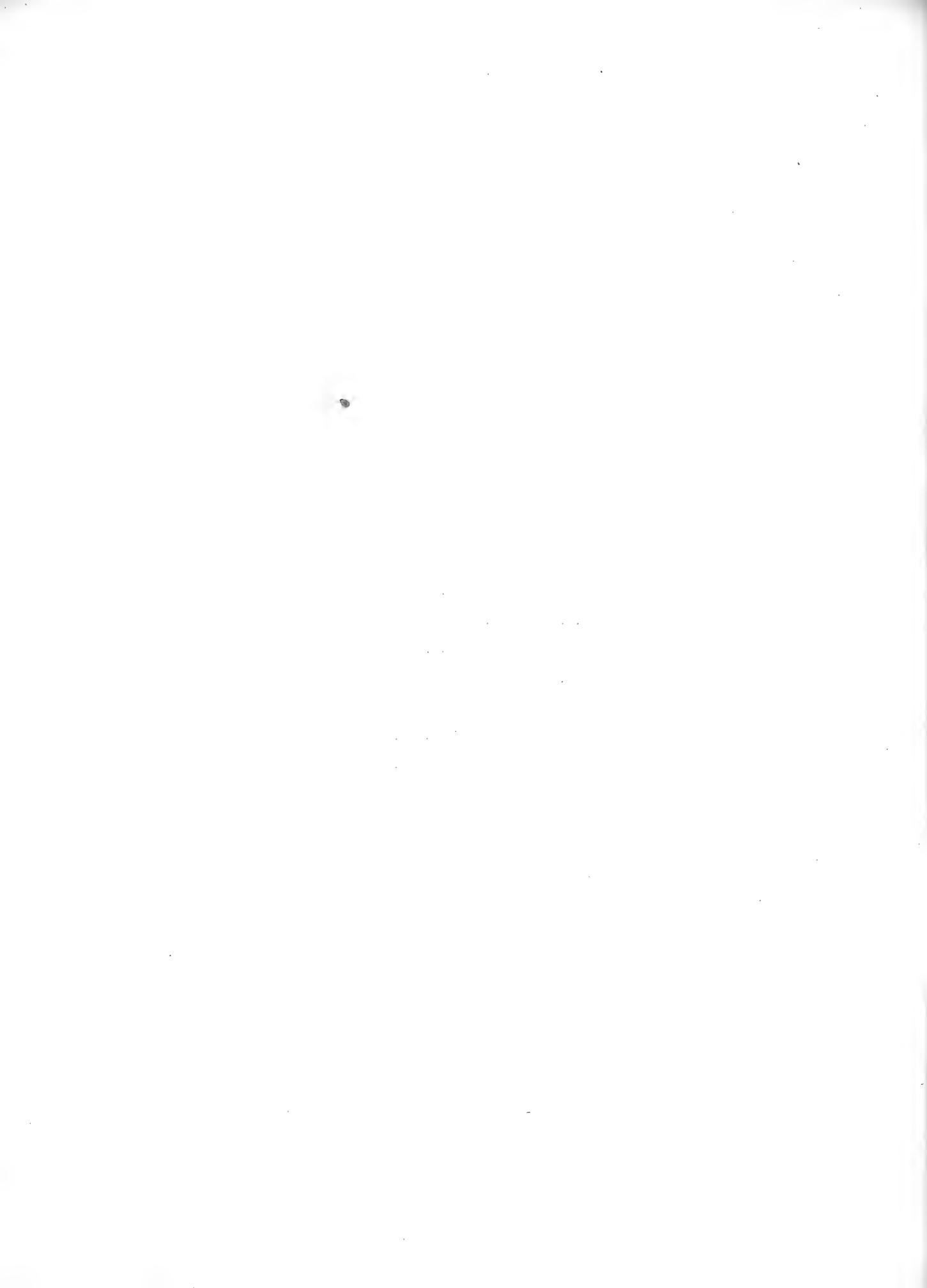
TABLE DES CHAPITRES





PRÉFACE.	I
I MODERNITÉ.	1
II RÉGULARITÉ.	17
III CARACTÈRE.	33
IV LE PETIT JARDIN.	51
V LE GRAND JARDIN.	65
VI COMPOSITION DES TAPIS DE FLEURS.	89
VII LES PLANTES RUSTIQUES.	107
VIII LA ROSERAIE.	125
IX LE FUSAIN PANACHÉ.	141
X LE BUIS.	151
XI LE JARDIN FRUITIER.	169
XII LES ARBRES D'ORNEMENT.	185
XIII LE JARDIN DES ABEILLES.	203
XIV LES TREILLAGES.	217
XV ORNEMENTS DES JARDINS EMPRUNTÉS A LA STATUAIRE ET A L'ARCHITECTURE.	243
XVI LA FANTAISIE AU JARDIN.	259







LE NOUVEAU JARDIN
fut entièrement tiré
sur une presse à bras
par Gauthier-Villars;
l'impression fut achevée
le 25 Janvier 1912









39088007095458